

EXERCICE 2025

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



151 bis, chemin de la Salade Ponsan
31400 Toulouse
T 05 62 26 38 37
contact@frmjc-occitanie.net
frmjc-occitanie.net

SOMMAIRE

RAPPORT MORAL

7

RAPPORT D'ACTIVITE

12

LES MJC, LABORATOIRES DE L'ACTION COLLECTIVE

13

LES MJC, ESPACES DE DEMOCRATIE VECUE

13

TRANSFORMER LES IMAGINAIRES POUR TRANSFORMER LA SOCIETE

13

L'ESPOIR COMME PRATIQUE COLLECTIVE

14

UNE PROXIMITE A FAIRE VIVRE DU LOCAL AU REGIONAL

15

FEDERER LES FORCES VIVES LOCALES AU PROFIT DU MAINTIEN

ET DE L'ADAPTATION DES PROJETS MJC

18

LA GOUVERNANCE, L'ENJEU D'UN COLLECTIF

21

DES LEVIERS D'ACTION POUR ACCOMPAGNER ET ANIMER LE RESEAU

23

ACCOMPAGNEMENT

25

ELABORATION ET SOUTIEN DE PROJETS

25

POSITIONNEMENT POLITIQUE ET STRATEGIQUE

26

CHAMPS D'EXPERTISE SPECIFIQUE

27

SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE

28

DEVELOPPEMENT

29

MOBILISATION FACE A DES ENJEUX

33

NUMERIQUE

33

TRANSITION ECOLOGIQUE SOCIALE ET SOLIDAIRE

33

PRATIQUES ARTISTIQUES EN AMATEUR

35

MOBILITE INTERNATIONALE

36

ESPACES DE DEBATS

36

FONCTION SOCIALE ET SOLIDAIRE

37

DISPOSITIF SERVICE CIVIQUE

37

CITOYENNETE ET DEVELOPPEMENT DE L'ESPRIT CRITIQUE

39

POP CAMPUS

40

PARTICIPATION A LA CONVENTION NATIONALE

43

DES GROUPES PROSPECTIFS POUR PENSER LES MJC DE DEMAIN

45

MISE EN SYNERGIE

47

ORGANISATION ET ANIMATION

47

D'ESPACES DE COOPERATION

47

MOBLISATION SUR DES QUESTIONS D'ENFANCE OU DE JEUNESSE

47

COOPERATION AVEC LE REDLAB ET LA ROSÉE

48

QUALIFICATION DES ACTEURS	49
PLAN DE FORMATION INTERNE	49
RENCONTRE ENTRE PAIRS	50
GESTION DES RICHESSES HUMAINES	51
LES PHASES DE LA FUSION 2022-2024 PUIS 2025-2027	51
L'ORGANIGRAMME	52
LES 2 PHASES DE LA FUSION-ABSORPTION	53
LES MISSIONS GENERALES PAR POSTE EN 2025	54
ETAT DES LIEUX AU 31 DECEMBRE 2025	59
RAPPORT D'ACTIVITES DU CSE SUR L'ANNEE 2025	65
PRESENTATION DU CSE	65
VOTRE DELEGATION	65
LA FORMATION	65
LES REUNIONS ET LES RENCONTRES	66
L'ACCOMPAGNEMENT DES SALARIES	66
LES ŒUVRES SOCIALES	66
LES JOURNEES D'EXPRESSION COLLECTIVE	67
RAPPORT FINANCIER CSE EXERCICE 2025	68
NOETHYS, UN OUTIL DE GESTION AU SERVICE DES MJC	71
LE LOGICIEL ET LE DISPOSITIF	71
QUELQUES CHIFFRES	71
LA COMMUNICATION, UN ENJEU STRATEGIQUE	72
LES OUTILS AU SERVICE DE LA COMMUNICATION	72
LE RECUEIL DE DONNEES POUR MIEUX COMPRENDRE L'ACTIVITE DU RESEAU	74
QUELQUES CHIFFRES SUR LE RESEAU	74
EVOLUTION DU NOMBRE D'ADHERENTS	74
NOETHYS ET LES STATISTIQUES	75
LES REPRESENTATIONS INSTITUTIONNELLES DE LA FRMJC OCCITANIE	77
AU SEIN DU COMITE REGIONAL DU FONJEP	77
AU SEIN DU CRAJEP OCCITANIE	77
AU SEIN DE LA COMMISSION REGIONALE CONSULTATIVE DU FDVA	78
AU COMITE DE PILOTAGE REGIONAL DE GUID'ASSO	78
AU SEIN DU CRIJ OCCITANIE	78
AU SEIN DE LA PLATEFORME EOLE	79
AU SEIN DU RESEAU GRAINE OCCITANIE	79
AU SEIN DU RESEAU LA ROSEE	79
AU SEIN DU RESEAU D'HEXOPEE	79

6

UN ENGAGEMENT AU NIVEAU CONFEDERAL QUI FAIT SENS POUR LE RESEAU REGIONAL	80
PARTICIPATION AUX INSTANCES DEMOCRATIQUES	80
PARTICIPATION AUX COMMISSIONS JEUNESSE ET CULTURE	80
ACTIONS POUR RENFORCER LA DEMARCHE DES-INFOX	82
PARTICIPATION AUX GROUPES DE TRAVAIL SUR LE DISPOSITIF SERVICE CIVIQUE	82
JOURNEES DE RENCONTRE DES CADRES REGIONAUX	83
REPRESENTATIONS INSTITUTIONNELLES DE « MJC DE FRANCE »	83
CONCLUSION	89
REMERCIEMENTS	94
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	95
LE BUREAU	95
RAPPORT FINANCIER	96
COMPTE DE RESULTAT	97
RESULTAT D'EXPLOITATION	97
LE RESULTAT FINANCIER	99
LE RESULTAT EXCEPTIONNEL	99
RESULTAT DE L'EXERCICE	99
BILAN	100
A L'ACTIF	100
AU PASSIF	100

EXERCICE 2025

RAPPORT MORAL



Une des spécificités historiques des Maisons des Jeunes et de la Culture réside dans leur capacité à mobiliser dans la durée l'engagement volontaire des habitants au service de l'intérêt général.

Cet engagement, qui traverse les générations, constitue un socle essentiel de notre action et de notre identité.

Le rôle structurant des fédérations

8

Cette dynamique repose en grande partie sur les savoir-faire de nos associations, soutenues par leur fédération régionale. Notre expertise dans le pilotage des projets nous amène à les accompagner dans la définition de leur projet associatif et de territoire, en favorisant les coopérations propices à leur émergence et à leur développement. Notre rôle de tête de réseau s'inscrit pleinement dans cette mission d'animation et d'accompagnement, afin de maintenir, consolider et développer l'engagement bénévole au service des territoires.

Des axes pour encourager l'engagement

Les axes de travail que nous investissons – vie associative, citoyenneté des jeunes, accès aux droits culturels et lutte contre les discriminations, pratiques culturelles et territoires, transition écologique et solidaire, proximité à tous les niveaux – constituent autant de finalités atteintes en activant nos leviers d'action. Ils nous permettent d'expérimenter, d'innover et de nourrir des dynamiques locales adaptées aux enjeux contemporains.

Une gouvernance renouvelée facilitatrice d'engagement

Au quotidien, cette ambition nous invite à faire preuve de créativité. Il s'agit d'imaginer des formes de gouvernances renouvelées, de garantir un accueil inconditionnel et de créer des espaces du "faire ensemble" qui donnent envie aux habitants, aux bénévoles, mais aussi aux élus, de s'engager. Notre objectif est de construire collectivement des projets porteurs d'expériences positives, émancipatrices et enrichissantes pour chacun, tout en contribuant à la cohésion sociale des territoires. Dans ce cadre, la professionnalisation de nos structures intervient avant tout comme un appui au service de cet engagement. Elle est un catalyseur du pouvoir d'agir par l'animation de la vie associative.

La singularité des MJC : un espace d'engagement pour construire des relations structurantes entre les acteurs

Aujourd'hui, il nous apparaît essentiel de continuer à déployer nos énergies pour préserver cette singularité qui fait notre force. Elle fonde la qualité de nos relations avec les habitants comme avec les pouvoirs publics, et constitue un élément central de notre ADN. Sa préservation, dans un contexte en constante évolution, est un enjeu majeur pour aujourd'hui comme pour demain.

Dans ce contexte, notre action fédérale se structure autour de priorités claires.

Elle vise d'abord à affirmer et défendre notre posture de partenaire des pouvoirs publics dans la conduite de missions d'intérêt général. Cette relation repose sur une conviction forte : l'initiative associative doit primer afin de libérer la créativité des habitants et encourager leur engagement au service des territoires. C'est dans cet esprit que nous œuvrons à co-construire, avec les collectivités et les acteurs publics, des réponses adaptées aux enjeux locaux.

Notre action fédérale s'attache également à préserver et renforcer notre capacité d'expérimentation. Celle-ci est essentielle pour imaginer de nouveaux espaces et de nouvelles formes de liens favorisant l'engagement citoyen et le "faire ensemble", dans le respect de la charte de MJC de France, des valeurs républicaines, et notamment des principes de laïcité.

Ces expérimentations prennent des formes diverses. Elles s'expriment à travers les modalités de fonctionnement de la vie associative, le développement de coopérations thématiques sur les territoires, les pratiques culturelles portées par les MJC, le pilotage de projets de territoire, ainsi que dans la conception et la mise en œuvre de projets de réseau.

L'éducation populaire, une pratique concrète et permanente de la démocratie

À travers ces actions, nous poursuivons un objectif central : faire vivre l'éducation populaire comme une pratique concrète et permanente de la démocratie. Cela suppose de favoriser le développement de l'esprit critique et de soutenir des dynamiques d'émancipation, en s'appuyant sur la transmission entre pairs, entre générations, entre experts et amateurs. Cette approche repose sur la création de liens solides et structurants entre les personnes et les acteurs, chacun étant susceptible d'être une ressource pour l'autre. La fédération régionale, en lien avec les fédérations départementales et les MJC, joue un rôle clé dans la construction et l'animation de ces dynamiques.

Pour cela, la FRMJC Occitanie mobilise plusieurs leviers d'action : l'accompagnement des structures, la mobilisation sur les enjeux, la mise en synergie des acteurs, la qualification et le développement des compétences, ainsi que la promotion de l'éducation populaire dans son environnement.

L'ensemble de ces actions s'inscrit dans un objectif constant, celui de maintenir, consolider et développer les ancrages associatifs locaux, en partenariat avec les pouvoirs publics, en s'appuyant sur la richesse et la diversité des projets portés par chaque Maison des Jeunes et de la Culture.

Nous sommes convaincus que la constance dans cette orientation est une condition de notre crédibilité auprès des pouvoirs publics. Elle nous permet de continuer à contribuer activement à la mise en œuvre et à la valorisation des politiques publiques territoriales.

Dans un contexte marqué par des fragilités sociales croissantes et des tensions démocratiques, nos actions d'éducation populaire apparaissent plus que jamais essentielles. Si nous ne prétendons pas répondre à l'ensemble des défis, nous faisons le choix d'investir aux côtés de celles et ceux qui porteront les responsabilités de demain, afin de construire une société plus solidaire.

Nous pouvons légitimement nous interroger sur ce que serait la vie des habitants dans les territoires ainsi que sur la nature des relations qui s'y tissent sans l'éducation populaire, et notamment nous concernant, sans les Maisons des Jeunes et de la Culture. Quand nous considérons les actions qu'elles conduisent au quotidien, tant du point de vue de leur nombre que de leur qualité, de même que par la pertinence des coopérations développées impulsées par les associations du réseau sur les territoires, nous identifions bien leur rôle essentiel dans le maintien de la cohésion sociale.

Face à la montée des divisions et à la polarisation des opinions, souvent accentuée par les réseaux sociaux, notre engagement prend tout son sens. Il s'agit de continuer à défendre des espaces favorisant le dialogue, la nuance et la recherche de consensus au service de l'intérêt général et de l'apaisement des relations sociales. Dans ce cadre, soutenir et valoriser la richesse associative locale qui anime le territoire demeure une priorité.

Avec MJC de France, nous affirmons ainsi notre conviction que soutenir l'engagement, la démocratie et les liens sociaux, c'est investir dans l'avenir d'une société plus juste, plus solidaire et respectueuse de la pluralité des opinions, dans le cadre des valeurs de la République et de ses principes de laïcité.

Parmi nos priorités, la citoyenneté des jeunes occupe une place centrale. Nous poursuivons un travail constant d'adaptation et d'enrichissement de nos approches pédagogiques. Un chantier spécifique a été engagé fin 2025 et se poursuivra jusqu'en 2028 afin de renforcer cet axe structurant.

Par ailleurs, si nous comptons sur le soutien des pouvoirs publics, nous restons attentifs à préserver notre autonomie dans le choix de nos projets. Cela suppose de poursuivre un travail approfondi sur nos modèles socio-économiques, afin de garantir notre capacité à répondre aux besoins des territoires. Ce chantier, actuellement en cours, constitue une priorité. Il s'accompagne notamment d'une réflexion sur l'évolution de nos statuts, visant à ouvrir de nouvelles perspectives de coopération, y compris avec des acteurs économiques, et en complément de nos partenariats historiques avec les pouvoirs publics. Il se poursuivra car il fait partie de nos priorités du moment pour se doter notamment d'un outil facilitant les réflexions locales sur le sujet.

Dans cette même logique, il est essentiel de mieux valoriser l'impact de nos actions en matière de transformation sociale. Un travail a été engagé en ce sens, notamment autour de la place des droits culturels dans les MJC. Il a donné lieu à une déclaration politique qui sera présentée et soumise au vote de l'Assemblée Générale.

Ce chantier s'accompagne également d'un travail de plaidoyer, destiné à être réinvesti localement, avec l'appui de MJC de France.

Ces différents chantiers témoignent de notre volonté d'accompagner au mieux les dirigeants associatifs bénévoles, engagés dans la conduite des projets MJC, ainsi que les jeunes dans leurs initiatives citoyennes.

La FRMJC Occitanie, en coopération avec les fédérations départementales, continuera d'être à vos côtés pour soutenir ces dynamiques et promouvoir dans l'environnement la richesse des projets d'éducation populaire, dans le cadre du cap que nous nous sommes fixé jusqu'en 2028.

Nous exprimons notre reconnaissance à l'ensemble des partenaires publics qui soutiennent notre action : l'État, CAF, collectivités locales et organismes associés. Leur engagement à nos côtés est déterminant pour la mise en œuvre de nos projets.

Dans la continuité, la FRMJC Occitanie poursuivra ses efforts pour renforcer la lisibilité et la reconnaissance du projet Maison des Jeunes et de la Culture dans l'environnement institutionnel, afin de consolider ses soutiens et ainsi amplifier son impact au service des territoires.

Nous souhaitons enfin remercier chaleureusement l'ensemble des acteurs engagés au quotidien dans les MJC. Leur implication est essentielle pour faire vivre l'éducation populaire, renforcer le lien social et contribuer à une pratique démocratique concrète sur les territoires, dans un contexte économique et social exigeant.

Plus que jamais, la cohésion, la solidarité et de partage doivent guider notre action collective. Nous savons pouvoir compter sur notre capacité à agir ensemble, à nous soutenir et à faire réseau, en partenariat avec les pouvoirs publics, pour répondre aux défis présents et à venir.

En conclusion de ce rapport moral, nous réaffirmons avec force ce qui constitue l'essence même de notre action : l'engagement bénévole. Aux seins des Maisons des Jeunes et de la Culture, des femmes et des hommes, dans un esprit de coopération et avec confiance, s'engagent au quotidien pour faire vivre une éducation populaire vivante et ambitieuse.

EXERCICE 2025

RAPPORT D'ACTIVITÉ

LES MJC, LABORATOIRES DE L'ACTION COLLECTIVE

Dans un monde traversé par des fractures sociales, écologiques et culturelles, les Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC) apparaissent plus que jamais comme des lieux essentiels pour faire vivre la démocratie, retisser du lien social et permettre l'émancipation individuelle et collective.

Les MJC ne sont pas de simples espaces de loisirs. Elles sont des lieux d'accueil, d'expérimentation, de création et d'engagement. Des lieux où les habitants peuvent se rencontrer, débattre, agir et construire ensemble des réponses aux défis contemporains.

Alors même que les outils pour communiquer et coopérer n'ont jamais été aussi nombreux, l'individualisme et les replis sur soi fragilisent les solidarités. Dans le même temps, les inégalités se creusent, la crise climatique s'intensifie et la défiance démocratique progresse.

Face à ces tensions, les MJC rappellent une évidence : la transformation sociale naît des rencontres, de l'action collective et de la capacité des habitants à imaginer d'autres futurs.

13

LES MJC, ESPACES DE DEMOCRATIE VECUE

Les Maisons des Jeunes et de la Culture sont des espaces où se joue au quotidien, l'apprentissage de la démocratie. Ici, on ne se contente pas de consommer de la culture : on la crée, on la discute, on la confronte. C'est dans ces murs que se tissent les liens entre générations, entre origines, entre visions du monde. La culture y est un levier d'émancipation, car elle permet à chacun et chacune de trouver sa place, de s'exprimer et de se reconnaître dans le collectif.

Dans les MJC, la culture n'est pas un produit à consommer. Elle est un levier d'émancipation, d'expression et de participation.

L'ancrage dans le réel et le travail de tisserand au quotidien du lien social font des « maisons remparts » contre la résignation. Les MJC rappellent une évidence : le changement naît des rencontres, des débats, des projets concrets.

TRANSFORMER LES IMAGINAIRES POUR TRANSFORMER LA SOCIÉTÉ

Le premier obstacle à la transformation du monde est tapi au fond de nous : notre imaginaire. Nos sociétés sont prisonnières de récits dominants : la croissance infinie, la compétition généralisée, l'individu-roi. Ces récits nous aveuglent, nous empêchent d'imaginer d'autres futurs. Pourtant, comme le montrent les initiatives citoyennes, les coopératives, ou les scènes culturelles de proximité, un autre récit est possible.

Les MJC sont des laboratoires de ces récits alternatifs. En y expérimentant des formes de gouvernance partagée, en y inventant des pratiques culturelles participatives, en y confrontant pacifiquement les différences, en favorisant l'accueil inconditionnel, elles prouvent que l'imaginaire peut devenir une force de proposition. Mais pour cela, il faut oser sortir des sentiers battus. Il faut accepter que la transformation sociale passe par la transformation de nos désirs, de nos peurs, de nos rêves.

Les MJC participent de cette transformation par la pratique puisqu'elles peuvent :

- > Garantir un accueil inconditionnel : Les MJC accueillent tous les habitants, sans distinction. Elles permettent à chacun de participer à la vie locale, de développer des liens sociaux et de prendre part à des projets collectifs
- > Créer des espaces d'expérimentation : Les jeunes ont besoin de lieux où ils peuvent s'exprimer librement, expérimenter, prendre des initiatives et développer leur autonomie. Les MJC offrent ces espaces, accompagnés par des professionnels et des bénévoles engagés. Elles soutiennent la diversité des formes d'engagement et encouragent les initiatives portées par les jeunes eux-mêmes
- > Développer des scènes culturelles de proximité : Les MJC rendent la culture accessible au plus grand nombre. Elles permettent souvent de vivre des « premières fois » : première pratique artistique, première scène, premier projet collectif, première expérience d'engagement. Elles accompagnent les habitants dans la construction de projets culturels partagés et participent à la vitalité culturelle des territoires
- > S'appuyer sur le rôle central du bénévolat : Chaque MJC est une association loi 1901 agréée jeunesse et éducation populaire. Les bénévoles sont le cœur battant du projet associatif. Ce sont les bénévoles qui contribuent à ce travail de tisserand du lien social et assurent la gouvernance des associations MJC appuyés parfois, par des professionnels
- > Vivre au quotidien les questions de transitions écologiques et sociales : les MJC développent des projets qui permettent aux habitants de s'emparer concrètement des enjeux écologiques et sociaux. Elles favorisent les démarches collectives autour des mobilités douces, des circuits courts, de la solidarité, de la participation citoyenne ou encore de la gestion durable des ressources. Elles créent des espaces où les habitants peuvent réfléchir, expérimenter et agir ensemble face aux transformations du monde contemporain
- > Investir pour l'avenir : partenaires des collectivités publiques, les MJC contribuent au développement local et à l'intérêt général. Elles créent des emplois durables et non délocalisables, soutiennent les dynamiques locales, renforcent l'attractivité des territoires et mobilisent l'engagement bénévole. Elles participent également à la construction de projets de territoire en coopération avec les collectivités, les associations et les habitants. En Occitanie, cette dynamique s'appuie sur un réseau de 148 MJC, trois fédérations départementales et une articulation permanente avec MJC de France

14

L'ESPOIR COMME PRATIQUE COLLECTIVE

Les défis auxquels nous sommes confrontés sont immenses : crise climatique, montée des replis identitaires, fragilisation démocratique, précarisation des parcours de vie, difficultés croissantes rencontrées par les jeunes. Face à cela, les MJC rappellent que l'espoir n'est pas une attente passive. C'est une pratique quotidienne.

Par leurs actions, elles favorisent l'accès aux droits, la mixité sociale, l'accès à la culture et l'apprentissage concret des valeurs de la République et de la laïcité.

Elles permettent de vivre des expériences collectives positives, où les projets sont coconstruits entre générations et où les habitants peuvent développer leur pouvoir d'agir. Cette ambition constitue le socle du projet de la Fédération Régionale des MJC Occitanie (FRMJC Occitanie).

UNE PROXIMITÉ A FAIRE VIVRE DU LOCAL AU REGIONAL

Dans un contexte politique, économique et social particulièrement instable, maintenir des espaces de démocratie locale, d'expression citoyenne et d'animation de la vie sociale est devenu indispensable.

Les MJC jouent pleinement ce rôle à travers la culture, la participation des habitants et l'engagement associatif.

Leur force réside dans leur ancrage territorial. Chaque MJC est une association locale construite en lien avec les habitants et les collectivités.

Les pratiques artistiques, culturelles, sportives et citoyennes qu'elles développent permettent de créer des espaces d'expression, de découverte et de coopération où le droit à l'erreur et l'expérimentation ont toute leur place.

Le réseau des MJC d'Occitanie compte aujourd'hui 148 structures. Chacune possède ses ressources, ses savoir-faire et ses expériences.

L'un des enjeux majeurs de la Fédération Régionale des MJC Occitanie consiste à renforcer les coopérations entre ces structures, à accompagner les situations fragiles et à faire circuler les initiatives utiles à l'ensemble du réseau.

Comment, en 2025, la FRMJC Occitanie a-t-elle continué à relever le défi permanent visant à maintenir, consolider, développer les ancrages au local d'une richesse incroyable ?

A travers la structuration de son projet associatif, la FRMJC Occitanie s'est évertuée à mettre en œuvre :

- › La définition de feuille de route par chantier prioritaire
 - A travers la constitution de collectifs visant l'élaboration commune de productions, d'outils et de méthodes servant les enjeux prioritaires ayant été confirmés lors de POP Campus :
 - Nourrir un argumentaire accessible au grand public sur le sens du projet MJC et ses effets sur la transformation sociale : politisation du projet
 - Gagner en autonomie pour maintenir le sens de nos projets d'éducation populaire malgré un contexte de restriction budgétaire des ministères : réinterroger et ajuster nos modèles socio-économiques
 - Réactualiser notre vision de la jeunesse en produisant des innovations pédagogiques facilitant l'engagement: réinvestir les jeunes, dont celles de 15-29 ans
- › Le partage des analyses et des enjeux de territoires entre acteurs du réseau pour vérifier la pertinence des positionnements de la FRMJC Occitanie et de ses chantiers prioritaires
 - A travers notamment un regroupement nommé POP Campus en mai 2025
 - A travers l'Assemblée Générale
- › La finalisation du projet associatif 2025-28 de la FRMJC Occitanie en phase avec les réalités de terrain, en cohérence avec le projet de MJC de France, en articulation avec le projet de chaque fédération départementale
 - A travers la structuration de la synthèse des éléments précédents par le

Conseil d'Administration, d'une présentation en AG 2025 au réseau et d'un travail d'appropriation par l'ensemble des professionnels de la FRMJC Occitanie.

A travers la coordination du projet fédéral, elle s'est évertuée à structurer et à animer une organisation qui permet :

- > Une clarification finalisée de la complémentarité entre fédération régionale et fédérations départementales
 - A travers la formalisation co-construite d'une répartition claire et complémentaire entre fédération régionale et fédérations départementales quand il y en a ; complémentarité mise en œuvre au quotidien en 2025
- > L'identification des besoins des MJC et des territoires partenaires, mais aussi des forces en présence pouvant être ressources pour le réseau, afin d'être en phase avec les réalités de terrain
 - A travers les relations liées à nos accompagnements et autres représentations au sein des MJC locales
 - A travers les échanges permanents entre fédération régionale et fédérations départementales qui se répartissent le suivi des MJC sur les départements concernés
 - A travers des groupes d'échanges et de réflexions collectives composés d'acteurs locaux (groupes prospectifs, groupes thématiques, rencontres entre pairs...)
- > La mise en œuvre d'une animation servant les besoins du réseau et des territoires partenaires et générant des mises en synergie d'acteurs
 - A travers l'élaboration d'une programmation d'espaces ressources
 - A travers l'impulsion de rencontres stratégiques par secteurs territoriaux

16

Cette structuration d'organisation a permis d'animer le réseau et de faire vivre la démocratie du local au régional à travers la coordination d'un cadre commun de coopérations entre fédération régionale et fédérations départementales nommé « projet fédéral ».

Elle permet d'avoir une cartographie de plus en plus fine des situations locales de chaque MJC du réseau dont le suivi est réparti de façon cohérente entre fédérations.

Elle permet enfin de faire corps auprès des partenaires et dans les espaces stratégiques à investir pour penser développement et promouvoir les atouts des projets MJC sur les territoires.

Nous en profitons pour souligner l'importance du rôle joué par les fédérations départementales au sein du réseau sur les 3 départements d'implantation (Haute-Garonne, Tarn et Aude).

C'est cette force de pouvoir faire vivre la proximité du local au régional qui fait de notre réseau un interlocuteur fiable à chaque échelon, d'autant que cette proximité se vit aussi entre la FRMJC Occitanie et MJC de France au profit du réseau Occitanie et du réseau national.

Nous en profitons pour remercier également MJC de France, dont la FRMJC Occitanie est une composante, pour le travail incroyable accompli contribuant à la visibilité des MJC dans l'environnement national et qui par répercussion nous alimente.

Le pilotage du projet fédéral comme une mission à part entière

Le pilotage du projet fédéral en région, en cohérence avec le national, en articulation avec les fédérations départementales quand il y en a, en phase avec les réalités de terrain au local, est une mission essentielle et majeure de la FRMJC Occitanie.

Par ailleurs, impulser des espaces d'élaboration collective autour des chantiers prioritaires nommés, revêt aussi, une activité importante du projet associatif de la FRMJC Occitanie. Ces dynamiques participent à développer un point d'appui d'expertise au sein du réseau et au service de chaque projet MJC.

Si 2025 a servi la définition de chaque feuille de route par chantier, les années à venir nous permettront d'avoir :

- > Un argumentaire affiné et ajusté aux enjeux contemporains que chaque MJC pourra investir auprès de leurs partenaires ; un travail de plaidoyer adapté ayant été réalisé en 2025.
- > Une méthode et un outil que chaque MJC pourra investir localement afin de réinterroger ses choix de positionnement et l'organisation de l'encadrement de leur projet; un travail de veille sur la diversification des financements étant en cours en parallèle
- > Un référentiel éducatif réactualisé concernant l'accompagnement des jeunes à travers la pratique pédagogique des animateurs jeunesse.

En initiant des espaces collectifs permettant à chaque acteur local de contribuer comme ressource, la FRMJC Occitanie favorise l'élaboration commune de productions, d'outils, de méthodes et d'actions au service des projets de territoire portés avec les MJC. Elle mobilise ainsi des compétences et une ingénierie qui font pleinement partie de son activité.

Au-delà des accompagnements individualisés et des actions de représentation menées localement, ainsi que des espaces ressources intégrés à sa programmation annuelle en fonction des besoins du réseau, la FRMJC Occitanie contribue à l'animation de la vie fédérale en région et participe de manière continue et engagée aux travaux nationaux.

Une visibilité et une reconnaissance du projet MJC dans l'environnement global

En 2025, la FRMJC Occitanie, en étroite collaboration avec MJC de France, a poursuivi son action pour renforcer la reconnaissance du projet MJC, du local au national.

Elle représente les MJC auprès des administrations et des institutions publiques et privées afin de favoriser le développement de partenariats. À ce titre, elle contribue à défendre les intérêts matériels et moraux des MJC, à consolider leur reconnaissance, à faciliter l'obtention d'agrèments et l'accès aux dispositifs de soutien, ainsi qu'à simplifier certaines procédures liées à leur activité (déclarations SACEM, appui juridique via le syndicat employeur de la branche Éclat, etc.).

La FRMJC Occitanie est également engagée dans les espaces de coordination associative, afin de défendre le fait associatif et la place de l'éducation populaire dans la construction des projets de territoire (CRAJEP, FONJEP, lien avec le LMAO via le CRAJEP, etc.).

Ces espaces stratégiques, investis en 2025, font pleinement partie de son activité, au-delà des instances territoriales dans lesquelles elle est également représentée.

En coopération avec les fédérations départementales et MJC de France, la FRMJC Occitanie a ainsi poursuivi son action pour rendre le projet MJC visible, utile et porteur de sens politique sur l'ensemble des territoires. Sa spécificité réside notamment dans sa capacité à mobiliser des compétences dédiées à l'accompagnement des projets locaux, ce qui renforce à la fois son action de terrain et son rôle de relais et de valorisation du projet MJC dans l'environnement institutionnel.

Cette dimension renvoie à une mission essentielle de la FRMJC Occitanie : sa fonction employeur. Celle-ci implique des responsabilités d'organisation, d'animation et de développement des compétences au service du réseau. La capacité à affecter des ressources humaines à l'accompagnement des projets locaux constitue en effet un levier majeur de la FRMJC Occitanie, contribuant à la qualité de l'animation du réseau et à la visibilité des effets produits par les MJC sur les territoires.

Dans ce cadre, le maintien de la cohérence et de la cohésion des accompagnements, à travers la coordination des forces mobilisées, constitue également un enjeu central de l'action fédérale.

Le maintien et le développement de l'engagement d'intérêt général d'habitants dans la durée

Toute cette énergie déployée vise avant tout à soutenir et accompagner les habitants, dont les jeunes, qui s'engagent pour l'intérêt général à travers le tissu associatif et l'éducation populaire, au service des projets de territoire. Elle contribue ainsi à faire de ces environnements des territoires vivants et solidaires. La professionnalisation au sein de la FRMJC Occitanie s'inscrit pleinement dans cette finalité.

Sans entrer ici dans le détail, qui sera développé plus loin dans ce dossier, il nous semblait important de poser en introduction une vision globale des activités majeures de la FRMJC Occitanie au quotidien. Celles-ci contribuent à donner à voir, en interne comme en externe, la richesse et la force du réseau MJC, tout en renforçant le rayonnement de ses ancrages locaux.

Dans un contexte politique, économique et social tendu, la capacité à maintenir et faire vivre la solidarité au sein du réseau constitue un atout essentiel. Cette solidarité nourrit chaque structure, peut parfois en garantir la continuité dans des périodes fragiles et permet ensuite de rebondir et de se développer. Elle représente un levier à entretenir, consolider et renforcer collectivement, dans une dynamique de coopération et d'unité.

C'est dans cette perspective que la FRMJC Occitanie a engagé ses actions en 2025 et qu'elle entend poursuivre ce travail dans les années à venir.

FEDERER LES FORCES VIVES LOCALES AU PROFIT DU MAINTIEN ET DE L'ADAPTATION DES PROJETS MJC

C'est donc ainsi que pour garder le CAP ambition de son projet, la FRMJC Occitanie a décidé de se positionner sur les enjeux suivants :

- Défendre le fait associatif et la place de l'Éducation Populaire, et en particulier nos spécificités MJC, dans un contexte économique et social qui se durcit

- > Défendre avant tout notre pratique de l'éducation populaire par les MJC comme une pédagogie permanente de la démocratie et de l'éco-citoyenneté face à la crise démocratique ambiante, au délitement social : assumer et promouvoir ce rôle essentiel.
- > Penser « une autonomie choisie » dans les axes de développement de notre projet et du projet MJC (Travailler nos Modèle Socio-Economique (MSE) et influencer sur les politiques publiques et les coopérations pour que soit mieux reconnu et soutenu le projet MJC)
- > Se positionner sur des enjeux en cohérence avec nos projets à la hauteur des moyens mobilisables : faire des choix et trouver des co-financements et des coopérations nécessaires à la réalisation de ce sur quoi des engagements politiques sont pris (faire ce qu'on dit et dire ce qu'on fait).
- > Anticiper des positionnements politiques du réseau face à des sujets de société (positionnements en amont et en aval des élections municipales 2026, positionnements en amont et en aval des élections présidentielles...)
- > Affiner une organisation renforçant l'appui des personnels affectés sur l'encadrement de projets locaux dans un contexte qui se durcit, pour tenir nos ambitions politiques du projet FRMJC Occitanie (Engagement des habitants et des acteurs locaux à la construction de projets de territoire au service de l'intérêt général, engagement des jeunes dans l'aménagement de leur parcours possibles d'émancipation)
- > Se donner les moyens d'optimiser l'effet réseau du local au national : comment traduire en acte la notion de proximité pour donner à voir la richesse et le sens des projets MJC, pour ne jamais se sentir isolé, et faire cohésion au service des objectifs des projets MJC
- > Consolider la structuration de l'encadrement du projet fédéral dans le cadre du plan d'action stratégique dessiné et acté à la précédente AG. (Gouvernance-pilotage)

19

Pour répondre à ces enjeux, la FRMJC Occitanie a défini une feuille de route dont les premiers effets ont été suivis tout au long de l'année 2025. Cette dynamique sera poursuivie dans les années à venir en tenant compte des évolutions sociétales et des réalités territoriales. Il sera question de :

Renforcer l'accompagnement des MJC et les solidarités de réseau

La FRMJC Occitanie a choisi de concentrer une partie de son action sur le soutien aux MJC existantes, notamment celles rencontrant des difficultés.

Cela se traduit par :

- > Un accompagnement prioritaire des structures fragilisées, en lien avec les fédérations départementales
- > Le développement d'espaces ressources collectifs, en présentiel comme à distance
- > La mise en réseau des acteurs afin de favoriser les coopérations et les dynamiques collectives

Construire un pôle d'appui et d'expertise interne

La FRMJC Occitanie poursuit également le développement d'une fonction ressource au service des structures du réseau.

Cette orientation repose notamment sur :

- Le renforcement du suivi des personnels affectés à l'accompagnement des projets locaux ;
- L'identification des compétences mobilisables au sein du réseau ;
- Le développement d'initiatives entre pairs ;
- L'animation de groupes prospectifs autour de la vie associative et de la citoyenneté des jeunes ;
- La mise en place d'une veille stratégique et de démarches de plaidoyer.

20

Maintenir une présence dans les espaces stratégiques

La FRMJC Occitanie poursuit son engagement dans les espaces institutionnels régionaux et nationaux afin de :

- Défendre le rôle des associations d'éducation populaire dans les territoires ;
- Valoriser les projets MJC et leur contribution aux enjeux de société ;
- Renforcer la reconnaissance des démarches d'éducation populaire auprès des partenaires publics et privés ;
- Favoriser l'éligibilité des projets MJC aux dispositifs de soutien et aux coopérations d'intérêt général.

Consolider les relations territoriales et développer les coopérations

La FRMJC Occitanie agit également pour renforcer les relations avec les acteurs locaux et soutenir les structures en situation délicate.

Cette dynamique passe par :

- La consolidation des partenariats existants
- La recherche de nouvelles opportunités de développement
- La valorisation des initiatives du réseau
- Le renforcement des outils de communication et de coopération
- Le développement de projets inter-MJC à l'échelle des territoires

Adapter l'organisation fédérale aux réalités du terrain

Afin de répondre aux évolutions du contexte, la FRMJC Occitanie poursuit l'adaptation de son organisation interne.

Cette démarche vise à :

- › Renforcer l'articulation entre échelons régional et départemental
- › S'appuyer davantage sur les dynamiques nationales
- › Ajuster les modalités d'animation du réseau aux capacités de mobilisation des acteurs
- › Maintenir une proximité structurante entre les différents niveaux du réseau
- › Reconnaître pleinement les fonctions de gouvernance, de pilotage et de management comme des dimensions essentielles du projet de la fédération

21

LA GOUVERNANCE, L'ENJEU D'UN COLLECTIF

Des espaces de réflexions pour alimenter les instances de décisions

La FRMJC Occitanie a initié des espaces de participation pour que les réflexions du terrain alimentent le conseil d'administration et facilitent ses prises de décision.

Dans le cadre du projet fédéral voté comme un cadre commun de coopération entre fédérations en Occitanie coordonné par la FRMJC Occitanie, nous avons décliné notre projet spécifique.

Transversalement, plusieurs principes structurants ont été réaffirmés :

- › Remettre l'humain au cœur des projets et des organisations
- › Prendre soin des équipes, des bénévoles et des dynamiques collectives
- › Réaffirmer les valeurs de l'éducation populaire dans les projets jeunesse, culturels et sociaux
- › Renforcer la gouvernance associative et accompagner les structures les plus fragiles
- › Développer de nouveaux partenariats et coopérations
- › Agir en faveur de l'inclusion et des transitions écologiques et sociales

Un projet construit à partir des réalités du terrain

L'AGORA du 25 mai 2024 réunissant les représentants des MJC du réseau avait conforté les objets de travail prioritaires ciblés par la coordination stratégique.

Les MJC ont souhaité que l'activité des fédérations en région (régionale et départementales), via cet espace de co-construction, s'oriente vers des axes de travail qui ont été communiqués au réseau en septembre 2024 et qui ont guidé l'ajustement du projet de la FRMJC Occitanie pour l'année 2025.

C'est donc en prenant en considération le croisement des réflexions et des propositions des acteurs des MJC et des fédérations départementales, que la fédération régionale des MJC Occitanie a ajusté son projet en 2025.

Validé lors de l'Assemblée Générale du 25 mai 2025, l'ensemble des éléments approuvés ont fait l'objet d'une formalisation structurée et d'une communication au réseau.

Des professionnels associés à la réflexion stratégique

Dès la rentrée 2024/25, ces postes affectés ont été consultés pour décliner la traduction opérationnelle visant à mieux faire vivre la proximité au sein du réseau et de partager certains points d'analyses du contexte.

Cet espace a alimenté les réflexions stratégiques de l'équipe du siège et du Conseil d'Administration ; réflexions qui nous ont facilité la priorisation des chantiers à mener sur 2025/2028.

Un regroupement des MJC (POP Campus)

POP Campus organisé en mai 2025 a constitué un temps fort du projet fédéral.

Cet espace a permis aux MJC de partager leurs expériences, de mutualiser des idées et de faire émerger des pistes d'action à réinvestir localement.

Il a également permis de confirmer la pertinence des orientations stratégiques du réseau autour de trois enjeux majeurs :

- Rendre les projets MJC plus lisibles et accessibles
- Renforcer l'autonomie et la pérennité des structures
- Développer les capacités d'engagement des jeunes, notamment des 15-29 ans

Des instances de décisions actives en 2025

Au-delà de l'Assemblée Générale de mai 2025, le Conseil d'Administration et le bureau se sont réunis régulièrement tout au long de l'année.

Une cellule de veille et de plaidoyer a également été mise en place afin d'anticiper les évolutions du contexte politique et institutionnel.

Dans un environnement économique particulièrement mouvant, ces espaces de gouvernance ont permis de prendre des décisions structurantes pour assurer la pérennité du projet de la FRMJC Occitanie tout en préservant son ambition politique.

L'engagement des administrateurs, de la présidence et des équipes salariées a joué un rôle déterminant dans cette dynamique collective.

Une implication dans la vie du réseau national facilitant la réflexion stratégique et politique de la FRMJC Occitanie

Faire vivre la proximité dans les deux sens est aussi un enjeu fort en Occitanie, l'activité toute entière de la FRMJC Occitanie contribuant à la faciliter. Ce fut le cas aussi en 2025.

Pour finir, la confédération « MJC de France » étant composée de FRMJC de France, la fédération régionale participe activement à la gouvernance nationale et donc aux réflexions stratégiques.

Cette implication permet :

- › De renforcer les coopérations entre échelons régional et national
- › De partager les enjeux rencontrés en Occitanie
- › De contribuer aux dynamiques de solidarité du réseau
- › D'alimenter les orientations politiques et stratégiques de la fédération régionale

Inversement, MJC de France accompagne également la FRMJC Occitanie dans ses réflexions et ses besoins de structuration.

Cette coopération permanente contribue à renforcer la lisibilité, la crédibilité et la reconnaissance du projet MJC à toutes les échelles.

23

DES LEVIERS D'ACTION POUR ACCOMPAGNER ET ANIMER LE RESEAU

Alimentée par les réalités de terrain, la FRMJC Occitanie adapte ses accompagnements et l'animation du réseau.

C'est à travers des bilatérales entre chaque fédération départementale et la FRMJC Occitanie, mais aussi à travers une coordination opérationnelle que la fédération régionale et les fédérations départementales font la synthèse des situations des structures et déterminent la façon dont nous devons mettre en œuvre des coopérations pour être ressources des MJC.

Par ce biais, 2025 a permis d'articuler encore mieux nos interventions d'accompagnements et de déterminer les objets à traiter dans les espaces collectifs à impulser.

Sur les départements où il y a des fédérations départementales, nous avons donc affiné notre capacité à mailler les besoins des MJC et des territoires partenaires.

Pour autant, la FRMJC Occitanie a elle-même ses espaces de coordination pour organiser le déploiement de l'équipe du siège.

Au côté du Conseil d'Administration de la fédération, l'équipe du siège s'est organisée en 2025 en trois pôles, tous mobilisés sur la représentation, l'animation et l'accompagnement du réseau.

- › Le pôle Animation et développement du réseau intégrant les postes affectés au local
- › Le pôle Ressources humaines, économique et finance
- › Le pôle Système d'information et communication

C'est donc à travers cette organisation, que la fédération régionale a tenu sa feuille de route.

Nous vous proposons quelques illustrations d'actions menées à travers nos leviers d'action qui sont les suivants :

- Accompagnement
- Mise en synergie
- Positionnement sur enjeux
- Qualification des acteurs bénévoles et professionnels
- Développement

L'ensemble de ces actions vise à soutenir durablement les habitants, les bénévoles, les jeunes et les professionnels qui font vivre le projet MJC dans les territoires.

ACCOMPAGNEMENT

En fonction des besoins des acteurs, de la connaissance des enjeux locaux, de la nature et du degré de complexité des problématiques, nos interventions ont pris de multiples formes. Le travail a été concerté et coordonné avec les fédérations départementales du Tarn, de la Haute-Garonne et de l'Aude sur de multiples situations rencontrées. Cette volonté de travailler entre fédérations a renforcé et optimisé l'accompagnement des acteurs du réseau MJC.

126 MJC ont fait l'objet de conseils ou d'accompagnements divers en 2025, au-delà de la présence de la FRMJC Occitanie dans des instances statutaires des MJC.

25

ELABORATION ET SOUTIEN DE PROJETS

Le renouvellement ou le développement d'un projet n'est pas une fin en soi, mais il permet aux acteurs MJC de porter un regard sur le sens et le positionnement de l'association sur le territoire. L'objectif est d'évaluer collectivement les attentes et les besoins, d'envisager l'avenir, de répondre à de nouveaux enjeux autour de valeurs communes. Cette démarche contribue à mesurer la faisabilité de l'encadrement des ambitions pensées, de définir des priorités d'action et de penser la façon de l'encadrer.

L'accompagnement de la FRMJC Occitanie vise à soutenir les forces collectives locales, constituées des bénévoles et des professionnel.les, par des méthodes adaptées et participatives, d'élaboration du projet et de sa mise en œuvre.

Ce travail collectif permet de mettre en perspective l'avenir de l'association et de réinterroger le sens du projet ainsi que l'engagement individuel et collectif des équipes au profit de l'intérêt général et de sa population.

Des élus municipaux et/ou des partenaires institutionnels sont associés selon les étapes, notamment sur la phase de diagnostic. Cela permet de mieux se connaître et d'apprécier les atouts de relations partenariales dans le but de co-construire les politiques publiques locales.

Notre accompagnement fédéral se centre principalement dans le cadre de travaux collectifs autour de la formalisation écrite d'un projet associatif liés aux politiques jeunesse ou sociales territoriales.

- Accompagnement sur les étapes du projet MJC de demain : la FRMJC Occitanie a pu apporter son regard extérieur et son expertise sur la conception et la conduite de ce projet
- Réajustement d'un projet MJC : accompagner la consolidation du modèle socio-économique en y associant les collectivités partenaires
- Accompagnement sur des questions de gouvernance interne et de vie associative : les objectifs de cet accompagnement portaient sur la clarification l'identification des rôles et des missions de l'ensemble des parties prenantes au projet. Cela a permis le réajustement des écarts de pratique au service de la cohérence du projet, à travers des processus (dont les délégations) et des interactions entre les permanents/salariés/direction/ référents des pôles.
- Adaptation des modalités d'encadrement d'un projet jeunesse récent : en partenariat avec la collectivité, et dans le but d'assurer l'ancrage de la MJC, l'objet de cet accompagnement visait à tracer les lignes d'un projet jeunesse spécifique à un territoire rural

- > Accompagnement au développement du projet de structure : la fédération, en apportant un regard extérieur, a pu participer à l'identification de nouvelles priorités d'action et des modalités d'encadrement du projet de la MJC
- > Accompagnement à l'ancrage territorial : l'objectif était d'accompagner la MJC afin de mieux asseoir le positionnement de son projet associatif au sein du territoire et adapter ses modalités de gouvernance à une stratégie locale
- > Soutien auprès d'une MJC pour qu'elle puisse maintenir l'animation locale (aide à la formalisation de conventions d'objectifs entre MJC et collectivités)
- > Soutien à la gestion des ressources humaines : aide à la mise en conformité des contrats de travail et des calculs de salaires relatifs aux nouveaux avenants de la CCN Eclat, accompagnement à la résolution de litiges entre employeur et salariés
- > Accompagnement à l'élaboration de dispositifs
 - Soutien à des demandes d'agrément EVS pour animer la vie sociale
 - Soutien à des demandes d'agrément PSJ pour soutenir les jeunes
Médiation entre MJC et CAFs pour faciliter leur éligibilité à des dispositifs de co-financements (EVS, Centre Social, Prestation de Service Jeunes pour les MJC positionnées)
 - Aide à l'élaboration de dossiers FDVA2 et médiation avec les services de l'Etat
- > Soutien technique informatique des MJC au service de la gestion de projets
 - Installations de logiciels
 - Paramétrages logiciels notamment de gestion des adhésions
 - Mises en réseau
 - Dépannages sur les logiciels et les machines
 - Conseils sur le numérique (informatique, internet, téléphonie VOIP...)
 - Démonstrations de logiciels à la demande...

POSITIONNEMENT POLITIQUE ET STRATEGIQUE

Le partenariat entre une MJC et la collectivité locale qui la soutient (et désormais de plus en plus l'intercommunalité) est souvent réinterrogé et réexaminé. Sans remettre en cause l'existence et la vocation de l'association, de nouvelles attentes municipales ou intercommunales sont exprimées, dissimulant parfois une méconnaissance ou une fausse représentation des actions déployées par la MJC.

Or, le contexte général actuel en lien avec la période de renouvellement des conventions nous oblige à consolider et renforcer des relations structurantes entre associations et pouvoirs publics.

De plus, dans un contexte où de nombreuses intercommunalités envisagent de prendre des compétences qui jusqu'alors étaient locales, les niveaux politiques à gérer pour les MJC tendent à se complexifier. Notons que de nombreuses collectivités locales annoncent des restrictions budgétaires. De fait nous sommes en vigilances pour trouver avec les MJC et les pouvoirs publics des solutions et assurer une médiation quand cela est nécessaire.

Notre objectif a donc été de garantir les conditions propices au dialogue avec les élu.e.s afin d'encourager les perspectives.

Les cas de figure rencontrés en 2025 :

- Renouvellement des conventions d'animation et d'accompagnement de projet entre la FRMJC Occitanie et les collectivités partenaires permettant le maintien des compétences affectées à l'encadrement du projet MJC local, malgré le contexte économique
- Poursuite ou renouvellement des conventions avec l'Etat via les subventions FONJEP en lien avec l'encadrement de nos projets locaux
- Aide au positionnement des MJC dans des projets de territoire via la Convention Territoriale Globale (CTG) afin qu'elles maintiennent leur légitimité de co-financements
- Soutien à la reconduction de conventions d'objectifs et de moyens entre la MJC et la collectivité locale ou territoriale
- Soutien à la stabilisation de partenariats locaux en voie de dénonciation
- Soutien aux MJC dans les stratégies d'approche des relations partenariales et l'outillage/méthode à mettre en œuvre au regard des problématiques spécifiques des MJC
- Participation à des COPIL territoriaux pour soutenir la MJC dans son positionnement
- Réalisation de points d'étapes réguliers mettant en évidence la concrétisation des stratégies posées avec des résultats satisfaisants pour les MJC concernées

27

CHAMPS D'EXPERTISE SPECIFIQUE

Pour notre fédération, il s'agit d'intervenir sur des champs d'expertise spécifiques en fonction de besoins techniques exprimés par les professionnel.les et/ou les dirigeants associatifs, mais aussi en fonction de la stratégie et de l'outillage à construire dans la relation à l'institution.

Par ailleurs, la FRMJC Occitanie peut s'inscrire en appui de l'ingénierie de projet dans des situations qui le nécessitent.

A travers ces conseils, ces accompagnements, ou le suivi des MJC, mais aussi les relations avec les institutions partenaires, nous avons en 2025 assuré le maintien ou le développement de partenariats entre pouvoirs publics et MJC sur des axes spécifiques :

- 14 MJC disposent d'un agrément Espace de Vie Sociale obtenu auprès de la CAF de leur département : Teyran, Puisserguier, Mauguio-Carnon, Aureilhan, Vic-en-Bigorre, Montauban, Luc-la-Primaube, Gourdon, Toulouse Jacques-Prévert, Isle-en-Dodon, Gruissan, Lézignan-Corbières, Puivert, Coursan en cours de finalisation
- 4 MJC disposent d'un agrément Centre social obtenu auprès de la CAF de leur département : Mazamet, Marseillan, Saint-Lys et Pamiers

- > 23 MJC ont obtenu une aide de la CAF de leur département à travers la prestation de service dite « à la fonction » (Ps Jeunes) visant à soutenir la professionnalisation des acteurs jeunesse : Belvèze-du-Razès, Carcassonne, Fitou, Gruissan, Lézignan-Corbières, Narbonne (en partenariat avec la ville), Portel des Corbières, Lagarrigue, Graulhet, Rabastens-Couffouleux, Gaillac, Gourdon, Mazamet, Puylaurens, Luc-la-Primaube, Odos, Vic-en-Bigorre, Saint-Jean, Toulouse Pont des Demoiselles, Roguet Saint-Cyprien (Toulouse), Toulouse Empalot, Toulouse Croix Daurade et Toulouse Ponts Jumeaux
- > 6 MJC possèdent dans leurs locaux un FabLab (Laboratoire de fabrication à partir d'outils numériques) qu'elles gèrent et animent directement : Rodez, Saint-Jean, Graulhet, Lézignan-Corbières, Saint-Lys et Blagnac
- > 3 MJC ont une activité cinéma en assurant sa gestion commerciale et sa programmation : Verdun-sur-Garonne, Castanet-Tolosan. 1 MJC anime un ciné-club (hors circuit commercial) : Narbonne
- > 2 MJC émettent sur la bande FM : la MJC de Pamiers porte la radio « Oxygène FM » et la MJC en Gascogne Toulousaine La Maisoun, la radio au « Fil de l'eau »
- > 2 MJC développent des actions de formation (insertion sociale et professionnelle). Pour cela, elles sont Organismes de Prestation d'Actions de Développement des Compétences (OPAC, nom pour désigner les Organismes de Formation). Elles ont obtenu la qualification Qualiopi (Marque de certification qualité) : MJC du Saint-Gaudinois et de Lézignan-Corbières
- > 9 MJC sont labélisées Corps Européen de Solidarité (CES) et peuvent accueillir ou accompagner à l'envoi des jeunes en volontariat européen : Narbonne, Aureilhan, Saint-Jean, Toulouse Croix-Daurade, Gaillac, Gourdon, Téco, Prévert et Graulhet
- > 4 MJC (Croix Daurade, Aureilhan, Saint-Jean et Narbonne) ont accueilli des volontaires dans le cadre de l'agrément LEAD porté par la FRMC Occitanie
- > 16 MJC sont repérées et cartographiées comme Tiers Lieux

SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE

Le directeur régional, les délégués fédéraux, le directeur des ressources humaines et des administrateur.trices de la FRMJC Occitanie ont participé à de nombreuses instances démocratiques de MJC. Cette participation reste un moment privilégié pour une meilleure connaissance des MJC et des réalités avec lesquelles elles doivent quotidiennement composer. Elle est également utile pour le maintien des liens avec les administrateur.trices et responsables politiques (membres de droit).

En 2025, nous avons participé à 190 instances statutaires de MJC. Pour autant, la participation de la FRMJC Occitanie dans ces instances ne peut être systématique étant donné l'étendue de la région Occitanie. Cependant il est essentiel que chaque MJC nous transmette les convocations à leurs CA et AG, avec les procès-verbaux des instances précédentes afin de suivre l'évolution de chaque projet MJC. Ce réflexe contribue fortement à faire vivre la proximité.

L'équipe régionale dans son ensemble s'est mobilisée selon les compétences de chacun sur les relations avec les partenaires institutionnels, les ressources humaines et le management, la comptabilité, la gestion financière, le numérique, le dispositif service civique, les formations, les projets éducatifs et pédagogiques en direction des jeunes, les projets associatifs...

Au total pour 2025 nous avons pu comptabiliser 541 interventions pour 126 MJC différentes.

Par ailleurs, la FRMJC Occitanie affecte des compétences à l'encadrement de projets associatifs ou jeunesse de MJC et à l'encadrement de projets de territoire. Dans ce cadre, la FRMJC Occitanie est au plus près des MJC pour soutenir la vie associative locale au quotidien.

DEVELOPPEMENT

Le développement qualitatif est aussi important que le développement quantitatif.

29

Aussi la FRMJC Occitanie contribue au développement du réseau à travers différents types d'actions :

Défendre le fait associatif et l'éducation populaire dans la construction de projets de territoires

La fédération régionale s'implique dans des coordinations associatives régionales et espaces paritaires entre Pouvoirs Publics et Associations pour être au plus près des réalités institutionnelles s'agissant de la place et la considération de l'éducation populaire dans les politiques publiques.

A titre d'exemple en 2025 :

- > Défense du fait associatif et de l'importance du maintien du soutien des pouvoirs publics aux associations de Jeunesse et d'Education Populaire dans l'environnement institutionnel via les coordinations associatives et autres instances paritaires dans lesquelles la FRMJC Occitanie est positionnée (CRAJEP, Mouvement Associatif, COPIL Guidasso, Commission FDVA...)
- > Promotion au sein d'instances stratégiques institutionnelles via le FONJEP des atouts structurants et sécurisants des relations partenariales via la convention d'objectifs entre associations et pouvoirs publics : organisation d'un séminaire organisé via le FONJEP visant à réfléchir entre pouvoirs publics et associations à « comment faire équipe ensemble ». Les conclusions paraissent dans les communications spécialisées des collectivités locales et territoriales. Ce travail s'inscrit en parallèle d'un chantier du Mouvement Associatif visant à proposer une loi au Sénat sécurisant les subventions en appui des conclusions du CESE légitimant le maintien et le développement du soutien aux associations
- > Alimentation du national pour lui faciliter la démultiplication des interventions de MJC de France en radio / télévision sur les atouts des projets MJC et les risques de délitements encourus si le fait associatif et l'éducation populaire étaient délaissés

Promouvoir les effets vertueux des projets MJC sur le parcours des individus et la cohésion sociale des territoires

La fédération régionale renforce les relations institutionnelles et travaille sur les argumentaires et sa communication pour rendre plus lisible les effets du projet MJC sur la transformation sociale.

A titre d'exemple en 2025 :

- > Promotion de la pratique artistique en amateur dans les MJC comme levier d'émancipation des jeunes et de cohésion sociale sur les territoires, notamment en milieu rural, pour renforcer la légitimité des MJC auprès de la DRAC
 - Réalisation d'une journée dédiée à la pratique artistique en amateur à Toulouse, à Técou et à Bayssan. Les atouts pédagogiques de la pratique artistique en amateur dans les MJC ont été donnés à voir aux institutions partenaires dans la continuité, notamment auprès de la DRAC
 - Travail de fonds de MJC de France avec le ministère de la culture pour mieux légitimer les MJC auprès des DRAC et penser une politique publique facilitant le soutien des scènes de proximité des MJC en milieu rural
 - Déclinaison de la charte nationale entre la DRAC et les fédérations d'éducation populaire en région
 - Stand MJC et intervention dans une table ronde de MJC de France lors du congrès des Maires sur la création des MJC au profit du développement des territoires
- > Renforcement des relations structurantes avec les partenaires de la fédération régionale en lien avec les MJC (Services déconcentrés, services décentralisés à tous les niveaux, CAFs...)
- > Renforcement de la reconnaissance des MJC et de leurs structures de tête de réseau auprès des institutions publiques et parapubliques
- > Affirmation de la volonté de l'Occitanie quant à son positionnement vers la dynamique internationale notamment par la participation aux formations de la DRAJES

30

Maintenir le qualitatif de l'existant au sein du réseau

La qualité des relations structurantes sur les territoires n'est jamais acquise sur du long terme. La FRMJC Occitanie déploie son énergie à consolider les liens structurants internes et externes, à tous les niveaux.

A titre d'exemples en 2025 :

- > Sécurisation des relations partenariales pour maintenir les moyens d'agir sur chaque territoire, avec les MJC concernées, dans un contexte de restriction budgétaire qui s'est accéléré
- > Résolution des problématiques existantes pour éviter des ruptures de liens et repartir sur des perspectives constructives
- > Développement de partenariats visant à renforcer notre capacité d'agir au local sur des sites ayant une situation budgétaire complexe
 - Plusieurs MJC accompagnées pour maintenir leur viabilité économique. Dans un contexte où les financements publics se raréfient, de nombreuses MJC sont en difficulté. La FRMJC Occitanie accompagne les acteurs locaux à repenser leur modèle socio-économique et à réorganiser leur projet en étroite collaboration avec les partenaires (collectivités et institutions). 10 MJC en 2025 ont été maintenues économiquement grâce à notre accompagnement

Création de nouveaux projets associatifs au local, changement d'échelle, nouvelles d'alliances

La fédération régionale a développé de nouveaux partenariats sur des axes thématiques.

A titre d'exemple en 2025 :

- > Maintien de la FRMJC Occitanie au Conseil d'Administration de GRAINE pour enrichir notre stratégie de déploiement d'action autour de la transition écologique et solidaire
- > Maintien de la FRMJC Occitanie sur des Comités de Pilotage de schémas de développement de projets de territoire (Schéma départemental de la CAF dans l'action éducative et sociale dans l'Hérault, CTG d'EPCI...)
- > Mise en synergie de MJC sur un territoire administratif plus large que le local pour penser une stratégie commune et des mutualisations possibles à des fins de rayonnement plus larges ou plus diversifiés à la dimension du territoire où sont implantées plusieurs MJC. Cette réflexion a renforcé notre sentiment d'appartenance à un réseau et les idées de possibles propositions de positionnements maintenus sur les territoires grâce à des dynamiques collectives entre plusieurs MJC
- > L'alliance aboutie avec une association culturelle à Técou nommée « Le Hangart » dont les coopérations avec les MJC du territoire et la FDMJC 81 contribuent à enrichir les projets culturels des MJC et facilitent les actions de médiation culturelle avec les jeunes

31

Création de nouvelles MJC ou/et de nouveaux partenariats

La fédération régionale, avec les moyens mobilisables, recherche les opportunités de proposer de nouveaux partenariats avec les pouvoirs publics.

A titre d'exemples en 2025 :

- > Un travail avec un groupe de personnes dans le Tarn et Garonne pour s'orienter vers la création d'une MJC
- > Un travail de rapprochement enclenché avec deux structures associatives non adhérentes à la fédération régionale pour intégrer notre réseau
- > Le développement d'un projet jeunesse avec une MJC en milieu rural ayant consolidé la création d'un poste affecté
- > Le développement de partenariats existants positionnant la MJC comme actrice et coordinatrice de projet de territoire

Penser un modèle d'organisation adapté à la conjoncture

- > Adaptation des moyens à déployer au regard de la conjoncture économique
 - Identification des priorités du projet de la FRMJC Occitanie au regard du contexte
 - Ajustements des modalités d'encadrement du projet de la FRMJC Occitanie
 - Définition d'une feuille de route ad hoc réalisable

- > Décision d'espaces de réflexion partagée à approfondir sur nos modèles socioéconomiques au regard du contexte, sur la lisibilité des atouts de nos projets, sur l'engagement des jeunes de 15-29 ans dans les MJC

Instauration de réflexes visant à faire vivre la proximité à tous les échelons

La période d'harmonisation suite à la fusion engendre des temps d'analyses de contexte et de constats pour aménager des temps d'expérimentations d'organisations adaptées.

L'évolution brutale du contexte économique et social nous a amené à penser des modalités d'organisation induisant le développement des relations entre MJC, fédérations départementales et fédération régionale dans les deux sens au regard des besoins croissants du réseau.

Cette approche nous permet de penser l'articulation et la complémentarité entre acteurs au service du maillage du réseau MJC et des territoires partenaires.

Faire solidarité au quotidien devient essentiel pour résister au local dans la durée. Cela passe par une implication à différents niveaux pour développer la qualité de nos communications internes entre chaque niveau d'intervention ; la FRMJC Occitanie faisant de même dans la dynamique nationale.

MOBILISATION FACE A DES ENJEUX

Le partage d'expérience, la création et la mutualisation d'outils ainsi que le portage de certains événements ne pourraient se faire sans les act.eur.rices des MJC. Cette démarche permet de questionner les projets MJC au regard d'enjeux sociaux et culturels qui traversent notre société et donne à voir des actions inspirantes.

NUMERIQUE

Du 26 au 30 janvier à Paris, la FRMJC Occitanie a permis à 2 personnes de participer à la formation mise en place par MJC de France : « L'esprit critique comme outil de transformation sociale ».

Cette formation de 4 jours proposait d'explorer de manière participative les conditions qui permettent de développer une pensée critique au sein des MJC et des territoires.

33

TRANSITION ECOLOGIQUE SOCIALE ET SOLIDAIRE

La FRMJC Occitanie a continué d'accompagner les MJC dans leur transition écologique sociale et solidaire. L'actualité nous rappelle l'importance de prendre en compte les enjeux climatiques sans oublier de répondre aussi aux problématiques sociales et solidaires.

De plus, la TESS représente un véritable levier stratégique confirmé par les administrateurs de la FRMJC Occitanie pour :

- > Ouvrir davantage les MJC aux enjeux environnementaux et sociaux de leurs territoires
- > Renforcer l'engagement citoyen, notamment celui des jeunes, pour qui ces questions constituent une préoccupation majeure
- > Générer des alliances locales et régionales en créant des coopérations utiles et visibles autour de projets partagés
- > Et, à terme, mobiliser des cofinancements autour de projets ancrés dans la transition, qui rendent lisible l'engagement des MJC et leur capacité d'action dans ce domaine

Pour soutenir cette dynamique, un travail important a été réalisé autour de la formalisation d'outils, avec une communication renforcée sur deux supports clés produits début 2025 :

- > Le Quizz TESS : un outil formalisé pour permettre aux structures de tester et d'évaluer leur dynamique de façon ludique.
<https://apps.frmjc-occitanie.net/quiz/tes>
- > La Cartographie participative (Gogocarto) : véritablement essentielle à la stratégie générale TESS de la FRMJC Occitanie, elle a permis aux MJC de faire connaître leurs projets et d'identifier les thématiques les plus opportunes par rapport aux initiatives existantes.
<https://frmjcoccitanie.gogocarto.fr/map#/carte/@43.81,1.89,8z?cat=all>

La FRMJC Occitanie s'est fortement impliquée dans la vie associative du réseau GRAINE.**Cet engagement s'est concrétisé par :**

- Une présence active au sein des instances du Graine, avec une participation à son Conseil d'Administration et à son Assemblée Générale
- Une contribution aux travaux de l'observatoire de la santé, en portant une attention toute particulière à la santé économique des associations d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD)

Enfin, un travail de réflexion approfondi a été mené cette année. Il est parti d'un constat d'essoufflement de la dynamique TESS : l'intégration de la transition écologique se révèle très inégale selon les MJC et le contexte économique contraint, couplé à une baisse des moyens humains, a freiné les initiatives. Le risque d'isolement des bénévoles ou salariés engagés a également été identifié.

Pour relancer cette dynamique, une réunion de concertation avec une représentation des « électrons verts » a été organisée notamment le 23 juin 2025, suivie d'échanges avec le Conseil d'Administration le 28 juin. Ces rencontres ont permis de faire remonter les besoins du terrain et de réaffirmer l'ambition politique de la fédération régionale.

Le Conseil d'Administration de la FRMJC Occitanie a ainsi validé :

- La volonté de rester sur une dynamique TESS « soft » ou « bottom-up », mais de rendre celle-ci plus « concrète » par l'entrée projet (une dynamique annuelle pouvant servir ce but)
- De maintenir la TESS comme un axe de travail distinct tout en l'intégrant de manière transversale dans les autres domaines d'action

Dans cette continuité, ces échanges ont permis de préparer l'année 2026. Il a été proposé au Conseil d'Administration (CA) de compléter cette approche par une orientation plus ciblée : choisir une thématique annuelle spécifique (par exemple la mobilité douce ou l'alimentation durable) plutôt qu'une sensibilisation générale. L'objectif était de simplifier l'approche pour faciliter l'engagement des MJC sur le terrain à travers des projets concrets et des temps forts (appels à contribution, visioconférences avec des experts, rencontres entre MJC).

Le CA, ayant trouvé pertinent d'aller plus loin sur cet axe avec une véritable stratégie « soft » sans risquer de brusquer un réseau déjà très actif sur le sujet, a retenu ces propositions et a décidé pour les deux années à venir de :

- Proposer une thématique globale (ex : Réduction des déchets) plutôt qu'un type d'action précis, afin de permettre à toutes les MJC de s'inscrire dans le chantier annuel
- Valoriser l'existant, y compris les modes de fonctionnement ou les actions TESS déjà engagées (sans forcément une étiquette TESS)
- Continuer de sensibiliser aux enjeux TESS, notamment les jeunes qui, malgré une prise de conscience de ces enjeux, restent attachés à la « Fast fashion » (achat de vêtements à bas prix sur des plateformes de type TEMU...)

PRATIQUES ARTISTIQUES EN AMATEUR

Après plusieurs années de travail et de partage d'expériences multiples dans le réseau, nous réaffirmons notre choix de créer des espaces et des méthodes propices à la création, à la pratique et l'expérimentation artistique et culturelle avec pour finalité l'émancipation individuelle et collective.

Les MJC, lieux culturels de proximité, défendent les droits culturels et affirment la conception d'une culture comme levier d'émancipation des peuples et outil de démocratie. Pour appuyer cette orientation, nous mettons en lumière 2 projets innovants :

35

La salle multiculturelle de Técou, le Hangart

Ce projet local est au service du rayonnement de l'agglomération. Il permet d'affirmer un axe fondamental : soutenir la création dans une démarche d'hospitalité et de lien de proximité. Le Hangart a vocation à offrir aux artistes et aux participant.es un écrin propice à la réflexion et à la création, une invitation à imaginer et s'évader. Le projet a vocation à s'adresser à tous les publics, à faciliter les rencontres, les collaborations, les confrontations, à favoriser l'accès à la culture et à sa pratique dans une perspective d'émancipation. Par ailleurs, le projet de la salle multiculturelle s'inscrit à l'échelle de son territoire et au-delà dans une dynamique de développement local.

<https://www.hangart.fr/historique-projet>

Le Festival MJ'sCène, une véritable impulsion de talents

Cet évènement s'est tenu le samedi 5 avril 2025 au Domaine de Bayssan à Béziers. Cet évènement s'inscrit dans une dynamique visant à proposer et intégrer des actions au sein des espaces du Conseil Départemental sur la période 2024/2025. Il a eu pour ambition de rassembler les jeunes du territoire autour d'un projet fédérateur, favorisant les rencontres, les échanges et la valorisation de leurs compétences et de leurs pratiques.

À travers cette initiative, la pratique artistique a été mise en avant comme un véritable levier d'émancipation pour les jeunes, tout en leur offrant une ouverture culturelle. Le festival a également encouragé la diversité culturelle ainsi qu'une participation citoyenne active.

Le projet a mobilisé dix Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC), dont huit situées dans l'Hérault (Castelnau-le-Lez, Béziers, Mauguio-Carnon, Poussan, Puisserguier, Servian, Teyran et Jacou) et deux dans l'Aude (Coursan et Fitou). Ensemble, elles ont permis la mise en place de onze ateliers de découverte, réunissant 98 jeunes âgés de 10 à 25 ans. Ces ateliers couvraient des domaines variés tels que la radio, la peinture fluide, le hip-hop, les danses du monde, la sculpture sur argile, le théâtre d'improvisation, la découverte du métier de tatoueur, les métiers de la scène ou encore le Pass Culture.

Le festival a donné lieu à douze représentations, mettant en lumière 122 jeunes artistes en herbe à travers des disciplines telles que le hip-hop, le théâtre, le court métrage, le modern jazz, la danse adaptée ou encore les pyramides humaines. Ces performances ont su séduire un public de plus de 350 spectateurs, témoignant du succès de cette manifestation et de l'engagement des jeunes participants.

MOBILITE INTERNATIONALE

La volonté du réseau est de faciliter les échanges interculturels et la mobilité internationale notamment à destination des jeunes ayant moins d'opportunités.

En 2025 nous nous sommes fixés les objectifs suivants :

- > Faciliter la montée en compétences des salarié.es MJC à la mobilité internationale
- > Pérenniser les acquis (compétences, expériences et réseau de partenaires internationaux) dans le réseau
- > Faire vivre l'expérience de la mobilité internationale à tous les acteurs MJC
- > Représenter les MJC dans les instances, les institutions et les organisations mobilisées sur cette question

36

Accompagner

Nous accompagnons les MJC porteuses de compétences et de projets internationaux pour qu'elles animent (Graulhet et Aureilhan) ou participent aux collectifs départementaux des acteurs de la mobilité européenne et internationale.

La FRMJC Occitanie porte une labélisation LEAD, comme les MJC de Gaillac et Graulhet. Cela lui permet de coordonner l'accueil de volontaires européens auprès des structures labélisées Corps Européens de Solidarité (CES).

Notre travail de partenariat se poursuit avec la DRAJES (Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport) Occitanie et le CRIJ (Centre Régional Information Jeunesse) Occitanie.

Développer

Dans la continuité de notre partenariat d'action avec la Belgique, nous avons eu le plaisir d'accueillir des membres de la Fédération des Maisons de Jeunes en Belgique francophone lors de POP Campus sur deux ateliers : Jeunesse et interculturalité.

Afin d'asseoir l'interconnaissance de nos réseaux, la FRMJC Occitanie accompagnée de MJC de France se sont rendus au 75 ans des MJ, à Namur. Ce moment a été l'occasion pour nous de découvrir une fois de plus l'histoire et la technicité de ce réseau.

Nous avons aussi profité de la convention nationale des MJC de France organisée en Juillet 2025, pour partager cette envie de faire ensemble.

Ainsi, ce partenariat se poursuit, via la projection d'un Erasmus+ « mobilité des acteurs de jeunesse » sur 2026.

ESPACES DE DEBATS

Mise à disposition de compétences et d'expertises afin d'accompagner des communes dans l'animation et pilotage des projets de territoire.

Depuis septembre 2025 la ville de Saint-Lys s'appuie sur l'expertise de la chargée de mission de la FRMJC Occitanie pour conduire le pilotage, l'animation et le bilan du PEDT de sa commune.

La coordination de ce projet nécessite, entre autre, la mise en synergie de différents acteurs mobilisés pour la réalisation des actions et des perspectives définies par la Ville avec ses partenaires lors des comités de pilotage notamment.

La coordinatrice est aussi la garante de la conduite des actions éducatives et sociales définies, de la mobilisation efficace des ressources territoriales, ainsi que du suivi opérationnel des projets et des engagements de la commune. Elle facilite également la communication autour du projet et encourage la participation des différents publics concernés.

FONCTION SOCIALE ET SOLIDAIRE

37

Nous comptons aujourd'hui 4 MJC qui disposent d'un agrément Centre Social et 14 qui bénéficient d'un agrément Espace de Vie Sociale (EVS). Ces MJC mettent en œuvre des activités à forte orientation sociale justifiées par des indicateurs sociaux et économiques observés au sein de leur territoire d'intervention. Ces activités peuvent prendre plusieurs formes (accompagnement à la scolarité, sorties familles...) en visant à l'implication et à la prise de responsabilités des usagers et habitants.

Dans le cadre de son rôle d'accompagnement, la fédération régionale est aux côtés des structures pour les soutenir dans l'obtention et le renouvellement de ces agréments.

Cet appui technique et stratégique se traduit concrètement par une aide à la réalisation et à l'écriture du diagnostic partagé (via la mise à disposition et le transfert d'outils méthodologiques), un accompagnement dans la définition et l'écriture des stratégies du projet social, ainsi qu'un soutien renforcé lors des contrôles et évaluations menés par la CAF.

À ce titre, la FRMJC Occitanie a particulièrement soutenu la MJC de Pamiers, devenue officiellement Centre Social depuis le 1er janvier, succédant ainsi à un Centre Social de la CAF jusqu'alors géré en régie directe. La FRMJC Occitanie a participé, aux côtés de la MJC, à un ensemble de réunions stratégiques. De plus, elle a facilité le transfert d'éléments méthodologiques et d'expériences issus des autres MJC agréées Centre Social du réseau afin d'aider l'équipe de Pamiers à rédiger et structurer son projet social.

DISPOSITIF SERVICE CIVIQUE

La fédération régionale bénéficie d'un soutien financier de la part du Conseil régional lui permettant ainsi de développer, pour le réseau MJC Occitanie, un dispositif d'accompagnement et de formation de qualité. Par leur affiliation à la fédération régionale, des MJC disposent d'un agrément Service Civique obtenu nationalement par MJC de France.

Sur l'exercice 2025, nous avons pu maintenir la proposition de trois types de contrats :

- > 6 à 10 mois pour les volontaires en difficultés sociales et personnelles
- > 6 à 10 mois pour les volontaires engagés sur un dispositif CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)
- > 6 à 8 mois pour tous les autres cas

37 jeunes ont pu réaliser leur parcours Service Civique au sein d'une MJC du réseau Occitanie.

Dans chaque MJC, un tuteur a été désigné pour accompagner au maximum deux volontaires. Nous avons toujours appliqué ce ratio pour garantir les meilleures conditions de suivi des jeunes, notamment ceux qui rencontrent des difficultés importantes dans leur parcours de vie et exigeant un accompagnement soutenu et individualisé.

Des temps d'accompagnement individuel des volontaires sous forme de Webi-volontaires

Ces temps ont permis aux volontaires d'échanger autour de leurs expériences et l'organisation de leurs missions, de mener une réflexion sur l'intérêt et le sens de leurs engagements mais aussi, d'appréhender leurs projets personnels et/ou professionnels pour la période post Service Civique.

Un temps de formation et de regroupement des volontaires

En avril 2025, les volontaires ont participé à une formation en lien avec les ODD 2030. A ce titre, ils ont pu expérimenter le lien entre l'environnement et le dynamique de projet. Cette formation s'est déroulé sur 2 jours.

Une journée de formation des tuteurs

En lien avec MJC de France, les tuteurs, tous expérimentés, ont participé à une formation autour de l'accompagnement des volontaires en service civique dans une dynamique de recherche constante de qualité, source de développement personnel et d'un engagement civique et citoyen.

Cela a permis :

- > De capitaliser des ressources et outils mobilisés par les acteurs du Service Civique dans l'accompagnement de leurs volontaires
- > D'échanger des bonnes pratiques et innovations, outils d'accompagnement
- > D'interroger la posture réflexive du tuteur, par la formalisation de problématiques spécifiques et recherche collective de solutions

Les missions des volontaires les plus répétées correspondent logiquement à celles majoritairement rencontrées dans les MJC d'Occitanie.

Les missions des volontaires sont toujours complémentaires et en cohérence avec le projet des MJC. Les activités des volontaires ne sont jamais isolées des autres activités de l'association. Ainsi, les volontaires ont pu entretenir des relations constantes avec les autres membres de l'équipe ; ce qui a été facteur d'intégration, de richesse humaine, de motivation et de reconnaissance.



Le Conseil Régional soutient financièrement la FRMJC Occitanie pour coordonner et animer le dispositif d'accompagnement et de formation Service Civique pour l'ensemble des MJC d'Occitanie.

CITOYENNETE ET DEVELOPPEMENT DE L'ESPRIT CRITIQUE

La FRMJC Occitanie fait le choix de mettre à disposition des MJC de l'Occitanie des outils pédagogiques. Ces outils sont mis en itinérance dans le réseau dans le but d'illustrer à différents publics des enjeux de société et d'élever l'esprit critique de chacun.

Des-Infox

A l'initiative de MJC de France, cette méthode pédagogique d'éducation aux médias et à l'information a été élaborée par des professionnel-le-s de l'éducation populaire, des universitaires et des journalistes spécialisé.es sur les questions d'usage numérique. En s'adressant à des adolescents et à des adultes, il vise à la formation de l'analyse critique et à l'usage raisonné de l'information. Nous disposons de deux kits Des-Infox afin de les mettre à la disposition des MJC.

Pour l'année 2025, au total, 6 départements ont été touchés (Aude, Aveyron, Tarn, Haute-Garonne, Tarn et Garonne, l'Hérault).

39

NOMBRE DE STRUCTURES ACCUEILLANTES	DONT IMPLANTEES EN QPV	DONT EN ZONE URBAINE OU PERI-URBAINE	DONT EN ZONE RURALE	TOTAL
MJC		4	3	7
MJC CS ou MJC EVS		1		1
Établissements scolaires		2	4	6
Espaces municipales ou intercommunales			3	3
SNU		1		1
TOTAL		8	10	18

Sur la FRMJC Occitanie, l'EMI reste un axe fort.

Nous avons notamment déployé une ACN en 2025. Sara Jourdin, portant la compétence EMI pour MJC de France a animé cette formation. Nous avons à cette occasion formé 10 personnes de 6 fédérations différentes.

Par ailleurs, nous avons aussi participé à l'atelier EMI de la convention nationale.

Nous sommes donc partie prenante d'une mise à jour de Désinfox si celle-ci est enclenchée pour 2026.

K'est-ce t'en sexe

L'accessibilité des jeunes à des informations concernant la sexualité et la vie affective, sous l'angle des pratiques, n'est pas toujours évidente. Afin de pouvoir aborder le sujet de manière ludique, pédagogique et surtout décontractée, les acteurs bénévoles et professionnels de la FRMJC Bretagne-Pays de Loire ont conçu un outil pour parler de l'amour, des sentiments, de la vie sexuelle dans toute ses dimensions... avec les jeunes. Ce jeu de plateau collaboratif est le fruit d'un travail de 4 années en partenariat avec des établissements scolaires, des infirmières et des associations.

Pour préparer les animateur.trices jeunesse d'Occitanie à son utilisation, une formation a été organisée en lien étroit avec la FRMJC Bretagne-Pays de Loire. Nous avons pu observer deux profils différents parmi les participant.es : un groupe plus au stade de l'éveil aux questions de santé sexuelle puis des personnes ayant surtout besoin de consolider leurs connaissances sur le sujet.

Pour les deux groupes, un axe fort de conscientisation a émergé autour des violences intrafamiliales et de l'indispensable posture d'écoute active.

Nous avons notamment déployé une ACN en 2025. Nous avons à cette occasion formé 8 personnes de 4 fédérations différentes.

POP CAMPUS

Le regroupement POP Campus bisannuel est un moment où les MJC peuvent s'inspirer les unes des autres et repartir avec des idées de réflexions, d'actions, de productions, d'outils...

C'est aussi l'occasion de temps d'échanges informels entre pairs, professionnels et bénévoles.

Par ailleurs, c'est un moment où les fédérations affinent leur compréhension des besoins des MJC pour finaliser leurs modalités d'intervention visant à accompagner les maisons et animer le réseau.

POP Campus fait donc partie des espaces essentiels du projet fédéral que coordonne la fédération régionale, afin que le projet de chaque fédération s'articule et soit complémentaire au profit du développement des projets MJC et des projets de territoires.

POP Campus 2025 s'est déroulé le 23 Mai à la MJC de Gaillac dans le Tarn. Nous avons fait le choix de mettre en place cet événement dans le Tarn, département rural de l'Occitanie dans le but que l'évènement POP Campus puisse participer au dynamisme de la vie locale.

Ainsi, ce sont 129 acteurs.trices des Maisons des Jeunes et de la Culture Occitanie qui ont participé à l'évènement.

Quelques chiffres :

- > 129 participants ont pu parcourir tous les espaces d'animation proposés dans cette journée
- > 28 MJC étaient représentées lors de cet événement
- > 10 départements différents de l'Occitanie étaient présents
- > 3 fédérations départementales des MJC
- > MJC de France

Au total, ce sont 14 ateliers animés et plusieurs stands qui ont été proposés tout au long de la journée.

Tous les acteurs.trices MJC, c'est-à-dire salarié.e.s FRMJC, salarié.e.s MJC, administrateurs et administratrices de MJC, bénévoles engagé.e.s dans des actions au sein de leur MJC, jeunes et volontaires ont été présents et actifs sur l'évènement.

POP Campus est un temps fort des MJC de l'Occitanie qui vise à :

- > Partager les expériences des acteurs MJC
- > Analyser les stratégies locales des projets MJC
- > Produire du matériel pour nourrir l'Agora'tchatche (annuel des MJC de l'Occitanie visant à réfléchir collectivement autour du projet associatif, aux stratégies et perspectives qui guideront nos actions (les choix des priorités).
- > Créer un espace d'inspiration, de valorisation et d'identification des ressources et des besoins du réseau
- > Faciliter l'interconnaissance des acteurs MJC
- > Faciliter l'appropriation de ces espaces aux nouveaux arrivants
- > Vivre un moment de convivialité

41

Ainsi « POP Campus » 2025 a permis :

- > D'identifier les ressources et les besoins des MJC
- > D'identifier et de faire connaissance avec les acteurs Occitanie
- > De s'inspirer les uns des autres
- > De penser des axes de travail à porter au sein du réseau

Pour répondre à ces objectifs, 14 ateliers ont été réalisés :

- > Les droits culturels dans les MJC
- > Conseil d'administration ou conseils d'attraction ? Ré-interrogeons l'attractivité de nos espaces de participation à la vie associative dans la volonté de les rendre accessible à nos jeunes
- > Plus qu'une méthode, une posture... L'animation dans toute sa complexité
- > La culture comme levier du lien social et de projets de partenariats sur les territoires
- > « Le projet socio-culturel, plus qu'un projet ! Un outil vers une compétence citoyenne ! »
- > La « MJC des Possibles »
- > « Et si on repensait la gouvernance associative pour amener les jeunes à s'engager ? »
- > La nécessité de transformation du modèle socio-économique de nos MJC
- > L'engagement des jeunes dans les MJC, réflexion et débat
- > « L'expérimentation d'un nouveau mode de gouvernance : les collectifs ! »
- > MJC et Utilité sociale

- > La Culture, un levier d'animation et de construction des individus et des territoires
- > « L'interculturalité, un outil vers une compétence citoyenneté ! »
- > Emancipation et responsabilisation des jeunes : outils et dispositifs

Par ailleurs des stands ont été mis à participation des MJC ayant pour objectif de générer de l'idée et de préparer les actions nécessaires à la prochaine saison :

- > Outils pédagogiques (K'est-ce t'en sexe, Des-Infox, carnets de routes, arts et sports)
- > Jeunesse
- > Europe (CES)
- > Volontariat en service civique
- > Transition écologique sociale et solidaire
- > Intelligence artificielle
- > « Ma MJC, c'est... »
- > Ainsi qu'une exposition de la DRAJES Occitanie : « L'engagement des Jeunes ».

La programmation finalisée a permis de mettre en lumière différents outils et projets, de espaces de conférences-débat, l'intervention de deux professionnels de la Fédération des Maisons de Jeunes en Belgique francophone avec lesquels nous travaillons sur les dimensions citoyenneté des jeunes et de l'interculturalité et l'animation d'ateliers par des jeunes notamment stagiaires et volontaires des MJC.

Les axes majeurs du projet pour 2025 ont été de pouvoir répondre aux besoins suivants :

- > Se doter d'argumentaires simples facilitant la compréhension de nos projets et de leurs effets sur les territoires, mais aussi du pouvoir d'agir des gens, toutes générations confondues, tant en interne qu'en externe de la MJC : il s'agit de promouvoir la politisation non partisane de nos projets. La production à venir qui serait issue de ce chantier pourra être réinvestie par chaque maison qui le souhaite pour fédérer de nouvelles forces locales au service du projet et entretenir des relations partenariales structurantes avec les pouvoirs publics et autres alliances
- > Penser l'autonomie de nos projets ou comment identifier des alliances et une diversification de co-financements en fonction des enjeux sur lesquels le projet MJC est positionné. Par ailleurs, quels arbitrages possibles pour calibrer une activité porteuse de sens au regard des moyens humains mobilisables ? Des questions parmi d'autres qui sont les nôtres au quotidien sur la période et réinterrogent nos modèles socio-économiques. Quels espaces ressources à venir pour développer ensemble des réponses réinvestissables au local ?
- > Réactualiser notre perception de ce que sont les jeunes aujourd'hui pour continuer à créer les conditions de leur engagement pour l'intérêt général (les enjeux porteurs de mobilisation, attractivité de nos espaces de participation, adaptation de nos postures et de nos communications, type d'actions sources d'intérêt...)

Le contact entre les participants et les intervenant a été plus que concluant. Un groupe de travail s'est développé sur le MSE, le travail sur les jeunes et la culture a donné lieu à deux cycles prospectifs (accueil libre et spécificité de la pratique artistique en amateur).

En nous appuyant sur des animateurs de postes et fonctions différentes (professionnels et bénévoles), d'âges différents, en incluant les jeunes et en faisant appel à des professionnelles homologues de Belgique, nous avons réussi à démultiplier les méthodes d'animation.

Le film de POP Campus 2025 : <https://www.youtube.com/watch?v=ETWt9Caoazo>

PARTICIPATION A LA CONVENTION NATIONALE

Du 4 au 6 juillet 2025 a eu lieu en Bretagne la convention nationale sur le thème de « La transmission ». La FRMJC Occitanie a participé en proposant 5 ateliers :

« Des-Infox 2.0 – Décoder, comprendre, agir »

L'atelier comportait 20 participants avec une moyenne d'âge 30 ans et portait sur l'éducation aux médias et à l'information, en explorant diverses méthodes d'engagement pour différents publics et en soulignant l'importance de développer l'esprit critique.

Les participants ont discuté de l'utilisation de ressources visuelles, de jeux et d'activités pratiques pour stimuler la réflexion, ainsi que de la nécessité de former les animateurs et de partager les connaissances au sein du réseau des MJC.

Enfin, ils ont abordé l'importance de comprendre les médias sociaux et les ressources numériques, tout en mettant l'accent sur l'adaptation des approches selon l'âge du public cible et sur la création d'outils évolutifs pour l'avenir peut-être sous une forme numérique.

Pour illustrer cet atelier nous avons contribué à « infoxer » une partie de la convention nationale en créant des affiches placardées sur lesquelles était inscrit un QRCode. Celui-ci redirigeait le public vers une fausse application mobile qui leur demandait des informations pour les sensibiliser à la technique du « phishing » et les amener finalement vers l'atelier EMI.

Elle est toujours accessible ici <https://apps.frmjc-occitanie.net/mjconnect>

« Le projet socioculturel, un outil vers une compétence citoyenneté »

Animé par Khalissa El Abbadi de la Fédération des Maisons de Jeunes en Belgique francophone, cet atelier se place dans la dynamique d'un projet global mené par la FRMJC Occitanie en partenariat avec la Fédération des Maisons de Jeunes en Belgique francophone : l'élaboration d'un parcours vers une citoyenneté conscientisée.

La mixité sociale est l'un de nos combats. Les MJC ont toujours été ouvertes à tous. La connaissance de l'autre étant le premier pas vers une certaine réconciliation des jeunes, vers un apaisement sociétal, quels outils sommes-nous en mesure de mettre au service de cet axe ?

En quoi l'interculturalité serait-elle la clé d'un parcours vers une citoyenneté plus humaine et une conscience politique certaine pour nos jeunes ? Comment les amener à faire politique autrement ?

L'objectif de l'atelier était de découvrir le dispositif METIS à travers sa mallette, un média facilitateur de l'échange et du dialogue.

Le lien vers l'outil Métis : <https://fmjbf.org/activite/metis/>

« L'animation, un outil de l'accompagnement des jeunes vers la compétence citoyenne »

Animé par Cécile Lebrun, cet atelier se place dans la dynamique d'un projet global mené par la FRMJC Occitanie en partenariat avec la Fédération des Maisons de Jeunes en Belgique francophone : l'élaboration d'un parcours vers une citoyenneté conscientisée.

Nous avons proposé dans cet atelier de réinterroger le parcours du jeune dans nos structures et la place qui lui est laissée.

Ainsi, dans un contexte sociétal où la prise de conscience de l'urgence politique est indispensable, quelle pédagogie pourrions-nous mettre à disposition du parcours du jeune vers son émancipation, de son indispensable engagement vers une citoyenneté active ?

L'intérêt de cet atelier a été s'inspirer pour dessiner un parcours de formation à l'émancipation de la jeunesse.

En effet, même si les MJ et les MJC diffèrent dans la structuration de leur projet et leur public cible, il n'en est rien de leur but commun concernant la jeunesse.

Ces deux ateliers ont permis de mesurer la résonance des thématiques défendues en Occitanie sur l'ensemble du réseau MJC de France.

« Réinterrogeons l'attractivité de nos espaces de participation à la vie associative »

Le Conseil d'Administration est la structure initiale pour parler des espaces de partage à tous les niveaux. A travers cet atelier, nous nous sommes interrogés sur l'attractivité de nos espaces de participation associatifs et sur la place de chaque public notamment des jeunes dans ces espaces.

L'objectif a été d'identifier nos forces et nos ajustements à mettre en œuvre pour rendre plus attractifs nos espaces de participation.

« MJC des possibles, un outil conceptuel pour faire découvrir nos pratiques »

La MJC des Possibles est un atelier conceptualisé mis en place par la FRMJC Occitanie lors d'un séminaire de l'ANDEV. L'idée est de pouvoir créer un outil conceptuel qui nous permet de donner à voir nos spécificités et savoir-faire en MJC en un one shot à travers une immersion dans un espace MJC fictif.

Ce projet se situe dans la continuité des MJC de Demain. C'est un outil de communication interne et externe car il permet à la fois de faire vivre l'espace MJC à d'autres (notamment dans la relation aux institutionnels, mais aussi de réinterroger nos pratiques, posture, dynamique d'accompagnement...)

Pour cela, la MJC des possibles se compose de 5 espaces distincts : émulation, convivialité, expérimentation, animation et ressources. Le contenu de ces espaces est ré-imaginer à chaque fois pour qu'il puisse répondre à différentes demandes.

Dans cet atelier, les 5 espaces se sont dessinés comme tels :

- > Emulation : quelles pratiques novatrices de nos postures et compétences d'animation
- > Expérimentation : quelles méthodes d'animation en aller-vers et hors les murs ?
- > Convivialité : comment accueille-t-on dans nos MJC ?
- > Animation : une MJC, si je n'ai rien à y faire, pourquoi j'y reste ? La compétence du "laisser faire"
- > Ressources : à partir de témoignages de jeunes ayant eu un parcours dans nos MJC, quels sont les effets de nos accompagnements sur l'acquisition de l'autonomie chez les jeunes dans la construction de leur parcours de vie (le but étant pouvoir souligner l'acquisition de compétences psychosociales).

45

Au total 43 participant.e.s issu.e.s du réseau des MJC de l'Occitanie ont participé à cette convention ainsi que 4 membres de la Fédération des Maisons de Jeunes en Belgique francophone sur les 3 jours.

Voir le film de la convention nationale : <https://www.youtube.com/watch?v=zBrpQfpl4Cg>

DES GROUPES PROSPECTIFS POUR PENSER LES MJC DE DEMAIN

Les groupes prospectifs ont pour but de permettre aux acteurs du réseau d'imaginer des adaptations à mener au sein des projets MJC afin de maintenir notre capacité d'agir avec les habitants et garder une place incontournable sur les territoires.

Trois priorités majeures ont émergé du réseau en 2025 pour les 2 saisons à venir :

- > Promouvoir et transmettre le sens politique et l'utilité du projet JEP MJC pour le parcours d'émancipation d'individus et la cohésion sociale de territoires partenaires, en défendant le sens du projet politique (non partisan) de la MJC et ses effets sur le parcours des gens et la cohésion des territoires dans l'environnement
- > Maintenir l'engagement des forces vives des MJC à l'encadrement et l'animation des projets MJC, en particulier des bénévoles, en entretenant, consolidant et en développant notre expertise en matière de pilotage associatif et autres projets de territoire dans cette période de restriction budgétaire pour maintenir l'engagement d'intérêt général des bénévoles et la viabilité économique des structures
- > Susciter l'engagement citoyen des jeunes par la pratique dans la durée, en entretenant, consolidant et en développant notre expertise pédagogique en matière d'accompagnement des jeunes à une éco-citoyenneté vivante, qui dans les MJC, est une spécificité

Si la feuille de route par chantier est plus large que les travaux des groupes prospectifs, ces derniers ont été lancés en 2025 en lien avec ces 3 chantiers :

Prospectif Droit culturel

L'intégration et la promotion des droits culturels constituent un axe fort de notre démarche d'éducation populaire. L'objectif de ce chantier est de repositionner ces droits dans les projets associatifs des MJC, afin de mettre en évidence leur contribution à la transformation sociale face aux crises actuelles (déclivement du lien social, crise démocratique et écologique). Pour structurer cette dynamique, un collectif de travail transversal a été constitué. Ce collectif est appuyé par l'expertise de Laura Barizza, Doctorante en Sciences de l'Éducation et de la Formation (UMR EFTS), ainsi que par la MJC Jacques Prévert de Toulouse. À travers l'animation de divers espaces de concertation (notamment amorcés lors du POP Campus), ce travail a pour finalité la rédaction d'un texte d'expression collective : la Déclaration de la FRMJC Occitanie sur les droits culturels dans les MJC. Ce document à visée pédagogique et politique (dont la finalisation est prévue pour début 2026) servira de boussole aux associations du réseau et d'outil d'interpellation auprès des pouvoirs publics.

Dans cette perspective, pour l'année 2026, les MJC du réseau seront largement invitées à contribuer à l'enrichissement de ce projet. À l'issue de cette phase de co-construction et après des temps d'échanges avec le Bureau et le Conseil d'Administration (CA), le texte définitif sera soumis au vote pour validation lors de l'Assemblée Générale (AG).

Le Groupe de Réflexion "Modèle Socio-Économique" (MSE)

Faire réseau pour accompagner nos collectifs

Pour ce travail sur le MSE des MJC, afin d'impulser une nouvelle dynamique à nos cycles prospectifs, la FRMJC Occitanie a fait le choix de faire évoluer sa méthode de travail. Nous avons en effet souhaité expérimenter une démarche résolument tournée vers le "faire avec" dès l'initiative du cycle. Pour cela, nous avons constitué un groupe de travail et de réflexion rassemblant une quinzaine de directions « affectées » de toute la région. C'est d'ailleurs dans le cadre de ce cycle prospectif que les objectifs mêmes et la méthode de travail ont été entièrement co-construits avec ces directeurs. Partant du principe que "le changement ne vaut que s'il y a adhésion", cette nouvelle approche mise avant tout sur l'entraide et l'intelligence collective de nos professionnels.

La question centrale qui anime ce collectif est la suivante : « Comment travailler le Modèle Socio-Économique des MJC, au sein même des MJC ? »

L'enjeu de ce groupe n'est pas strictement comptable, mais profondément politique et pédagogique. Il s'agit d'outiller les directions pour qu'elles puissent partager sereinement les enjeux du MSE avec leurs instances bénévoles et leurs équipes. Les travaux en cours visent à produire de la méthodologie et des ressources concrètes pour aider les cadres à faire de la pédagogie, à dépasser l'aspect parfois anxiogène ou émotionnel des questions financières, et ainsi permettre aux bénévoles de prendre des décisions éclairées et lucides.

Ce cycle de travail, qui mêle dimension réflexive et opérationnelle, a vocation à se structurer dans la durée avec des objectifs ambitieux pour 2026 :

- > La finalisation d'un outil d'analyse pédagogique, qui pourrait à terme s'appuyer sur une plateforme numérique dédiée
- > La création d'un guide d'utilisation pratique à destination de l'ensemble du réseau
- > La constitution d'une équipe de professionnels (pair-accompagnement) formée pour accompagner directement les MJC qui en expriment le besoin dans l'appropriation de cet outil

MISE EN SYNERGIE

Depuis la loi Notre, pour de nombreuses MJC, la dimension communale n'est plus alors la seule à prendre en considération. Leur environnement institutionnel, partenarial et financier est en pleine mutation. Pour mieux agir ensemble et asseoir leur identité dans les territoires d'implantation, nous aidons les MJC à élaborer des projets permettant de mieux se connaître, de partager des analyses et d'envisager des stratégies communes induisant parfois des alliances à penser pour des coopérations apportant une plus grande dimension sociale et pédagogique à leur projet.

47

ORGANISATION ET ANIMATION D'ESPACES DE COOPERATION

La fédération régionale a accompagné le positionnement de MJC auprès de leur commune respective afin de faciliter leur identification dans les projets de territoire portés par des EPCI, notamment dans le cadre des CTG.

La FRMJC Occitanie a facilité le positionnement des MJC de l'Hérault dans le cadre de partenariats avec le Conseil Départemental. Dans ce sens, les MJC de l'Hérault se sont regroupées pour réaliser un projet commun construit avec le Conseil Départemental en 2025, et renforcer l'interconnaissance entre les MJC et le Conseil Départemental de l'Hérault.

La FRMJC Occitanie accompagne une réflexion stratégique de plusieurs MJC inscrites sur un même territoire administratif pour penser une approche territoriale, afin de répondre à certains enjeux. La finalité est de renforcer le poids de chaque MJC sur le territoire mais aussi de permettre des parcours d'habitants à travers les MJC du territoire pour certaines actions.

MOBLISATION SUR DES QUESTIONS D'ENFANCE OU DE JEUNESSE

Un espace spécifique aux MJC impliquées dans des projets périscolaires de territoire a été mis en place en 2025.

Certains projets MJC ont un axe fort autour de l'accueil inconditionnel, d'actions d'utilité sociale, de mise en synergie d'acteurs, de projets jeunesse. Autant d'actions soutenues par la CAF dans le cadre de dispositifs spécifiques.

Aujourd'hui, le réseau des MJC compte 14 Espaces de Vie Sociale et 4 centres sociaux, 21 projets jeunesse 11-25 ans soutenus par la Prestations Service Jeunes et certains sont en cours de finalisation de partenariat entre MJC et CAFs.

Sous l'impulsion de la fédération régionale, les MJC de l'Hérault se sont mobilisées pour définir les contours d'un évènement à organiser au printemps 2025 en partenariat avec le conseil départemental de l'Hérault : MJ'Scènes.

Cette action a pour objectifs de :

- > Faire se rencontrer les jeunes du territoire autour d'un événementiel
- > Valoriser les activités, les compétences des jeunes
- > Positionner la pratique artistique comme levier d'émancipation des jeunes
- > Permettre l'ouverture culturelle à tous les jeunes, une diversité culturelle et une participation citoyenne active

COOPERATION AVEC LE REDLAB ET LA ROSÉE

Depuis 2017, les MJC porteuses de projet FabLab se sont investis dans les réseaux national et régional des Fablabs et espaces du Faire (RFFLabs et REDLab). La FRMJC Occitanie était adhérente du RedLab depuis 2022.

En 2024, le RedLab a pris la décision de se mettre en sommeil et d'animer un groupe travail autour du « Faire » à la Rosée. (Association des tiers-lieu d'Occitanie).

La FRMJC Occitanie en est aussi adhérente. Elle y représente des 16 MJC qui portent des projets tiers lieux notamment éducatif. Ce fut notamment le cas lors de la rencontre organisée au Bouillon Cube, dans l'Hérault en juin dernier.

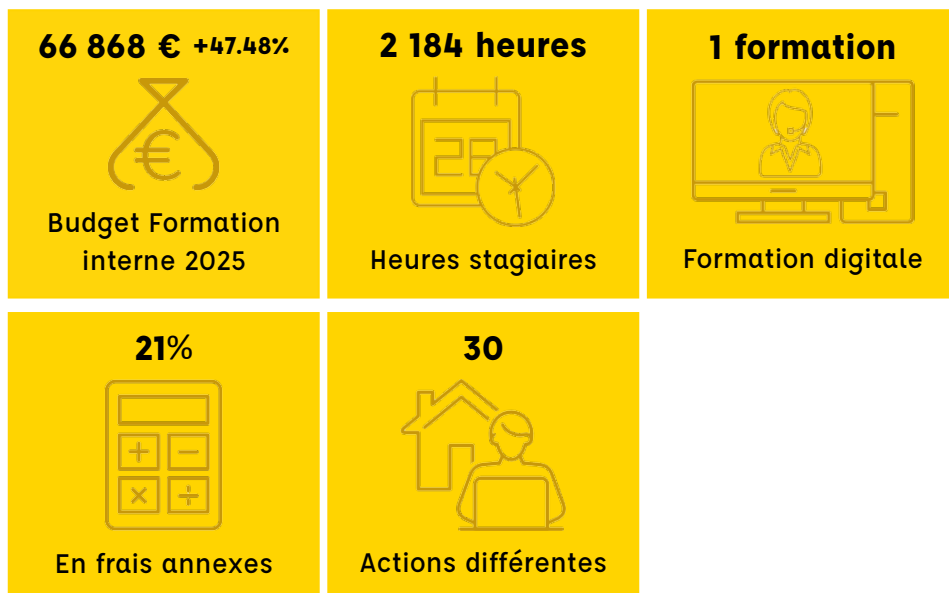
QUALIFICATION DES ACTEURS

La formation des acteurs, mission essentielle de la FRMJC Occitanie, a été assurée cette année en visant plus directement le développement des compétences et dans une volonté d'accroître l'autonomie des personnes. Elle s'inscrit dans une approche respectueuse des valeurs de l'éducation populaire.

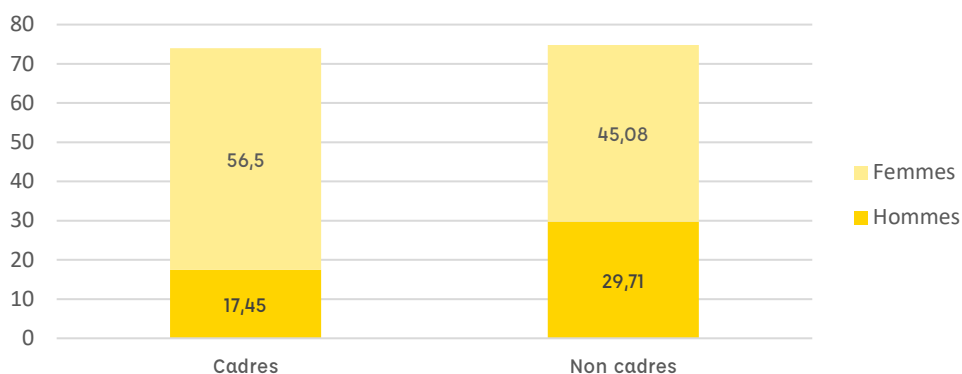
PLAN DE FORMATION INTERNE

Nous avons validé, comme tous les ans, un plan de formation prévisionnel sur des thématiques variées : dynamiser ses pratiques managériales, pratiques artistiques, transition écologique et solidaire, intelligence artificielle, éducation à la vie sexuelle, premiers secours en santé mentale.

49



Moyennes d'heures de formation Femmes / Hommes



RENCONTRE ENTRE PAIRS

Les rencontres entre pairs ont pour vocation de partager les expériences, d'apporter des éclairages sur les enjeux actuels et les transformations de l'environnement professionnel. Elles participent à créer du lien entre pairs et à conforter leur appartenance au réseau des MJC.

Cette année, les rencontres entre pairs avaient pour but de mieux situer les enjeux et besoins des différents acteurs des MJC de l'Occitanie, quel que soit leur poste.

Dans cette idée, c'est l'échange de pratique qui a été privilégié ainsi que des moments de convivialité.

Sur notre site internet frmjc-occitanie.net :

<https://frmjc-occitanie.net/lesprit-des-journees-entre-pairs/>

GESTION DES RICHESSES HUMAINES

L'année 2025 est marquée par les résultats de la mise en œuvre des préconisations ; travaillées dans le contexte de tensions financières fortes, validées par le Conseil d'Administration.

L'ensemble du Conseil d'Administration avec la Présidence de Sylvie BARBERAN, l'équipe technique sous la direction de Daniel JEAN-PIERRE se sont attachés à agir dans les plus brefs délais sur tous les éléments pouvant impacter notre Modèle Socio-Economique (MSE).

Le rapport financier présente clairement les effets positifs sur les finances de la FRMJC Occitanie.

Mais la fonction RH ne cesse de changer de dimension. Attirer de nouveaux talents avec un turnover élevé, gérer la fatigue collective, absorber les réformes, respecter les partenariats sans moyens supplémentaires, modifier l'organisation tout en gardant un lien fort et étroit avec l'ensemble des personnels fédéraux qu'ils soient tout aussi bien sur les postes en fonction support (siège) que sur tous nos personnels affectés (postes réseau).

Le sujet n'est pas seulement la charge de travail, c'est l'intensification du métier de nos professionnels dans un contexte économique dégradé pour le réseau. Gérer les recrutements ne suffit pas, il faut prévenir les risques psychosociaux, sécuriser le quotidien au travail et accompagner des transformations.

Plus que jamais, le portage de l'emploi par la fédération régionale montre tout son intérêt et sa pertinence. Lorsqu'il faut faire corps, se sentir soutenu, mobiliser les forces, nous percevons combien notre rôle à toutes et tous est essentiel.

51

LES PHASES DE LA FUSION 2022-2024 PUIS 2025-2027

Depuis le 1er janvier 2023, date effective de la fusion des deux anciennes fédérations, l'entité devenue unique, la fédération régionale des MJC Occitanie repense en plusieurs phases le fonctionnement de son organisation dans de nouvelles orientations stratégiques et organisationnelles.

L'organisation du travail au siège

Le siège sous la direction de Daniel JEAN-PIERRE met en œuvre la politique générale de la FRMJC Occitanie définie par son conseil d'administration et ses instances. Il se décline en 3 pôles de compétences et est organisé comme un « plateau technique et ressource » pour ses activités mais aussi pour l'ensemble des services à rendre ou gérés au profit des associations affiliées :

- > Animation et développement du réseau
- > Ressources humaines, économique et finance
- > Système d'information et communication

Le fonctionnement du siège d'un point de vue économique et financier est fortement lié à la capacité de la FRMJC Occitanie, dans le cadre de son modèle socio-économique (MSE), à couvrir la majeure partie de ses frais de fonctionnement sur les frais d'accompagnement et de suivi (FAS) générés dans le cadre de l'affectation de ses personnels.

L'organe opérationnel : les personnels affectés en MJC

Ce sont des personnels cadres, en direction d'association ou de projets. Rattachés au directeur régional, au directeur des ressources humaines, en lien fonctionnel avec les délégués fédéraux principalement, ils animent les projets des structures en lien avec les conseils d'administration locaux et participent au rayonnement du projet fédéral.

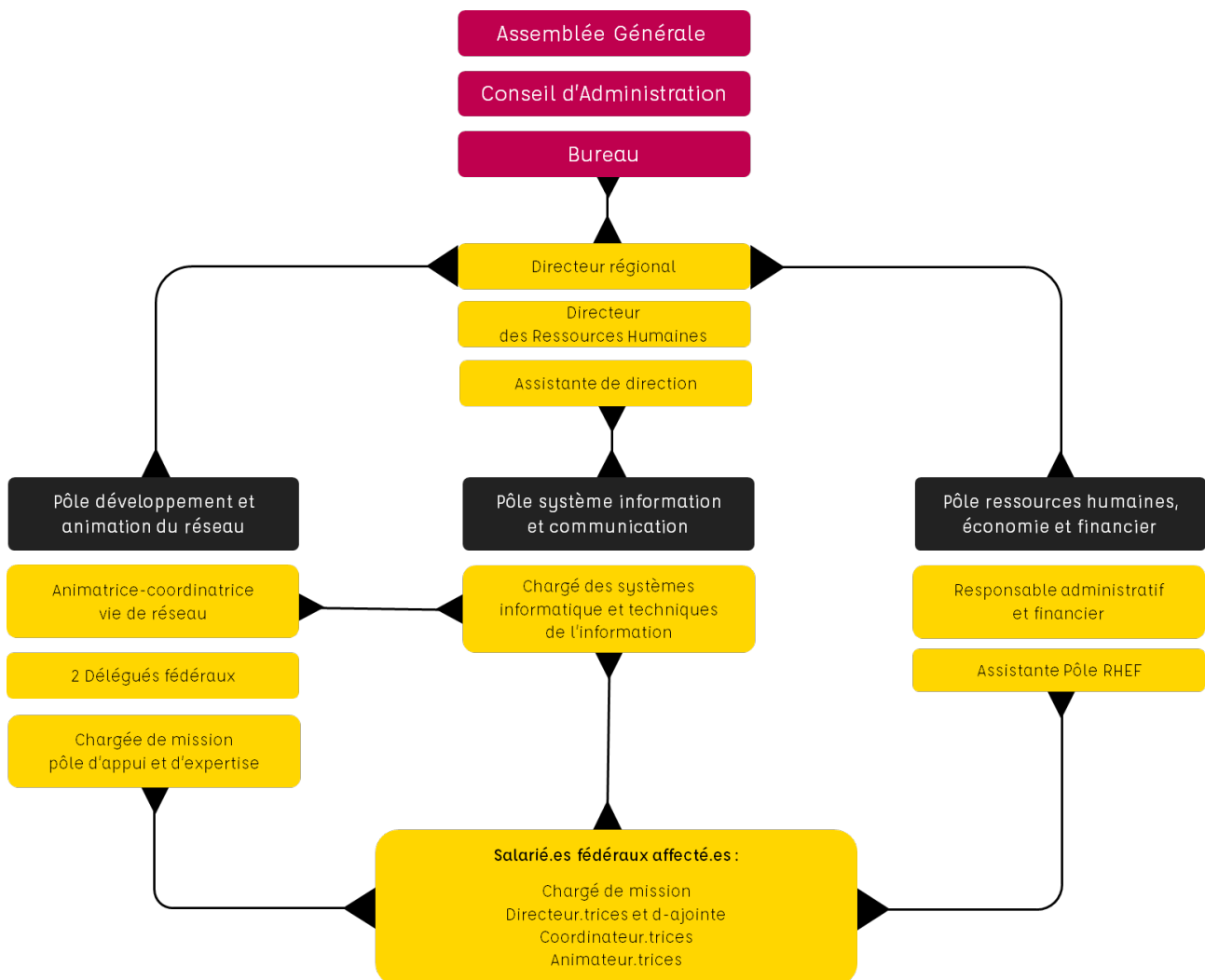
Les postes de direction assurent une interface entre les enjeux politiques de la FRMJC Occitanie et le projet associatif des MJC qu'ils doivent décliner en objectifs opérationnels. Ils gèrent et animent des ressources humaines fédérales ou locales.

L'action de la FRMJC Occitanie est enfin portée sur des postes non-cadres avec des personnels en coordination de domaines d'activités ou de structure et des postes en animation.

Face aux nouvelles préoccupations, les nouvelles habitudes et souhaits de travail issues de la pandémie, les besoins du personnel affecté et les accompagnements inhérents mais aussi le turn-over et les exigences des nouveaux profils, la GRH a du plus que jamais s'adapter.

52

L'ORGANIGRAMME



LES 2 PHASES DE LA FUSION-ABSORPTION

La première phase (2022, 2024) a été marquée par les premiers mois de la fusion effective avec notamment les deux directeurs régionaux, en tuilage, ainsi qu'une nécessaire harmonisation des pratiques en termes de gestion des richesses humaines, administratives et financières.

La seconde phase (2025,2027) a débuté cette année. Elle porte sur l'organisation dite « effective » de la FRMJC Occitanie dans un contexte économique dégradé.

Cela concerne notamment le positionnement des postes de professionnels en fonction de critères conventionnels issus de l'avenant 182 auxquels s'ajoute un critère propre à la FRMJC Occitanie : la participation à la vie du réseau.

L'objectif est à la fois de clarifier les différentes responsabilités et fonctions exercées par les permanents dans leur vie professionnelle mais aussi d'harmoniser l'arborescence de l'emploi fédéral.

Il apparaît en effet que les tâches sont multiples et transversales et qu'elles entraînent par conséquent une perte de lisibilité de la profession et par extension un manque de reconnaissance des potentialités.

L'objectif est à la fois de clarifier les différentes responsabilités et fonctions exercées par les permanents dans leur vie professionnelle mais aussi d'harmoniser l'arborescence de l'emploi fédéral.

53

OBJECTIFS

Dans une dimension très opérationnelle et dans la poursuite d'une gestion ambitieuse des richesses humaines, il est essentiel :

- > D'établir clairement les champs d'intervention des professionnels de la fédération régionale en fonction des missions qui leurs sont confiées, largeur des champs, autonomie, responsabilité, technicité, relationnel et vie réseau
- > De construire un référentiel de compétences relativement fiable et validé aussi bien par le conseil d'administration régional employeur que par les professionnels à associer à cette démarche par l'intermédiaire du comité social et économique (CSE)
- > De permettre aux conseils d'administration locaux et / ou aux collectivités partenaires de mieux appréhender la complexité des champs d'intervention des professionnels siège et affectés, qu'ils soient sur des fonctions support, directeurs, coordinateurs ou animateurs

Dans un second temps cet outil permettra d'apprécier les postes pour modifier le dispositif actuel d'entretien individuel des salariés et de leur maîtrise professionnelle (EISMP).

LES MISSIONS GENERALES PAR POSTE EN 2025

Postes siège

Daniel Jean-Pierre

Le directeur régional, met en œuvre la politique associative dans le cadre d'une fonction centrale de coordination, de régulation et de mise en cohérence opérationnelle entre toutes les structures du réseau. Il participe activement à la définition du projet et est force de proposition sur les orientations stratégiques du projet de la FRMJC Occitanie auprès du CA. Avec le directeur des ressources humaines, il anime le siège régional et mobilise les ressources et compétences internes nécessaires à l'accompagnement du réseau. Il intervient auprès des collectivités locales, des intercommunalités et des partenaires institutionnels et associatifs pour la gestion des partenariats.

Jean-Michel Giraudot

Le directeur des ressources humaines, pense le fonctionnement et accompagne le changement dans de nouvelles orientations stratégiques et organisationnelles. En collaboration avec le directeur régional, l'objectif visé est la concertation, la cohérence et l'harmonisation au sein de la fédération. Dans une dimension très opérationnelle et avec une attention toute particulière pour les équipes, il poursuit une gestion ambitieuse des richesses humaines : animation et administration du personnel. Dans une culture de proximité, d'énergie collaborative et d'impulsion de projets, il assure également l'appui, le conseil et le contrôle en ressources humaines au service de l'ensemble des acteurs. Le binôme DR / DRH est essentiel au pilotage et à la gestion du projet.

Carole Andrianirina

L'assistante des directions, assure le secrétariat général de la fédération, prend en charge l'administration de la participation du siège à la vie démocratique du réseau, prend en charge, par délégation, des missions d'appui en comptabilité, suivi financier et ressources humaines. Sur ce point précis, elle prend en charge la gestion d'activités de formation (plan de formation interne, actions collectives, formations thématiques en direction des acteurs bénévoles et salariés du réseau MJC...).

Zakari Bounasmir

Le responsable administratif et financier, en lien direct avec le directeur des ressources humaines, prend en charge la comptabilité générale de la fédération. De la saisie des pièces en passant par le suivi des liens partenariaux et de la facturation, jusqu'à la constitution des éléments financiers (compte de résultat et bilan), il occupe une mission essentielle du siège. Il assure également en lien avec l'assistante de direction, le suivi du social, fiscal et la gestion de la paye.

Rosalie Ransijn

L'assistante pôle RHEF, prend en charge, en lien direct avec l'assistante des directions, le RAF et le DRH, et par délégation des missions d'appui en gestion administrative et opérationnelle des activités RH (Recrutement, formation GEPP) et de secrétariat.

Bénédicte Amigues et Olivier Noël

Les deux délégués fédéraux, sont chargés de l'accompagnement et du soutien des acteurs du réseau, du développement de projets et de la gestion d'actions spécifiques. Ils facilitent les échanges, le travail collaboratif. Par délégation, ils ont une mission de représentation politique de la fédération, ils participent à la mise en œuvre du projet fédéral, ils font le lien et assurent le suivi technique et pédagogique des postes affectés, en lien étroit avec la direction régionale.

Monica Guigue-Ortiz

La Chargée de mission pôle d'appui et d'expertise est chargée de l'accompagnement, du conseil et du soutien des acteurs du réseau (bénévoles et professionnels), du développement de projets et de la gestion d'actions spécifiques. Elle facilite les échanges, le travail collaboratif et assure la promotion du projet fédéral. Elle accompagne des situations de MJC préalablement identifiées dans l'élaboration, l'organisation et l'évaluation de projets visant à l'animation et au développement des structures, à garantir leur rayonnement sur le territoire en s'inscrivant dans les politiques territoriales dans les domaines de l'enfance, de la jeunesse, de l'animation à la vie sociale et de la culture.

Elle accompagne aussi des initiatives d'acteurs du réseau MJC par l'apport d'une expertise technique et opérationnelle au montage de projets MJC ou de territoire.

Chloë Zampiero

L'animatrice coordinatrice vie réseau, initie et impulse des actions de réseau (regroupements, évènements, formations, accompagnements...) mobilisant des compétences et des ressources des MJC (salariés et bénévoles). Elle soutient et accompagne des initiatives d'acteurs du réseau MJC (Régional, national voire européen) par l'apport d'une expertise technique et opérationnelle aux montages de projets MJC. Elle assure en lien avec l'équipe et en particulier le chargé des SITI la communication globale de l'entité, active la promotion et valorisation des actions fédérales.

Fabrice Labrouche

Le chargé des systèmes informatiques et techniques de l'information, a la charge de la gestion des projets informatiques. Il contribue à la définition et au déploiement des systèmes d'information selon les besoins fonctionnels et la stratégie de la fédération régionale. Il collabore étroitement avec l'animatrice coordinatrice vie réseau sur tous les aspects techniques liés à la communication. Il soutient les MJC sur l'installation et l'encadrement sur l'outil de gestion des adhérents « Noethys » et il répond aux demandes informatiques quotidiennes. Cette action participe à l'animation du réseau.

Postes affectés

Aux missions principales s'ajoute la participation à la vie du réseau.

Mylène Gaud

La chargée de mission d'accompagnement et d'animation du réseau de l'Aude affectée à la fédération départementale de l'Aude (11) et référente de secteur (Narbonnais), assure une mission à l'interface des postes fonction support et affectés. Elle assure, dans une dynamique de coopération avec la FRMJC Occitanie, l'encadrement de la FD11 des MJC et alimente le conseil d'administration dans la définition du projet départemental. A ce titre, elle assure le suivi des MJC (vie associative et dans leur positionnement sur des enjeux de territoire d'implantation), anime le réseau Audois (organise des espaces de ressources collectives) et participe aux espaces stratégiques de représentation de l'institution. Elle saisit enfin des opportunités visant à inscrire et valoriser le réseau (Co-animation du CDJ, Guidasso, Actions de formations avec la SDJES...). Enfin, elle est en appui de collectivités partenaires dont Marcorignan pour assurer son positionnement dans la politique jeunesse locale inscrite dans le cadre de la CTG.

Eve Battivelli, Faysal Behar, Sandrine Benito, Marie Blanc, Hugo Bobek, Bertrand Boillot, Valerie Bonnet, Farida Boukebbouche, Jonathan Calves, Helene Chanteloup, Cecile Chappellaz, Amalia Darraidou, Pascale Dauriac, Laure Delbos, Fabrice Diet, Philippe Duso, Dominique Gourmelon, Sophie Grand, Pascal Gueneau, Cedric Humiere, Caroline Lautre, Guillaume Lemoine, Catherine Lopez, Herve Marcillac, Julien Marco, David Marois, Christine Martiol, Matthieu Maymo, Fabien Mazieres, Hamid Mejdoub, Jeremie Morel, Beatrice Moulas, Emmanuelle Nelzin, Julie Paucot, Denis Perticoz, Stephane Povillon, Joris Rabbe, Delphine Raffel, Julien Sans, Nora Tribby, Laurent Veyries.

Les directions sont responsables de manière permanente de l'équipe dont elles ont la charge. Elles définissent le programme de travail, son exécution et assurent la gestion des ressources humaines de l'association locale.

Elles proposent des actions innovantes et élaborent les projets de la structure, dans le respect des décisions du Conseil d'Administration. Elles en assurent la mise en œuvre en les rendant opérationnels et en les évaluant. Elles assument l'organisation, la coordination voire l'animation des différents domaines d'activités. Gestionnaires, elles assurent la recherche de financement ainsi que l'organisation administrative et financière.

A ce titre, elles définissent et assument la politique économique de la structure, élaborent avec autonomie le budget global de l'association à valider par les instances. Elles participent à la vie du réseau (rencontres thématiques, animations territoriales...) des MJC Occitanie en lien direct avec la Fédération régionale employeur et les fédérations départementales des MJC.

Elles animent la vie démocratique de l'association et sont en soutien constant aux responsables bénévoles. Elles disposent d'une large autonomie avec un contrôle à posteriori des objectifs fixés et d'une délégation permanente de responsabilité conventionnelle. L'un de ces postes présente une particularité. Il assure une direction non pas de structure globale mais du projet artistique et culturel de celle-ci.

Vaia Syriopoulou

La directrice-adjointe veille, en accord avec la direction, au fonctionnement et au développement de la vie associative. Elle identifie en permanence les enjeux, en proposant à la direction des priorités d'action adaptées à la capacité de la MJC. Elle impulse et coordonne une dynamique d'encadrement des domaines d'activité en phase avec le projet associatif défini et la stratégie d'organisation arrêtée par la direction.

Lucas Arcambal, Cyril Arnaud, Alyson Bastien, Laurence Bouineau, Simon Chatelain, Véronique Colome, François Depeyre, Emeline Gaudry, Angelique Laballery, Edwije Lajon, François Llorens, Jonathan Louis, Mouloud Ouachem, Sira Petchot, Helen Ramdhony, Alexandre Vanleene-Negrino

57

Les coordinations sont de deux types. Dans le premier cas est relativement présent dans le Tarn notamment, « les coordinations de structure » peuvent être responsable de manière permanente d'une petite équipe. Elles définissent des processus et rendent compte au terme de leur mission des éventuels écarts entre l'attendu et le réalisé. Elles font des propositions d'actions innovantes et conduisent l'exécution du programme. Elles ont la responsabilité d'un budget de service, de secteur voire d'équipement. Elles peuvent avoir la responsabilité hiérarchique d'une équipe dans le cadre d'une délégation de responsabilité. Elles rendent compte périodiquement de l'utilisation des budgets et de la réalisation des projets. Elles assurent des temps d'animations et maîtrisent plusieurs domaines d'activité ou d'intervention. Elles peuvent présenter et défendre les positions de l'association à l'extérieur.

Dans le second cas, nous allons plutôt parler de « coordinations de secteur », l'action est similaire mais limitée à un secteur d'intervention dont principalement le secteur jeunesse ou culturel.

Pierre Biro, Cyлина Bertrand, Théo Burgos-Villa, Clara Carillo, Christophe Coutanceau, Alice De Resseguier, Medhi Desmet Roc, Aurélien Fabre, Grégoire Gaissad, Julie Glories, Julie Gourdin, Pauline Labassière, Marie-Cécile Laurent-Mathieu, Loïc Le Gac, Xavier Manchon, Nolwen Mettay, Coralie Reboulet, Aurore Sutra, Grégory Vierge

Les postes en animations sont sous l'autorité du conseil d'administration et/ou de la direction de la MJC à qui ils rendent périodiquement compte de son action, les postes en animation ont à concevoir et à mettre en œuvre des activités en direction de public ciblés afin de valoriser leurs expressions artistiques et culturelles. Ils devront faire des propositions d'actions innovantes. Ils ont la responsabilité d'un budget prescrit et peuvent coordonner d'autres salariés sur qui ils peuvent exercer des contrôles de l'activité (accompagnement formatif ou organisationnel de salariés). Ils rendent compte de l'utilisation des budgets et de la réalisation des projets pédagogiques. Ils assument des temps d'animations. Ils maîtrisent leur domaine d'activité et entretiennent des relations avec les partenaires éducatifs locaux concernés. Au regard de la CCNECLAT, Ils font passer un message et sont en capacité d'argumenter voire de désamorcer des difficultés ou conflits.

L'un de ces postes présente une particularité. Il assure une animation non pas de secteur jeunesse mais de l'activité culturelle au sein d'une MJC et la coordination de la programmation d'une salle multiculturelle communale.

Nous avons enfin des postes affectés au service de collectivité partenaire, établissement public qui ont souhaité disposer d'un appui fédéral avec une intervention professionnelle qualifiée et expérimentée.

Ronan Girot

Il est formateur et animateur. Il prend en charge et coordonne des parcours de formations diplômantes de jeunes sportifs de haut niveau et veille à assurer l'animation de la vie étudiante afin de leur permettre plus largement d'avoir accès à l'offre culturelle des MJC.

Pascal Salvetat

Chargé de mission, il participe à la mise en œuvre des grandes orientations de la collectivité en matière de développement local et de projet social par un pilotage et une coordination du projet éducatif et social de territoire dans le cadre d'une Convention Territoriale Globale.

ETAT DES LIEUX AU 31 DECEMBRE 2025

Créations de postes, mouvements et remplacements

Nombre d'embauche au cours de l'année : 12 CDI et 5 CDD

FONCTION	LIEU	DPT.	TYPE DE CONTRAT, CANDIDAT INTERNE OU EXTERNE RETENU
Animation-jeunesse	Portel des Corbières	11	CDI Recrutement candidat externe Pas de candidature interne
Animation-jeunesse	Pont de Demoiselles	31	CDI Recrutement candidat externe Pas de candidature interne
Direction	Mazamet	81	CDI Recrutement candidat externe Pas de candidature interne
Animation coordination	Aiguefonde	81	CDI Recrutement candidat externe Pas de candidature interne
Animation jeunesse	Saint-Lys	31	CDI Recrutement candidat interne Une candidature interne
Animation jeunesse	Toulouse Ponts Jumeaux	31	CDI Recrutement candidat externe Pas de candidature interne
Direction	Toulouse Roguet	31	CDI Recrutement candidat externe Pas de candidature interne
Animation jeunesse	Toulouse Croix-Daurade	31	CDI Recrutement candidat externe Une candidature interne
Animation jeunesse	Léguévin	31	CDD Recrutement candidat interne Une candidature interne
Direction	Saint-Jean	31	CDD Recrutement candidat externe Pas de candidature interne
Animation Jeunesse	Rieumes et du Savès	31	CDI Recrutement externe Pas de candidature interne
Animation coordination	Odos	65	CDI Recrutement candidat externe Pas de candidature interne
Animation jeunesse	Lherm	31	CDD Recrutement candidat externe Pas de candidature interne
Animation coordination	Odos	65	CDI Recrutement candidat externe Pas de candidature interne
Animation Jeunesse	Rieumes et du Savès	31	CDI Recrutement externe Pas de candidature interne
Direction	Aureilhan	65	CDD Recrutement candidat externe Pas de candidature interne
Animation coordination	Saint-Baudille	81	CDD Recrutement candidat externe Pas de candidature interne

59

Sur 17 postes ouverts nous avons eu le positionnement d'au moins un candidat interne sur 3 des 17 postes à pourvoir. Pour ces 3 recrutements, 2 candidats sur 3 ont été recrutés, soit 67% de recrutement à l'interne.

La répartition femmes/hommes

ANNEES	HOMMES	FEMMES	TOTAL
2021	47	33	80
2022 Fusion	47	53	100
2023	46	52	98
2024	40	50	90
2025	45	45	90

Égalité de salaire femmes/hommes à égalité de fonction.

Le pourcentage de femmes au sein de la FRMJC Occitanie est de 50% soit 45 personnes.

L'INDEX EGA PRO

Chaque année nous transmettons aux services du ministère chargé du travail des données permettant un calcul d'indicateurs et de notre niveau de résultat en matière d'écart de rémunérations entre les femmes et les hommes, conformément aux dispositions de l'article D.1142-5 du code du travail.

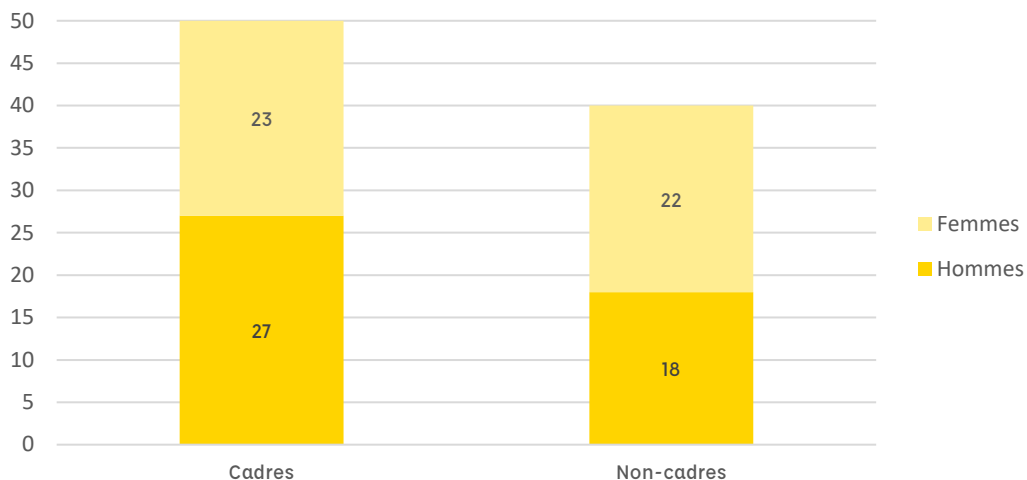
Résultat des points : 91 / 100

- > Indicateur écart de rémunération : 36
- > Indicateur écart de taux d'augmentation individuelles : 35
- > Indicateur retour de congés maternité : 15
- > Indicateur hautes rémunérations : 5

Comme l'égalité professionnelle est supérieur à 85 points nous n'avons aucune mesure supplémentaire à mettre en place. Or, nous gardons tout de même les objectifs de progressions suivants :

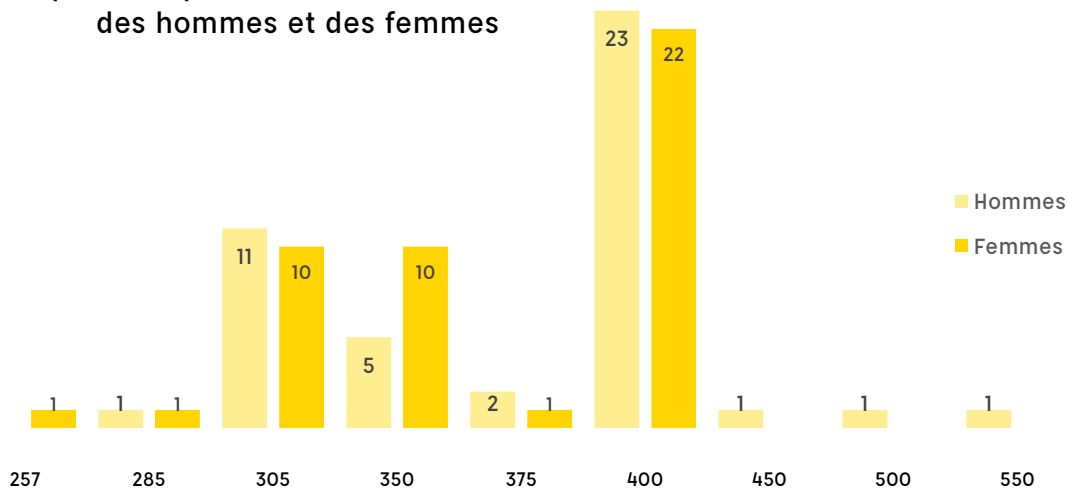
- > Indicateur écart de rémunération
Les écarts sont liés à des renouvellements de postes et de nouveaux entrants. Aller vers une harmonisation des rémunérations si des écarts sont identifiés hors ancienneté ou reconstitution de carrière à l'embauche
- > Indicateur écart de taux d'augmentation individuelles
Veiller à proposer un équilibre F/H lors des commissions rémunération.
- > Indicateur hautes rémunérations
Promouvoir l'accès aux fonctions supports (plus hauts salaires) à des salariées.

Répartition cadres/non cadres par sexe



Le personnel fédéral se répartit en 50 cadres (55%) et 40 non-cadres (45%).

Répartition par niveau de classification des hommes et des femmes

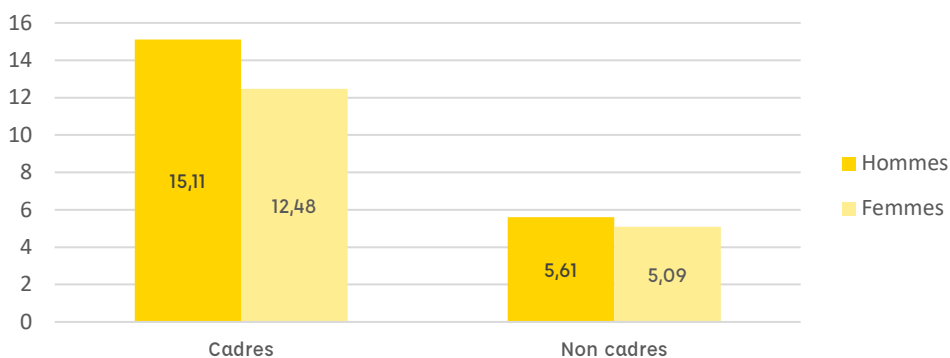


61

L'ancienneté

L'ancienneté moyenne en 2025 s'établit à 10.09 ans contre 9,63 ans en 2024.

Ancienneté moyenne hommes/femmes par catégorie en nombre d'années



TRANCHE ANCIENNETE	HOMMES	FEMMES	TOTAL
< 1 AN	9	7	17
1-4	11	14	25
5-9	2	7	9
10-14	3	6	9
15-19	8	2	10
20-24	7	7	14
25-29	1	0	1
30-34	4	2	6
TOTAL	45	45	90

27% de l'effectif est en poste depuis moins de 4 ans

La moyenne d'âge, les tranches d'âges

La moyenne d'âge baisse passant de 44.90 ans à 44.19 en en 2025.

L'âge moyen d'une femme cadre est de 49.74 ans et de 49.44 ans pour un homme cadre, un équilibre quasi parfait.

62

CATEGORIE	M	F	MOYENNE D'AGE
cadre	49.44	49.74	49.58
employé(e)	37.94	37.05	37.45
MOYENNE D'AGE	44.84 CONTRE 44.25	43.53 CONTRE 43.62	44.19

Répartition en pourcentage par tranche d'âge des hommes et des femmes

TRANCHE D'AGE	M	F	TOTAL GENERAL
20-24	1	1	2
25-29	4	5	9
30-34	3	6	9
35-39	5	3	8
40-44	7	6	13
45-49	10	11	21
50-54	6	6	12
55-59	7	4	11
60-64	2	3	5
TOTAL GENERAL	45	45	90

La tranche des 45 à 49 ans est la plus représentée à hauteur de 23.33 %.

Pyramide des âges au 31/12/2025



Les qualifications 2025

GRUPE	REPARTITION	H	F	TOTAL
Groupe A	1 assistante RH	0	1	1
Groupe C	2 Animateur	1	1	2
Groupe D	16 Animateurs (F/H), 4 animateurs-coordonateurs (F/H), 1 animatrice culturelle	11	10	21
Groupe E	---	0	0	0
Groupe F	12 Animateurs-coordonateurs (F/H), 2 personnels administratifs, 1 animatrice culturelle	5	10	15
Groupe G	1 Direction, 1 Direction-adjointe, 1 personnel administratif	2	1	3
Groupe H	42 Directeurs (F/H), 2 délégués fédéraux(F/H), 1 chargé de mission	23	22	45
Groupe I	personnels administratif (F/H)	1	0	1
Groupe J	1 Directeur Ressources Humaines	1	0	1
Groupe K	1 Directeur régional	1	0	1
	TOTAL	45	45	90

63

EMPLOI	M	F	TOTAL
Administratif	5	5	10
Animation	12	9	18
Animation de coordination	6	10	16
Direction-adjointe	0	1	1
Direction MJC	21	20	41
Direction de Projet	1	0	1
TOTAL GENERAL	45	45	90

Les salaires de référence en décembre 2025

Groupe C - Brut mensuel moyen : 2 145.45

Groupe D - Brut mensuel moyen : 2 373.47

Groupe F - Brut mensuel moyen : 2 830.17

Groupe G - Brut mensuel moyen : 3 041.79

Groupe H - Brut mensuel moyen : 3 420.21

Groupe I J K - Brut mensuel moyen : 4 596.68

Les variations de valeurs de point de 2020 à 2025

La valeur du point était de 6.32 € depuis le 1er janvier 2020. La moyenne annuelle de la valeur du point est donc passée de 6.21 € en 2019 à 6.32 € soit 1.77 % d'augmentation conventionnelle contre 1.22% l'année précédente.

En 2021, la valeur de point n'a pas évolué.

En 2022, nous sommes passés d'une valeur unique à une double valeur de point V1 et V2. Et d'une augmentation en deux ans à deux augmentations sur la même année.

Au 1er janvier 2022, V1 est à 6.45 € et V2 6.37€ puis en mai 2022 V1 6.61 € et V2 6.37 € soit une moyenne 2022 de V1 de 6.54 € et V2 de 6.37 €.

La valeur V1 s'applique au 250 premiers points de coefficient et aux points d'ancienneté. La V2 s'applique sur tous les autres points (reconstitution de carrière, maîtrise professionnelle, points de coupure...)

La progression entre 2021 et 2022 est de près de 4% en moyenne au regard de la composition de notre personnel.

Au 1er janvier 2023, les valeurs de point sont passées de 6.61€ à 6.85€ pour la V1 et de 6.37€ à 6.50€ pour la V2.

En novembre 2023, le coefficient de base du groupe A est passé de 250 points à 257 points.

Cette variation a impliqué, dans la base de calcul des rémunérations, une modification pour l'application des premiers points en V1 qui passent de 250 à 257.

Le 1er janvier 2024, les valeurs de point sont passées de 6.85€ à 7.01€ pour la V1 et de 6.50€ à 6.60€ pour la V2.

Depuis le 1er janvier 2025, les valeurs de point sont passées à 7.15€ pour la V1 et à 6.73€ pour la V2.

La moyenne des salaires bruts au 31 décembre 2025

SALAIRE MOYEN BRUT	3 074.84 €	
La moyenne des 10 salaires bruts les plus élevés	4 385.85 €	
La moyenne des 10 salaires bruts les moins élevés	2 192.54 €	Coefficient de 2.00 contre 2.03 l'an passé

RAPPORT D'ACTIVITES DU CSE SUR L'ANNEE 2025

PRESENTATION DU CSE

Le CSE est une instance unique de représentation du personnel composé de l'employeur et d'une délégation élue du personnel comportant un nombre de membres fixé en fonction de l'effectif de l'entreprise. Il exerce différentes missions selon des attributions déterminées par des dispositions légales et règlementaires et notamment toutes les obligations de l'employeur.

Les attributions du CSE s'exercent au profit des salariés (et toute personne placée sous l'autorité de l'employeur).

65

VOTRE DELEGATION

La délégation du personnel est composée de 9 personnes.

DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL - CSE		
CHAPPELLAZ Cécile	MJC Puylaurens	Suppléante
GRAND Sophie	MJC Coursan	Suppléante
GUIGUE ORTIZ Monica	FRMJC Occitanie	Titulaire
PETCHOT Sira	MJC Vic en Bigorre	Titulaire, Trésorière CSE
POVILLON Stéphane	MJC Gruissan	Suppléant
RABBE Joris	MJC Saint Jean	Titulaire
RAMDHONY Helen	MJC Saint Sulpice	Titulaire, Secrétaire CSE
SANS Julien	MJC Lézignan-Corbières	Titulaire
ZAMPIERO Chloé	FRMJC Occitanie	Suppléante

LA FORMATION

Sur l'année 2025, en lien avec le recueil fait aux Journées d'expression collectives 2024, notre délégation a fait le choix de se former au jeu "SLAC".

Ce jeu est une expérience interactive basée sur des cartes qui permet de stimuler les débats autour de la santé au travail. L'outil facilite la reconnaissance des défis à relever et des ressources à utiliser par les groupes de travail. Cet outil sert non seulement à la formation et à la sensibilisation, mais aussi à l'élaboration d'un plan d'action pour améliorer le bien-être au travail.

Ce jeu a donc été utilisé aux JEC 2025 sur un atelier, afin de poursuivre le chantier "bien-être au travail" et de recueillir les points d'amélioration à mettre en travail pour la suite.

LES REUNIONS ET LES RENCONTRES

- > 9 CSE organisés
- > 10 Commission permanentes
- > 9 Délécaféés

L'ACCOMPAGNEMENT DES SALARIES

66

En 2025, la délégation a accompagné :

- > En présentiel : 4 salariés
- > En distanciel : 11 Salariés

Nous avons amorcé des appels téléphoniques des nouveaux collègues arrivant sur leur poste et dans le réseau. Nous devons continuer sur la prochaine année, en trouvant une organisation permettant un maillage complet des nouveaux arrivants.

LES ŒUVRES SOCIALES

En décembre 2025, suite aux retours lors des JEC 2024 sur la carte bimpli notamment, la délégation a fait le choix de passer sur une plateforme en ligne : SWILE.

Swile est une entreprise française innovante spécialisée dans les solutions de gestion des avantages et services aux employés. Fondée en 2018, elle propose une carte et une application mobile permettant aux salariés de gérer leurs avantages de manière simplifiée et intuitive. Elle nous permet aussi, de faire passer nos communications (type "délécaféés"). Elle permet donc un suivi plus fluide des salariés.

Les chèques cadeaux de Noël

Cette carte cadeau est envoyée avant la période des vacances de Noël. D'un montant de 196€, il s'agit de la carte SWILE multi-enseignes. Le montant est le même pour l'ensemble des salarié-e-s en poste au moment de la commande quel que soit leur type de contrat. En 2025, 17 640€ ont été provisionnés, contre 18213.50€ versés.

L'aide aux loisirs

Pour rappel, c'est une participation financière sur envoi d'une facture nominative pour des dépenses liées à une activité de loisirs. Toujours dans la suite de la mise en conformité avec la réglementation URSSAF, nous avons bien précisé que les factures d'achat de matériel ou de biens culturels ne seraient pas pris en charge. Les sommes remboursées individuellement, varient selon un barème lié à la classification du poste (voir livret de présentation).

En 2025, sachant que tous ne se manifestent pas, nous avons fait une prévision à 11 709.44€, pour finalement verser 10 785.42€.

Les bons de naissance

Deux collègues sont devenus parents dans l'année ! Nous leur avons fait envoyer une carte cadeau de 100€ dans une enseigne de puériculture de leur choix. Bienvenue à la/le petit/e...

Les autres aides

56.90€ ont été versés dans le cadre d'une aide sociale liée à une situation spécifique.

LES JOURNÉES D'EXPRESSION COLLECTIVE

67

LES 11 ET 12 DÉCEMBRE 2025

A Narbonne plage – Centre AVEA "Bel horizon "

L'articulation entre les temps d'animation, et le cadre accueillant et agréable, était propice à notre démarche. Les animations et les ateliers ont été globalement appréciés.

Cette année, nous avons apporté des nouveautés : une nouvelle plateforme pour les œuvres sociales, un nouveau jeu "Slac", qui nous a permis d'animer notre atelier principal au sujet du "bien-être au travail".

Au programme : des temps de café, papote, des temps de travail entre collègues sur nos vécus, un temps avec un intervenant pour parler de la qualité de vie au travail, un temps de discussion avec l'employeur et des échanges sur les chantiers en cours et à venir, et bien sûr une soirée conviviale en soirée le jeudi.

Nous avons en amont des JEC 2025, questionné nos collègues sur le « Bien-être au travail dans ma pratique professionnelle ». Nous avons eu 59 répondants (sur un peu moins de 90 salariés).

Voici une synthèse des réponses :

Est- ce que la QVCT ça te parle ?

- > 23 ont répondu : oui je connais bien
- > 25 ont répondu : oui ça me parle mais c'est flou
- > 7 ont répondu : non je ne sais pas ce que c'est
- > 10 aimeraient travailler ce thème avec les collègues du réseau

Bilan qualitatif

- > Le jeu SLAC : Ce jeu a été reconnu comme étant un bon outil pour mesurer l'état et les conditions de travail des équipes. Il permet aussi d'élaborer un plan d'action afin d'améliorer le bien-être au travail. Il stimule le débat et facilite la reconnaissance des défis à relever et des ressources à utiliser afin d'y répondre. Néanmoins, la pertinence des données statistiques reste à améliorer.
- > La plateforme swile : Elle a été très bien reçue par l'ensemble des salariés présents.

- > Organisation globale : L'organisation générale et l'ambiance ont été très appréciées. Il y a néanmoins la volonté d'avoir plus de temps d'échanges entre collègues.
- > Une mobilisation plus forte le vendredi matin a été très appréciée.

Axes de travail identifiés pour 2026 lors des JEC

- > Charte de télétravail
- > Charte congés menstruels
- > Personnaliser les fiches de poste : quantifier le temps de travail administratif et le temps passé sur le terrain, adapter la fiche de poste le plus possible à la réalité du terrain...
- > Harmonisation des postes

68

Bilan de fréquentation

Par rapport à 2024, nous avons constaté une augmentation de 6% de la fréquentation de collègues salariés : 64% des salariés ont participé en 2025 aux JEC contre 58% en 2024

Bilan financier

Pour 2025 les totaux de charges et de produits s'élèvent à 5 473, 15 €.

A ces frais, s'ajoutent ceux que la FRMJC Occitanie prend en charge directement :

- > Les repas du midi pour 1 940€
- > Les déplacements (1 aller/retour) des membres du CA et de tous les salariés (4 248.66€ environ)

Ce qui fait un total de 6188.66€ de frais pour la FRMJC Occitanie.

RAPPORT FINANCIER CSE EXERCICE 2025

Le CSE de la FRMJC Occitanie disposant de ressources annuelles inférieures à 153 000 €, l'obligation comptable réside en une comptabilité ultra simplifiée encadrée par les articles D.2325-11 et L2315-65 du code du travail.

Nos obligations résident donc :

- > A tenir un livre retraçant chronologiquement les montants et l'origine des dépenses que nous réalisons et des recettes que nous percevons.
- > A établir une fois par an un état de synthèse simplifié portant sur des opérations complémentaires relatives au patrimoine du CSE et aux engagements en cours.

Ce sont ces informations que nous vous présentons.

Compte de résultat 2025

Activités sociales et culturelles

	CHARGES			PRODUITS	
	PREVI.	REALISE		PREVI.	REALISE
Chèques Cadeaux	17 640,00	18 213,50			
Aide aux Loisirs	11 709,44	10 785,42			
Social		56,90			
Bons de naissance	200,00	200,00			
Activités extérieures	6 200,00	4 714,15			
Résultat positif					
TOTAL CHARGES	35 749,44	33 970,00			
			Dotation CE	32 170,00	32 178,16
			Rmb. chèques cadeau 2024		183,00
			Rmb. social		
			Report excédent 2024 ASC +10% excédent fonctionnement	3 579,44	3 579,44
			Résultat négatif		
TOTAL PRODUITS	35 749,44	33 970,00	TOTAL PRODUITS	35 749,44	35 941,00

69

Fonctionnement

	CHARGES			PRODUITS	
	PREVI.	REALISE		PREVI.	REALISE
Mission reception	4 000,00	2 017,94			
Frais de transport	3 000,00	1 455,40			
Frais postaux		15,50			
Formation et accompagnement	875,00	875,00			
Fournitures de bureau	230,06	37,20			
Documentation					
Frais bancaires Cybermut	150,00	80,50			
Frais plateforme SWILE					
Assurance	900,00	1 026,68			
Résultat positif					
			Dotation CE	6 434,00	6 435,63
			Rbmt. divers (Microsoft)		20,88
			Report excédent 2024 Fonct° 3983,4€ -10%	3 585,06	3 585,06
			Intérêts bancaires	360,00	402,27
			Résultat négatif		
TOTAL CHARGES	10 744,06	7 164,82	TOTAL PRODUITS	10 379,06	10 443,84

La subvention pour le fonctionnement s'établit pour 2025 à 6 434.00 € (fixé à 0,2% de la masse salariale brute (MSB) par la loi) et la subvention pour les activités sociales et culturelles à 32 170.00 € (à 1% de la MSB par notre accord d'entreprise).

La section « fonctionnement » est excédentaire de 3279.02 € en raison d'un grand nombre de réunions réalisées en visio-conférences réduisant drastiquement les frais de mission et de transport, le reste des charges de fonctionnement est relativement conforme aux prévisions.

La section « activités sociales et culturelles » est quant à elle excédentaire de 1 971 € en raison d'une sous sollicitation des aides aux loisirs, qui a néanmoins nettement augmenté par rapport à 2024.

Nous reportons les deux excédents sur l'année 2026.

NOETHYS, UN OUTIL DE GESTION AU SERVICE DES MJC

La spécificité des MJC réside dans la multiplicité des activités qu'elle peut avoir à gérer au quotidien : clubs d'activités hebdomadaires, action jeunes, accueils de loisirs, accueils périscolaires, événements, programmations culturelles ou encore séjours. Le besoin du réseau était de pouvoir disposer d'un logiciel qui permette de gérer les adhérent.es et la totalité des activités proposées. Après une étude de besoins, nous avons fait le choix d'accompagner l'ensemble du réseau à la mise en place progressive du logiciel Noethys, celui-ci permettant une gestion rigoureuse des activités et des profils adhérents.

71

LE LOGICIEL ET LE DISPOSITIF

Le logiciel Noethys est un logiciel libre de gestion de base de données et d'activités multiples. Pour permettre un déploiement à l'échelle de la région Occitanie, une stratégie de formation et d'accompagnement a été mise en place par un groupe de travail constitué d'une partie de l'équipe du siège de la FRMJC Occitanie et d'utilisateurs expérimentés du logiciel Noethys. Après avoir déterminé une nomenclature commune, le groupe de travail s'est engagé dans l'élaboration d'une formation en ligne accessible au plus grand nombre en englobant la majeure partie des aspects de Noethys.

Imaginé en 2020 par la 1ère communauté de Noethys, elle devait être composée de 11 modules eux-mêmes décomposés en sous-groupes contenant selon les cas, des vidéos, des logiciels et des documents.

Aujourd'hui la formation en ligne est désormais achevée. Elle est d'ores et déjà accessible en passant par le portail d'outils sur notre site internet :

<https://frmjc-occitanie.net/les-outils-au-service-du-reseau/>

Le déploiement du logiciel Noethys dans le réseau prend forme à travers cette formation en ligne, des aides techniques, mais aussi et surtout, grâce à l'animation d'une communauté d'utilisateurs qui montent en compétence et en autonomie.

QUELQUES CHIFFRES

Grâce au suivi des structures nous sommes en mesure de donner quelques chiffres sur le déploiement de Noethys dans le réseau Occitanie :

- **45** MJC utilisaient le logiciel Noethys en 2025
- **28** travaillent en réseau à l'intérieur de la structure (réseau local)
- **6** sont connectées en réseau hors de la MJC (réseau distant)
- **5** MJC sont abonnées au portail famille « Connecthys »
- **1** seule se sert de Nomadhys, le logiciel de pointage sur tablette
- **+ de 20** envoient des mails aux adhérents grâce au logiciel

En 2025, une soixante d'interventions auprès d'une trentaine de MJC différentes ont été réalisées pour la mise en place du logiciel ou la résolution de problèmes.

LA COMMUNICATION, UN ENJEU STRATEGIQUE

Une organisation ne peut se projeter dans le futur sans se doter d'un dispositif de communication qui fasse partie intégrante de son projet.

LES OUTILS AU SERVICE DE LA COMMUNICATION

72

L'identité graphique, la marque visuelle

L'univers visuel réalisé ces dernières années reste la base de tous nos outils de communications.

Le site internet de la FRMJC Occitanie

<https://frmjc-occitanie.net>

Les contenus ont été simplement actualisés selon les besoins : articles, offres d'emploi... Une page regroupant une partie de nos outils mis au service du réseau a été rajoutée. Elle permet de se diriger très facilement vers divers endroits sur internet pour trouver les informations recherchées :

<https://frmjc-occitanie.net/les-outils-au-service-du-reseau/>

La plaquette de présentation de la FRMJC Occitanie

Elle reste le support de communication papier facilitant la compréhension du réseau et des missions de la FRMJC Occitanie notamment auprès des partenaires institutionnels.

La communication par mail

« En un coup d'œil » et les « Flash infos » sont les deux outils de communication par mails les plus utilisés. « L'Infolettre » est à destinations des acteurs du réseau mais également des partenaires institutionnels et de tout public qui s'y serait abonné.

Nous essayons de maintenir un rythme de publication mensuel pour « En un coup d'œil » afin que les MJC conservent une veille sur l'actualité essentielle ou particulière.

Les « Flash infos » sont largement utilisés également pour diffuser toutes les informations ponctuelles importantes.

Fin de « Capsule », l'application collaborative

Comme évoqué lors de notre dernière AG, la FRMJC Occitanie a arrêté « Capsule » en Juillet 2025.

Les contenus qui y étaient stockés ont été dispatchés sur des supports différents accessibles grâce notamment au portail internet « Les outils au service du réseau » déjà cité ci-dessus : <https://frmjc-occitanie.net/les-outils-au-service-du-reseau/>

Sur ce « portail » vous pourrez retrouver :

- > Le logiciel Noethys (la page de présentation de Noethys et la formation en ligne pour Noethys avec tous les tutoriels et les vidéos)
- > Transition écologique et solidaire (TES) (le Quizz et la Carte des éléments)
- > L'intranet à destination des MJC (pour télécharger tous les documents mis à disposition pour les MJC qui s'étofferont avec le temps). L'accès nécessite un mot de passe que vous pouvez nous demander
- > L'intranet à destination des salariés de la FRMJC Occitanie (pour télécharger tous les documents mis à disposition des salariés de la FRMJC Occitanie : Documents du CSE, demande de congés, relevé d'heures, note de frais...). L'accès nécessite un mot de passe que vous pouvez nous demander.
- > Le réseau privé Mattermost (pour échanger dans des groupes de discussions, en cours de test pour l'instant)
- > La chaîne des Webinaires (pour retrouver certains Webinaires enregistrés)

LE RECUEIL DE DONNEES POUR MIEUX COMPRENDRE L'ACTIVITE DU RESEAU

Le recueil de données annuelles est essentiel. En effet, grâce à ces informations il est possible de dresser un état des lieux pour identifier les tendances, les différences et les évolutions concernant l'activité. Complétées par des éléments relevant d'un registre plus qualitatif, les analyses qui en ressortent permettent de se projeter dans l'avenir, de développer des nouvelles stratégies et de contribuer à la valorisation concrète de l'activité associative auprès des différents partenaires politiques et institutionnels.

74

QUELQUES CHIFFRES SUR LE RESEAU

En 2025, la fédération régionale regroupait 148 associations actives. Les répartitions par départements sont les suivantes :

Aude 39, Ariège 2, Aveyron 6, Gers 2, Haute-Garonne 33, Hautes-Pyrénées 4, Hérault 10, Lot 3, Pyrénées-Orientales 1, Tarn 46, Tarn et Garonne 2.

EVOLUTION DU NOMBRE D'ADHERENTS

En 2025, 64 269 personnes étaient inscrites dans les MJC réparties comme suit :

DEPARTEMENTS	Nombre d'adhérents par département	
	2024	2025
Aude	9 513	9 362
Ariège	835	800
Aveyron	7 088	7 180
Gers	805	825
Haute-Garonne	18 570	19 700
Hautes-Pyrénées	1 890	1 941
Hérault	6 892	7 201
Lot	1 533	1 556
Pyrénées Orientales	237	52
Tarn	12 769	12 747
Tarn et Garonne	2 962	2 905
OCCITANIE	63 094	64 269

Le nombre d'adhérent régional est en augmentation de 1,86% par rapport à 2024.

C'est 2 fois moins que l'an passé et bien loin des 15,56% de 2023 ! Cependant il n'y a cependant aucune raison de s'alarmer :

En effet, les années précédentes, les très fortes augmentations étaient dues au rééquilibrage des effets de la pandémie ce que nous avons prévu dans le rapport d'AG il y a 3 ans. Nous pouvons observer qu'il aura fallu 5 ans pour neutraliser tous les effets négatifs de cette période.

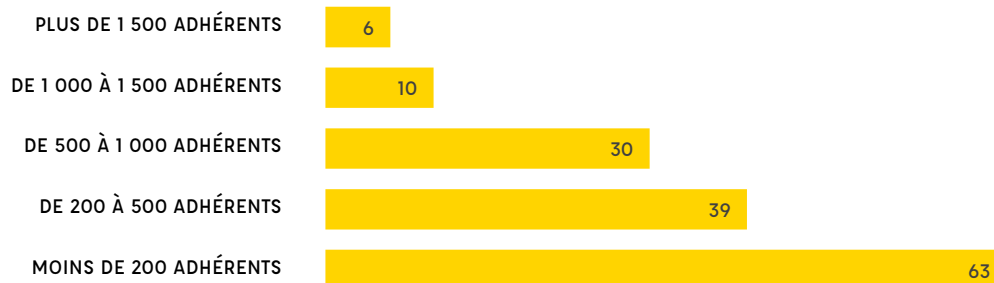
Mais d'une manière générale, en temps normal, la baisse du nombre d'adhérent.es est souvent synonyme d'une situation instable engendrée par différents éléments : mauvais choix dans la gestion de l'association, offre d'activités non renouvelée, manque de réactivité, équipements inadaptés ou vétustes... maintenant nous devons aussi rajouter une conjoncture défavorable.

A l'inverse, la hausse d'adhérent.es est significative d'une dynamique portée par un projet associatif dont les objectifs sont clairement fixés : mise en œuvre d'un plan d'actions, évaluations régulières, rayonnement élargi de l'association sur son territoire, partenariats actifs, communication permanente ou encore attractivité.

Il ne s'agit là que d'observations de terrain qui ne représentent qu'un aspect de la fluctuation du nombre d'adhérent-e-s. Elles ne prétendent pas être des règles absolues.

75

Nombre de MJC en fonction du nombre d'adhérents



NOETHYS ET LES STATISTIQUES

Noethys réalise des statistiques, mais elles manquent de précisions à certains égards.

Il est par exemple impossible de faire des statistiques :

- > Sur une période précise
- > Sur des tranches d'âges
- > Sur les clubs d'activités
- > Sur des secteurs géographiques

Il est impossible également d'avoir le détail hommes/femmes pour chacune des rubriques citées.

Le logiciel de statistiques créé par la fédération régionale est déjà utilisé par quelques MJC ce qui leur permet de disposer de ces statistiques plus précises et ce, pour une période choisie, n'hésitez pas à nous le demander.

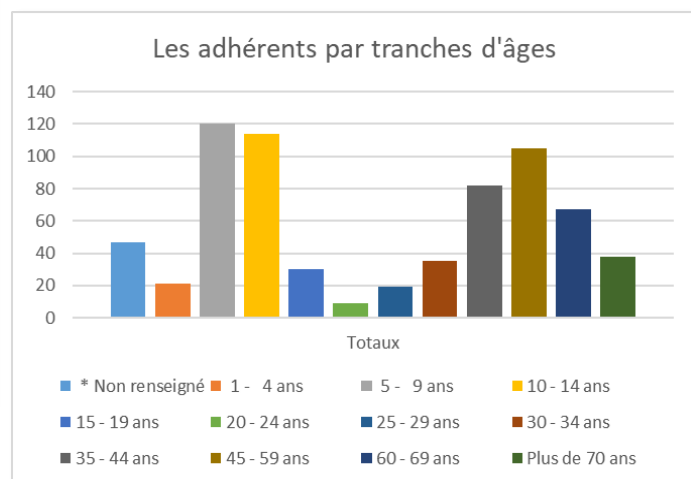
Voici un exemple de données et de graphique réalisé sous Excel à partir de celui-ci :

Activités				
Libellés	Hommes	Femmes	Totaux	%
accordéon diatonique 2023-2024	5	7	12	1,75%
afro contemporain 2023-2024	1	18	19	2,77%
AJ 2023-2024	7	6	13	1,89%
arts plastiques 2023-2024	7	11	18	2,62%
baby lutte 2023-2024	4	1	5	0,73%
batterie 2023-2024	4	1	5	0,73%
capoeira 2023-2024	9	8	17	2,47%
cardio-training 2023-2024	0	10	10	1,46%
chant adulte 2023-2024	1	12	13	1,89%
circuit training 2023-2024	2	4	6	0,87%
CLAS 2023-2024	2	9	11	1,60%
coupé décalé 2023-2024	1	12	13	1,89%
couture 2023-2024	2	33	35	5,09%
cuisine adultes 2023-2024	0	2	2	0,29%

76

Tranches d'âges

Libellés	Hommes	Femmes	Totaux	%
* Non renseigné	13	34	47	6,84%
1 - 4 ans	11	10	21	3,06%
5 - 9 ans	39	81	120	17,47%
10 - 14 ans	43	71	114	16,59%
15 - 19 ans	6	24	30	4,37%
20 - 24 ans	2	7	9	1,31%
25 - 29 ans	5	14	19	2,77%
30 - 34 ans	3	32	35	5,09%
35 - 44 ans	15	67	82	11,94%
45 - 59 ans	10	95	105	15,28%
60 - 69 ans	10	57	67	9,75%
Plus de 70 ans	3	35	38	5,53%
Totaux	160	527	687	



LES REPRESENTATIONS INSTITUTIONNELLES DE LA FRMJC OCCITANIE

Avec l'intention de ne pas démultiplier l'engagement de la fédération régionale au sein de multiples organisations ou institutions, au risque de trop s'éparpiller à un niveau régional, le choix a été de privilégier des représentations institutionnelles qui font sens pour l'intérêt des MJC.

77

AU SEIN DU COMITE REGIONAL DU FONJEP

Ce comité vise à faire vivre « La charte du FONJEP ». Celle-ci rappelle que l'Etat et les associations s'engagent à « créer des conditions favorables pour une dynamique de travail collaboratif entre associations et pouvoirs publics, à contribuer à la constitution de connaissances et au partage d'analyses sur leurs champs d'intervention, et à être force de proposition de projets et expérimentations à co-construire entre l'Etat, les collectivités territoriales et les associations ».

Le Comité régional réunit les associations porteuses de postes FONJEP, les services de l'Etat, les collectivités locales en cohérence avec les orientations prises au sein de l'instance de concertation régionale JEP pilotée par la DRAJES. Il contribue à faire connaître et reconnaître l'association FONJEP et ses projets dans la région Occitanie. Il crée les conditions de mise en place de nouvelles conventions de soutien à la vie associative régionale - avec une attention particulière portée aux associations de jeunesse et d'éducation populaire.

2025 a été une année où la FRMJC Occitanie a coordonné au titre du comité régional FONJEP la réalisation d'un séminaire autour des relations structurantes et sécurisantes du partenariat entre pouvoirs publics et associations. La production collective de ce séminaire qui a eu lieu le 20 mars 2025 fait l'objet de parution dans les communications réservées aux collectivités.

Si ce chantier se poursuit en 2026, un autre arrive autour de l'évaluation de nos projets d'éducation populaire, après avoir finaliser celui autour des modèles socio-économiques des associations ayant fait l'objet d'une production d'un Kit d'animation réinvesti par la FRMJC Occitanie au service du réseau.

AU SEIN DU CRAJEP OCCITANIE

Le Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire (CRAJEP) Occitanie est une coordination volontaire d'associations, d'unions et de fédérations régionales intervenant sur le secteur Jeunesse Education Populaire à l'échelle de la région Occitanie. Il est composé de 28 associations régionales membres avec 8500 points d'implantation locale (associations, sièges, structures locales et activités régulières). La FRMJC Occitanie est membre du bureau du CRAJEP.

A travers cette instance, nous participons activement au positionnement du Mouvement associatif, ainsi qu'à la co-construction de politiques publiques (DRAJES, Conseil Régional). En ces temps de perturbations, identifier ce qui fait commun pour le porter avec davantage de poids dans l'espace public et en coopération avec la Mouvement Associatif, ne peut être qu'une force supplémentaire pour défendre le fait associatif.

AU SEIN DE LA COMMISSION REGIONALE CONSULTATIVE DU FDVA

Le Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA) est un dispositif financier de l'Etat de soutien au développement de la vie associative avec des priorités de financement. Chaque année, un appel à projets national pour la formation des bénévoles et des notes d'orientation régionales sont publiés. Le FDVA se décline en deux modalités de financement distinctes : un soutien aux associations souhaitant développer la formation de leurs bénévoles ainsi qu'un soutien au fonctionnement et aux projets innovants des associations.

78

La fédération régionale des MJC est partie prenante de la commission en charge de la validation des orientations régionales que ce soit pour les actions de formation des bénévoles (FDVA 1) ou pour des projets d'associations en région Occitanie (FDVA 2) sur la base de fonds dédiés par l'Etat. Cet espace assure le lien avec le dispositif de Guid'Asso au niveau régional.

La FRMJC Occitanie est également présente dans les collèges départementaux de l'Aude et de l'Hérault du FDVA qui précisent les spécificités de soutien aux associations en phase avec les orientations de la commission régionale consultative.

AU COMITE DE PILOTAGE REGIONAL DE GUID'ASSO

Guid'Asso est un réseau d'accompagnement à la vie associative locale. Il est piloté par la DRAJES (Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et au sport) et Le Mouvement Associatif Occitanie. Son objectif est de permettre à chaque association de pouvoir, sur son territoire, de trouver près de chez elle un endroit pour répondre à ses questions afin de se renforcer et éventuellement de mutualiser des actions dans le cadre d'un parcours d'accompagnement.

Guid'Asso est également piloté au niveau départemental. Dans l'Aude, la fédération régionale y est impliquée en lien étroit avec la FD 11. Dans le 31, c'est la fédération départementale qui assure la co-animation du dispositif avec les foyers ruraux.

AU SEIN DU CRIJ OCCITANIE

Le Centre Régional Information Jeunesse (CRIJ) Occitanie se situe au cœur des politiques publiques dédiées à la jeunesse, qu'il s'agisse des domaines éducatifs ou sociaux, et ce aussi bien pour les mineurs que pour les jeunes adultes. Il constitue un lieu à la fois d'information, de réflexion et d'engagement autour des enjeux liés à la jeunesse.

Il représente également un espace privilégié de rencontre et de collaboration entre les différents partenaires siégeant à son conseil d'administration : services déconcentrés de l'État, collectivités territoriales, institutions, personnalités qualifiées, personnes morales, ainsi que des représentants de collectifs de jeunes, des membres actifs et des membres associés.

Par ailleurs, les MJC d'Occitanie qui gèrent une structure labellisée Information Jeunesse font partie des membres actifs, tandis que la fédération régionale Occitanie est intégrée au collège des personnes morales.

AU SEIN DE LA PLATEFORME EOLE

La plateforme Eole est un réseau d'acteurs de la mobilité internationale et européenne d'Occitanie. Cette plateforme est financée par la DRAJES Occitanie et le conseil régional tandis que son animation générale est assurée par le CRIJ Occitanie. Cette plateforme a pour ambition de mettre en réseau les acteurs de l'éducation formelle, non formelle et du monde économique et de l'insertion, notamment grâce à une communauté numérique. Pour renforcer les liens de proximité des collectifs départementaux ont été mis en place et sont de plus en plus investis par les MJC du réseau.

La fédération régionale est membre de la plateforme Eole à travers sa participation à différents groupes de travail (Développement de l'offre de volontariat, Développement de la mobilité franco-allemande) et par l'animation de collectifs départementaux assurée par des MJC locales.

79

AU SEIN DU RESEAU GRAINE OCCITANIE

« Graine » est le réseau régional d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) qui rassemble plus de 200 organisations. Cette association définit l'EEDD comme l'acquisition de connaissances et de compétences permettant aux citoyens d'agir, individuellement et collectivement, pour résoudre les problèmes écologiques et sociaux auxquels nous faisons face ; il s'agit de les accompagner vers une prise de conscience de la complexité de leur environnement.

A travers des réseaux territoriaux, les missions du Graine sont d'accompagner et de former ses membres au développement d'action d'EEDD. Le Graine coordonne également une ingénierie à travers la conception et la production de dispositifs pédagogiques d'animation et de formation.

La fédération régionale a fait le choix d'adhérer au réseau Graine pour consolider son engagement et bénéficier de ressources pour l'accompagnement à la transition écologique et solidaire des MJC.

AU SEIN DU RESEAU LA ROSEE

La fédération régionale adhère à l'association des Tiers Lieux d'Occitanie, la Rosée. Elle y représente les MJC qui portent des projets Tiers Lieux, notamment éducatif, dans les rencontres et évènements organisés.

AU SEIN DU RESEAU D'HEXOPEE

Hexopée a entamé sa régionalisation, une démarche politique de rapprochement de ses adhérents dans les territoires. Depuis 2024, nous disposons de Délégué-e-s et/ou de Référents territoriaux sur 10 régions administratives sur 13 en France Métropolitaine et couvrons 2 régions d'Outre-Mer sur 4. C'est Dans ce cadre que la fédération régionale Occitanie a intégré la délégation Occitanie de HEXOPEE. Les référents territoriaux sont les premiers interlocuteurs politiques des adhérents Hexopée et partenaires en régions. Ils sont notamment chargés de représenter officiellement Hexopée auprès des acteurs institutionnels locaux et d'animer le réseau des adhérents et des partenaires sur les territoires.

UN ENGAGEMENT AU NIVEAU CONFEDERAL QUI FAIT SENS POUR LE RESEAU REGIONAL

La FRMJC Occitanie, avec les autres fédérations régionales, constituent MJC de France. Notre implication y est significative avec une forte mobilisation de membres élus de son conseil d'administration et de professionnel-le-s du siège. Les activités confédérales s'inscrivent dans des dynamiques interrégionales en générant une véritable expertise au profit des MJC.

80

L'engagement de MJC de France auprès de diverses instances nationales est déterminant pour la reconnaissance du projet d'éducation populaire des MJC et la valorisation de leurs actions. A travers les divers chantiers engagés au sein de MJC de France, c'est chaque fois des partages d'expériences en présence d'autres acteurs du réseau qui ouvrent de nouvelles perspectives. C'est aussi des interconnexions de compétences et une ouverture à des initiatives récentes, qui viennent alimenter et soutenir notre projet fédéral en région Occitanie.

Par ailleurs, dans un contexte de fortes tensions pour la vie associative et en particulier pour l'Education Populaire, MJC de France occupe l'espace public pour défendre le fait associatif et promouvoir le réseau des MJC en France.

Aussi, la FRMJC Occitanie est-elle fortement impliquée dans les commissions de travail stratégique, au sein des instances décisionnaires et dans l'alimentation de la tête de réseau nationale pour sa communication. Elle est aussi impliquée dans les commissions opérationnelles pour penser des dynamiques de projets servant ou/et réunissant le réseau.

PARTICIPATION AUX INSTANCES DEMOCRATIQUES

A chaque conseil d'administration et assemblée générale de MJC de France, notre FRMJC Occitanie a été présente. Par la participation de ses administrateur.trice.s et de son directeur régional, elle a su porter sa parole mais toujours avec la volonté de contribuer au développement du réseau national des MJC.

PARTICIPATION AUX COMMISSIONS JEUNESSE ET CULTURE

Commission jeunesse

La commission jeunesse représente un espace privilégié d'informations, d'analyses et de propositions sur des questions de jeunesse entre différents référents régionaux. La volonté des membres de la commission est d'impulser des initiatives inter-réseaux. Au-delà du partage d'informations et d'échanges autour d'outils pédagogiques.

Commission culture

La commission culture représente un espace privilégié d'informations, d'analyses et de propositions sur des questions de culture entre différents référents régionaux.

La volonté des membres de la commission est d'impulser des initiatives inter-réseaux.

En 2025, un travail de fonds de MJC de France avec le ministère de la culture a commencé afin de légitimer les MJC auprès des DRAC et de penser une politique publique facilitant le soutien des scènes de proximité des MJC en milieu rural.

Aussi, la Commission culture a également relancé son travail d'Observatoire nationale des MJC dans lequel la FRMJC Occitanie s'est impliquée activement. Cette démarche nationale est essentielle pour transformer nos réalités de terrain en données factuelles et renforcer ainsi notre plaidoyer. C'est-à-dire :

Après une première campagne réussie (165 répondants), l'objectif est d'atteindre pour cette année, 200 structures participantes au niveau national pour garantir une représentativité statistique accrue auprès des institutions.

Ces données permettent de prendre le pouls des réseaux territoriaux et de mieux préparer l'accompagnement des structures locales face aux enjeux de demain.

Le calendrier 2026 sera ainsi marqué par la finalisation de l'enquête en janvier et le lancement de la phase d'exploitation des résultats dès le printemps, consolidant notre capacité à objectiver l'impact de nos structures sur les territoires.

Commission animation de la vie sociale

Tout au long de l'année 2025, la FRMJC Occitanie a renforcé son implication au sein de la commission nationale AVS pilotée par MJC de France. Ce mandat nous a permis de peser directement sur les orientations nationales, notamment à travers le chantier prioritaire de l'écriture de la nouvelle circulaire nationale.

Notre rôle dans cette instance a été double :

- > Un rôle de veille et de remontée de terrain : nous avons systématiquement fait remonter les problématiques concrètes rencontrées par nos structures dans le cadre des agréments Espace de Vie Sociale (EVS) et Centre Social (CS). En 2025, alors que nous comptons 16 EVS et 5 Centres Sociaux en Occitanie, il était crucial de signaler les points de blocage opérationnels ou administratifs pour qu'ils soient pris en compte dans les nouveaux textes.
- > Un rôle de légitimation politique : notre participation a permis de nourrir et de légitimer le travail de plaidoyer de MJC de France dans son dialogue direct avec l'État. En apportant des données précises et des retours d'expériences territoriaux, nous avons aidé la tête de réseau nationale à démontrer l'expertise spécifique des MJC dans le champ de l'animation sociale.

Cette présence nationale garantit que les réalités des MJC d'Occitanie ne sont pas seulement entendues, mais qu'elles deviennent des points d'appui pour la construction des politiques publiques de demain.

ACTIONS POUR RENFORCER LA DEMARCHE DES-INFOX

Depuis 2022, forte de son expérience et expertise dans le domaine de l'Education aux Médias et à l'Information, nous avons contribué, pour MJC de France, au renfort des compétences des acteurs jeunesse des MJC du réseau national ; nos interventions s'inscrivant dans le cadre de la démarche pédagogique du kit Des-Infox.

Du 26 au 30 janvier à Paris, la FRMJC Occitanie a permis à 2 personnes de participer à la formation mise en place par MJC de France : "L'esprit critique comme outil de transformation sociale".

Cette formation de 4 jours proposait d'explorer, de manière participative, les conditions qui permettent de développer une pensée critique au sein des MJC et des territoires.

Sur la FRMJC Occitanie, l'EMI reste un axe fort.

Nous avons notamment déployé une ACN en 2025. Sara Jourdin, portant la compétence EMI pour MJC de France a animé cette formation. Nous avons à cette occasion formé 10 personnes de 6 fédérations différentes.

Par ailleurs, nous avons aussi participé à l'atelier EMI de la convention nationale.

Nous sommes donc partie prenante d'une mise à jour de DSF si celle-ci est enclenchée.

PARTICIPATION AUX GROUPES DE TRAVAIL SUR LE DISPOSITIF SERVICE CIVIQUE

MJC de France est très active au sein du Comité stratégique de l'agence Service Civique. Elle a relayé régulièrement les informations auprès des fédérations régionales.

La fédération régionale a participé aux visioconférences animées par MJC de France. Les membres du groupe de travail Service Civique, composé de référents issus des différentes fédérations régionales, ont pu ainsi partager des informations et des analyses sur l'évolution du dispositif.

Mais l'objet de travail principal de ce groupe au cours de l'année 2025, a porté sur la formation des tuteurs-trices de volontaires en Service civique. Service Civique. En effet, dans le prolongement d'une grille d'évaluation élaborée et de l'écriture de la charte des bonnes pratiques l'année dernière, il est apparu essentiel de mutualiser nos savoir afin de renforcer les technicités des MJC du réseau national dans l'accompagnement des volontaires.

On prend ainsi connaissance d'engagements communs renvoyant à des exigences de sens et de qualité sur les différents aspects du dispositif : place et rôle du volontaire, information et rencontre avec les candidats, accueil et mise en place de la mission, contractualisation des missions et droits des volontaires, tutorat et accompagnement au projet d'avenir, formation, organisation et coordination, intermédiation.

JOURNEES DE RENCONTRE DES CADRES REGIONAUX

La fédération régionale a participé à toutes les journées de rencontre ou sessions de cadres régionaux animées par MJC de France, avec la présence des autres directeurs régionaux : réflexion autour de positionnements politiques et stratégiques en lien avec les orientations de MJC de France, mise en œuvre d'une nouvelle dynamique confédérale, échanges de pratiques, informations nationales et régionales, analyses croisées sur des situations vécues régionalement, partage autour de projets régionaux.

Par ailleurs les administrateurs et le directeur régional sont impliqués dans des commissions stratégiques de travail.

83

REPRESENTATIONS INSTITUTIONNELLES DE « MJC DE FRANCE »

MJC de France s'implique dans différentes instances et organisations nationales pour défendre l'éducation populaire et plus particulièrement le projet des MJC. On y perçoit des priorités thématiques et des liens institutionnels qui participent à la reconnaissance et au développement des MJC au sein de leur territoire d'intervention.

Au sein du Comité pour les relations Nationales et internationales des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire (CNAJEP)

Le CNAJEP constitue une coordination qui réunit plus de 75 mouvements nationaux de jeunesse et d'éducation populaire. Il est un observatoire d'idées sur la jeunesse, l'éducation populaire et les politiques publiques afférentes. MJC de France participe aux travaux des commissions culture, jeunesse et internationale qui visent à orienter des positions ou avis à l'attention de divers partenaires publics ou associatifs, nationaux ou internationaux. MJC de France siège au Comité Exécutif et d'Animation (CEA) qui est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la motion d'orientation du CNAJEP et de son plan stratégique.

Au sein de l'institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP)

L'INJEP est un service à compétence nationale du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, créé par décret n° 2015-1771 du 24 décembre 2015. L'INJEP, c'est à la fois un observatoire producteur de connaissances et un centre de ressources et d'expertise sur les questions de jeunesse et les politiques qui lui sont dédiées, sur l'éducation populaire, la vie associative et le sport. Par le biais du CNAJEP, MJC de France siège au conseil d'orientation scientifique de l'INJEP.

Au sein du Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (FONJEP)

Le FONJEP est une association de cogestion qui réunit les représentants des administrations (Ministères de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative, des Affaires sociales, de l'Environnement, de la Coopération, de l'Economie sociale, des Affaires étrangères et de l'Agriculture) ainsi que des représentants d'associations bénéficiaires de postes FONJEP. Sur présentation d'un projet de développement, les associations agréées de jeunesse et d'éducation populaire peuvent se voir attribuer un poste FONJEP pour une durée de trois ans, éventuellement renouvelable. Le directeur général de MJC de France est président du FONJEP. L'animateur national jeunesse de MJC de France copréside la commission territoire. Il est également membre de la commission modèles socio-économiques.

84

Au sein de Hexopée, organisation professionnelle représentative

Hexopée (ex-CNEA) est une organisation professionnelle représentative dans les domaines de l'animation, du sport, du tourisme social et familial et des foyers et services pour jeunes travailleurs. Sa mission est de rassembler, accompagner et représenter les employeurs dont l'activité est liée ou apparentée à l'Economie Sociale et Solidaire gérant des activités notamment éducatives, sportives, culturelles, scientifiques, sociales, de tourisme, de formation, d'hébergement et de protection de la nature et de l'environnement. Il rassemble 12000 structures adhérentes. MJC de France est représentée à son conseil d'administration et participe aux commissions paritaires au titre des employeurs associatifs.

Au sein de la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation (CPNEF)

Reconnue par le droit du travail et la convention collective de l'animation, la CPNEF est composée des syndicats d'employeurs et de salariés de l'Animation. Cette commission est compétente en matière de stratégie et de gestion des fonds de la formation professionnelle. C'est l'interlocutrice du Ministère de la Jeunesse et des Sports pour la conception et la mise en œuvre des formations aux diplômes de l'animation (BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS). C'est la CPNEF qui a créé et mis en œuvre le Certificat de Qualification Professionnelle Animation Périscolaire. MJC de France y est représentée.

Au sein du Conseil d'Orientation des Politiques de Jeunesse (COJ)

Le COJ a officiellement été installé jeudi 27 janvier 2017, par le Premier ministre. Le COJ contribue à la coordination et à l'évaluation des politiques publiques relatives à la jeunesse. Fusion entre le Conseil national de l'éducation populaire et de la jeunesse, le Conseil national de la jeunesse et le Conseil national des missions locales, ce nouveau conseil peut être consulté sur les projets de loi et de textes réglementaires et adresser au Gouvernement toutes propositions en vue d'améliorer la situation des jeunes dans notre pays. Le directeur général de MJC de France a été désigné, par décret et au titre du CNAJEP, membre du COJ et des commissions éducation populaire et formation spécialisée agrément jeunesse et éducation populaire.

Au sein du Comité Stratégique de l'Agence du Service Civique

Le Comité stratégique du Service Civique débat des grandes orientations stratégiques du Service Civique pour éclairer les avis du conseil d'administration. Il réunit l'ensemble des parties prenantes du Service civique (organismes agréés, collège des volontaires, parlementaires, personnalités qualifiées). Il formule des recommandations sur les orientations stratégiques et missions prioritaires, la valorisation du Service Civique, l'égalité d'accès des citoyens au dispositif et sa mixité sociale. Il est saisi pour avis sur le rapport annuel et le programme annuel de travail de l'Agence du Service Civique. MJC de France, représentée par son animateur national jeunesse, est membre du Comité Stratégique de l'Agence du Service Civique au titre des organismes privés accueillant des jeunes en Service Civique.

85

Au sein de la plateforme inter-associative pour le Service Civique

Créée en 2011, la plateforme inter-associative pour le Service Civique est un collectif informel regroupant de nombreuses organisations impliquées dans l'accueil et l'accompagnement de volontaires. Elle a pour objectif de promouvoir l'expertise des associations et de faire connaître leur point de vue sur l'évolution du service civique.

Son secrétariat exécutif est assuré par Le Mouvement associatif. L'animateur national jeunesse y représente MJC de France.

Au sein du Réseau National des Juniors Associations(RNJA)

Cette association est constituée par : La Ligue de l'enseignement, La Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France et MJC de France, de « Jets d'encre » (association nationale pour la promotion et la défense de la presse d'initiative jeune), d'un collège des Juniors Associations et d'un collège de personnalités qualifiées. Elle encourage la liberté d'expression des jeunes, l'esprit d'initiative et le renouvellement de la vie associative, elle crée un espace de citoyenneté pour les jeunes de moins de 18 ans et faciliter leur passage de la Junior Association à l'association de loi de 1901. L'animatrice réseau national est vice-présidente au titre de MJC de France.

Au sein du conseil d'administration de l'Association des Conseils d'Enfants et de Jeunes (ANACEJ)

L'ANACEJ a été créée pour promouvoir la participation des enfants et des jeunes à la décision publique et leur concertation au niveau local avec les élus et également pour accompagner les collectivités locales dans la mise en place d'instances de participation des jeunes et leur association à la construction des politiques publiques. L'animateur national jeunesse y représente MJC de France.

Au sein de la Jeunesse Au Plein Air (JPA)

La Jeunesse Au Plein Air milite pour le départ de tous les enfants en vacances en soutenant financièrement leur départ. Elle assure également une activité de veille et d'information sur le secteur des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes. Enfin, elle agit auprès des pouvoirs publics pour que les colonies de vacances et les centres de loisirs soient reconnus comme des temps éducatifs complémentaires à ceux de l'école et des familles.

MJC de France et par son intermédiaire les fédérations régionales sont membres de la JPA mais cela n'a pas donné lieu dans les faits à un véritable partenariat.

86

Au sein de Alliance Sciences et Société (ALLISS)

ALLIS agit pour favoriser la coopération entre le tiers secteur de la recherche et les établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche. MJC de France est membre adhérent.

Au sein du Mouvement Associatif

Le Mouvement associatif, anciennement la Conférence permanente des coordinations associatives, est la représentation nationale des associations françaises. Il œuvre pour favoriser le développement d'une politique de vie associative et tendre vers une société plus juste, plus durable et plus humaine. Le Mouvement associatif est le porte-voix des dynamiques associatives.

Le Mouvement Associatif représente donc un poids dans les négociations avec les ministères.

Au sein du Comité partenarial jeunesse de la Caisse Nationale des Allocations Familiales

Créé en en février 2016, le comité partenarial jeunesse se compose de représentants permanents de la CNAF (Caisse Nationale des Allocations Familiales), de partenaires institutionnels et associatifs. Tous ont l'objectif de partager et d'échanger sur les dispositifs en lien avec le champ de la jeunesse mais aussi de déployer ensemble le plan d'actions qui doit être un levier pour adapter les actions de la CNAF aux évolutions de la société, dont les jeunes sont les premiers porteurs. L'animatrice réseau national y représente MJC de France.

Auprès du ministère de la Jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA)

Une relation structurante avec la DJEPVA est instaurée depuis toujours concrétisée par un partenariat privilégié de longue date avec MJC de France.

Des temps de réflexions partagées avec le ministère font l'objet de plusieurs réunions par an.

Auprès du ministère de la Culture

En 2024, la charte des engagements réciproques Culture - Education populaire a été signée.

25 ans après la première charte Education Populaire et Culture, cette nouvelle mouture démontre que les mouvements et fédérations d'éducation populaire et leurs membres sont de fait des acteurs majeurs des politiques culturelles et de la mise en œuvre concrète des droits culturels.

En coopération avec le ministère de la Culture et les collectivités, les mouvements et fédérations d'éducation populaire conçoivent des actions qui participent à la constante transformation sociale, à l'émancipation des personnes dans le but de tendre vers une société plus juste, plus solidaire et plus respectueuse de l'environnement.

87

Les objectifs :

- > La mise en œuvre pour tous les enfants et les jeunes des projets d'éducation artistique et culturelle sur les différents temps de vie (y compris en dehors du temps scolaire, notamment sur les temps périscolaires) dans tous les champs artistiques et culturels (cinéma, spectacle vivant, arts visuels, culture scientifique et technique, etc.)
- > Les projets d'éducation aux médias et à l'information afin de consolider les capacités d'analyse des jeunes et de leurs familles face aux informations véhiculées par les médias, à l'Internet et aux réseaux sociaux et de développer leur esprit critique
- > La formation à la médiation tant des acteurs de l'éducation populaire que des acteurs culturels afin de favoriser l'animation et la médiation artistiques et culturelles
- > Les résidences d'artistes ou de professionnels de la culture. Elles constituent un mode d'action vertueux permettant à l'échelle d'une structure, d'un quartier, d'un territoire de renforcer la présence d'artistes et de professionnels de la culture, d'associer les participants et les habitants à des processus de création et/ou de favoriser les expressions et les pratiques artistiques et culturelles
- > Les pratiques amateurs et leur accompagnement en favorisant les pratiques collectives, les projets participatifs et les partenariats avec des artistes ou des structures professionnelles.
- > Des expérimentations de modes d'intervention adaptés à la diversité des situations de vie et des territoires et aux transitions, notamment écologique

Mise en œuvre

La présente charte vise à énoncer les objectifs constitutifs des relations entre les partenaires désignés, étant entendu que la mise en œuvre de projets devra faire l'objet, au-delà des contractualisations au niveau national, d'applications négociées aux échelons territoriaux pertinents. Les conventions pluriannuelles d'objectifs signées pour quatre ans entre le ministère de la Culture et les mouvements et fédérations nationales d'éducation populaire constituent un outil de mise en œuvre et de soutien aux actions mentionnées dans cette charte.

- > La déclinaison régionale de la charte en travail en 2025 finalisée début 2026

Afin de renforcer les coopérations régionales entre les services déconcentrés du ministère de la Culture et les acteurs de l'éducation populaire et d'avoir la meilleure prise en compte possible des singularités et des diversités territoriales, cette charte sera déclinée dans chaque région sous la forme d'une charte ou d'une convention régionale « culture - éducation populaire » qui précisera les objectifs spécifiques qui pourront être partagés avec les réseaux territoriaux des signataires de la charte présents sur le territoire. La mise en œuvre de ces objectifs pourra faire l'objet de financements spécifiques des services déconcentrés et s'inscrire dans le cadre de contractualisations croisées avec des collectivités territoriales. Une circulaire d'application aux services déconcentrés du ministère de la Culture précise cette déclinaison ainsi que les modalités d'attribution du label « Education populaire pour la culture ».

La FRMJC Occitanie a fait partie du groupe constitué en 2025 par la DRAC qui a débouché sur une déclinaison de cette charte nationale en région début 2026.

Cet espace visera à mieux se connaître entre associations d'éducation populaire et DRAC afin notamment de promouvoir la démocratisation de la culture ; cette dernière étant levier d'émancipation et de cohésion sociale dans nos structures.

Par ailleurs, MJC de France travaille en étroite collaboration avec le Ministère pour penser une politique publique permettant de soutenir les associations développant des scènes de proximité en milieu rural. Quelques structures ont été choisies pour une expérimentation de quelques années dont l'analyse nous dira si cette politique publique voit le jour ou pas. Cette coopération aura toutefois le mérite de participer encore davantage à la visibilité de la place de la pratique culturelle dans les MJC comme levier d'émancipation des individus et de cohésion sociale sur les territoires.

CONCLUSION

À travers l'ensemble des leviers d'action mobilisés dans le respect de sa feuille de route et du CAP ambition du projet, la FRMJC Occitanie a poursuivi en 2025 son engagement constant : maintenir, consolider et développer les ancrages locaux des MJC.

Les dynamiques engagées confirment la nécessité de poursuivre et de renforcer la coordination du projet fédéral, dont les axes demeurent pleinement pertinents. Ces orientations, validées en AG 2024, structurent l'action du réseau pour la période 2025-2028.

Favoriser les parcours d'engagement à tous les niveaux, ouvrir et rendre accessible à toutes et à tous les lieux de gouvernance du réseau

89

- > Renouveler les pratiques
 - Dans les modalités des lieux de réflexions et de concertation afin de permettre des parcours d'engagement à toutes les échelles, et qui permettent à toutes et tous de participer de la gouvernance du projet et de la structure, avec une attention particulière pour les jeunes (espaces stratégiques et prospectifs)
 - Dans les modalités de participation du réseau à la définition des réponses à apporter au sein d'espaces d'accompagnement et d'animation de terrain (pôle d'expertise d'appui aux MJC)
- > Favoriser des gouvernances plus participatives, constructives, inclusives, à l'interne et à l'externe, en travaillant les modes d'accueil, d'accompagnement des bénévoles et autres acteurs (jeunes...), et en pensant la formation conjointe des acteurs du réseau, pour qualifier l'intervention et renforcer la capacité de portage de la parole politique (Espaces d'accompagnements et d'animation de terrain)
- > Renforcer la place des jeunes, en faisant des expériences collectives de lieux de découverte et en utilisant les espaces collectifs existants comme lieux d'expérimentation de la vie démocratique (dynamique « Ambassadeurs / Juniors associations / Service civique / espaces de concertation de jeunes sur thématiques / projets de réseau / développement de politiques publiques locales de jeunesse)

Se connaître pour mieux se faire reconnaître : inventorier, valoriser, évaluer

- > Faire un état des lieux : tenir compte de la réalité des pratiques des acteurs de notre réseau et de l'expérience de nos publics et de nos partenaires en se dotant d'outils d'observation du fonctionnement de notre réseau pour illustrer le projet des MJC de façon concrète
- > Mettre en valeur : Identifier et argumenter la richesse et l'impact des actions du réseau sur les publics et les territoires pour susciter des inspirations au local, et pour valoriser les atouts des projets MJC au sein de notre environnement
- > Évaluer : adhérer à un réseau de MJC, c'est faire le choix de réunir les conditions d'expression du projet des MJC au sein de son association - il est important de prendre le pouls d'une telle démarche pour accompagner les acteurs qui rencontrent des difficultés et susciter la confiance de nos partenaires et publics sur la vitalité de notre projet

Développer l'animation du réseau fédéral au service du développement des associations adhérentes et des projets de territoires

- Faciliter l'accompagnement coopératif avec chaque maison en prenant en compte leurs diversités et leurs réalités géographiques, consolider l'existant, développer l'assise de chaque maison
- Initier et inventer des espaces de coopération dynamiques permettant la création, l'innovation, le partage d'expériences entre pairs à tous les niveaux que ce soit par le biais de visites inspirantes, ou d'interactions dynamiques.
- Construire des positionnements régionaux et départementaux ancrés dans les pratiques et les expérimentations menées localement.
- Mener un travail de veille externe permettant la construction de stratégies communes du réseau MJC face aux changements sociétaux et aux évolutions des politiques publiques

Défendre la place des MJC comme actrices de la co-construction des politiques publiques du local au régional, en coopération avec les Fédérations Départementales

- Outiller le réseau pour accompagner les associations et les collectivités dans l'objectif de nouer des partenariats de long terme autour de projet de territoire en privilégiant le conventionnement. En mutualisant les outils, en valorisant nos pédagogies, en faisant un état des lieux des pratiques, en partageant les expériences, en recourant à de l'expertise qu'elle soit interne ou externe, y compris issue d'autres acteurs associatifs
- Travailler à rééquilibrer les rapports entre associations et pouvoirs publics en sensibilisant les élus au projet MJC et en tissant des liens réguliers avec les partenaires institutionnels, élus et financeurs. Pour permettre à ces derniers de mieux percevoir les MJC comme des associations porteuses de solutions
- Construire et porter un argumentaire qui défende le fait associatif et repolitise les enjeux de l'éducation populaire. Pour cela défendre ardemment le fait associatif que nos associations ne soient pas reléguées au simple rang d'opératrices et faire évoluer les institutions et leur corpus légal dans une direction plus proche de nos valeurs du niveau local au niveau européen
- Promouvoir le travail de chaque maison et le mouvement MJC dans son ensemble auprès des institutions et partenaires, locaux, départementaux et régionaux

Alimenter la réflexion autour de la place de l'Education Populaire dans la société pour enrichir les pratiques d'encadrement et de développement stratégique de projets

- Développer l'innovation et l'échange qualitatif dans le réseau, promouvoir nos valeurs et nos finalités dans une société qui se cherche
- Assurer une veille permanente sur les tendances de l'Education Populaire aujourd'hui et demain
- Animer des espaces collectifs enrichissant les contenus de nos accompagnements tant sur le fond que sur la forme, et visant à anticiper les évolutions de la société pour consolider la capacité des MJC à s'y adapter

- > Se saisir explicitement des enjeux liés aux transitions et aux inégalités, dans les projets associatifs
 - La transition écologie en acte : enjeux / pédagogie / bonnes pratiques avec les publics et au sein des structures...
 - Les pratiques numériques à investir pour s'adapter aux mutations et développer des pratiques citoyennes nouvelles, avec l'appui des jeunes notamment
 - La fonction sociale des MJC à valoriser et à défendre

- > Affirmer et nourrir les valeurs d'éducation populaire vécues dans nos pratiques MJC comme lieu de :
 - Débat, d'expressions et d'engagement, de découverte de vocation, d'émancipation où chacun peut être ressource de l'autre, d'animation d'espaces de co-construction, de transmission de valeurs citoyennes, de développement de l'esprit critique, de formation citoyenne des jeunes...

91

Voici quelques indicateurs non exhaustifs :

- > Le réseau des MJC résiste bien à la conjoncture actuelle
- > Le nombre d'adhérents au sein des MJC est revenu à celui d'avant covid
- > Le nombre de jeunes de moins de 30 ans dans les MJC se maintient
- > Les coopérations entre MJC et autres acteurs locaux se développent sur les territoires
- > Les MJC sont plus nombreuses à être reconnues localement comme leviers de dynamisation de projets de territoire
- > Un nombre de bénéficiaires (habitants non adhérents), en évolution au regard des coopérations de territoire impulsées par les MJC au profit des habitants (EVS, Centres sociaux, évènementiels culturels, animations locales...) laissant présager une évolution possible en termes d'adhésions aux MJC et au réseau dans le temps
- > Des sollicitations plus nombreuses d'associations demandant des informations sur le réseau pour penser affiliation possible demain
- > Un nombre de partenariats avec les pouvoirs publics assez stable relevant leur reconnaissance en nos projets d'éducation populaire
- > Un CAP ambition de notre projet en phase avec les préoccupations des collectivités et des services déconcentrés

Ces indicateurs, parmi d'autres, confortent la force de notre réseau et la pertinence de nos structures de tête de réseau à tous les échelons. Ils légitiment les efforts engagés par les fédérations pour maintenir, renouveler et développer la richesse de nos modèles d'organisation au sein du réseau d'éducation populaire, en lien étroit avec les acteurs des territoires.

Ces indicateurs nous confortent à poursuivre nos positionnements dans le cadre du projet de la FRMJC Occitanie.

Soutenir les associations, notamment celles d'éducation populaire, c'est préserver une démocratie vivante sur tous les territoires. Cela passe par le développement de l'esprit

critique sur les réalités sociales pour agir avec les habitants pour leur transformation dans le but de plus d'égalité et de solidarité. Cela passe aussi par des espaces d'émancipation individuelle à travers des expériences collectives d'intérêt général, à travers des relations sociales structurantes. Les MJC provoquent ces situations au quotidien. Elles sont bien des actrices essentielles dans les villages, les quartiers, les villes, totalement en phase avec les enjeux sociétaux du moment.

Un de leurs atouts : être inscrites dans un réseau structuré du local au national pour peser dans l'environnement institutionnel et rendre visible la pertinence de poursuivre nos missions d'intérêt général sur les territoires avec les pouvoirs publics et autres acteurs privés.

92

La force de notre réseau, ce sont 148 MJC en région et 1000 MJC en France, chacune ayant des alliances multiples, pour trouver les ressorts possibles à des situations complexes. Les fédérations facilitent ces alliances et l'essaimage de ce qui en ressort au service de chaque MJC et de chaque territoire partenaire.

Les projets MJC conservent toute leur pertinence face aux enjeux sociétaux actuels. Nous en faisons le constat chaque jour.

Les deux années à venir vont appeler à faire vivre la proximité et la solidarité intra-réseau et au-delà sur les territoires pour faire en sorte que l'éducation populaire reste une force.

Les MJC en Occitanie, la force d'un réseau

REMERCIEMENTS

L'engagement de la fédération régionale ne serait effectif sans la participation et la contribution de l'ensemble des acteurs du réseau mais également sans le soutien des collectivités et des partenaires institutionnels qui reconnaissent son projet d'éducation populaire pour une véritable dynamique citoyenne et culturelle ancrée dans différents territoires d'Occitanie.

Nous tenons à remercier :

Les bénévoles, les administrateurs-trices et les responsables d'activités, sans lesquels les MJC ne pourraient pas fonctionner et agir au sein de leur territoire. Une pensée particulière pour les MJC sans professionnel, dont l'implication constante des bénévoles permet le maintien du lien social et l'offre culturelle dans les petites communes.

Les salarié.es MJC pour leur implication professionnelle et militante, pour leur accompagnement auprès des bénévoles et pour leur bonne gestion des structures.

Les MJC qui n'hésitent jamais à accueillir dans leurs locaux des rencontres organisées par notre fédération.

Les administrateurs-trices de la fédération régionale pour leur état d'esprit, leur engagement et leur réactivité autour d'enjeux qui concernent le devenir des MJC d'Occitanie sans oublier leur disponibilité malgré les distances géographiques.

L'équipe du siège de la fédération régionale pour la qualité du travail réalisé et leur conscience professionnelle dans l'accompagnement et l'animation du réseau des MJC.

Les salarié-e-s affecté-e-s à l'encadrement des projets locaux qui participe activement à l'image et au rayonnement du projet MJC en région, mais aussi à la vie de la fédération régionale.

Les fédérations départementales des MJC de l'Aude, de la Haute-Garonne et du Tarn avec lesquelles nous travaillons en concertation et en complémentarité pour mieux agir au service des acteurs du réseau MJC.

MJC de France qui porte au plus haut la déclaration des principes des MJC et le rayonnement de leur projet d'éducation populaire, qui nous a accompagné et

conseillé dans la mise en œuvre du rapprochement entre nos deux fédérations régionales.

Les Caisses départementales d'Allocation Familiales qui conseillent techniquement et soutiennent financièrement les MJC dans le cadre de différents dispositifs (Publics et Territoires, PS Jeunes...), de demandes d'agrément (Espace de Vie Sociale, centre social) mais également pour leur rôle déterminant dans la mise en place de Conventions Globales de Territoires.

Les Conseils Départementaux, les Communes et les Intercommunalités qui permettent au projet d'éducation populaire des MJC de s'épanouir au sein de leur territoire.

La Région Occitanie qui apporte à notre fédération son soutien pour animer notre réseau associatif, accompagner les MJC dans leur développement, initier des actions culturelles et citoyennes en direction des jeunes, notamment à travers un dispositif régional Service Civique en accordant une attention toute particulière aux jeunes en difficulté.

Les services de l'Etat - Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES), Services Départementaux à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES), Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (FONJEP) - pour leurs expertises et leur engagement dans le maintien de la vie associative et des valeurs d'éducation populaire.

...sans oublier toute l'équipe de la MJC de Millau pour leur disponibilité et leur précieuse participation dans l'accueil de notre assemblée générale.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tiers renouvelable en 2026

Laurie LAPORTE	MJC Aureilhan	Hautes-Pyrénées (65)
Marc AUZEVILLE	MJC Tautavel	Pyrénées Orientales (66)
Sarah PERCIE DU SERT	MJC Lézignan-Corbières	Aude (11)

Tiers renouvelable en 2027

Aurore PIERSON	MJC Fitou	Aude (11)
Caroline CRISTIN FREZOULS	MJC Saint Jean	Haute-Garonne (31)
Christine VOTOVIC	MJC Mauguio	Hérault (34)
Pascal COLOMBERT	MJC Millau	Aveyron (12)
Sylvie BARBERAN	MJC Graulhet	Tarn (81)

95

Tiers renouvelable en 2028

Béatrice FONTAINE	MJC Toulouse Empalot	Haute-Garonne (31)
Jacqueline GIL	MJC Rieumes	Haute-Garonne (31)
Jean-Marc FIERFOLLE	MJC de Gruissan	Gruissan (11)
Sarah PROUZET	MJC de Montauban	Tarn et Garonne (82)
Solène DUBOIS	MJC de Cahors	Lot (46)

Membres de droit du Conseil d'administration

La fédération départementale des MJC de l'Aude

La fédération départementale des MJC de la Haute-Garonne

La fédération départementale des MJC du Tarn

MJC de France

Un représentant du Comité Social et Economique (CSE) parmi les Délégués du personnel

LE BUREAU

Sylvie BARBERAN, Présidence,
 Marc AUZEVILLE, Vice-Présidence
 Laurie LAPORTE, Vice-Présidence

Pascal COLOMBERT, Vice-Présidence
 Denis DEMERSSEMAN, Trésorerie
 Cristin FREZOULS, Secrétaire

EXERCICE 2024

RAPPORT FINANCIER

L'exercice 2025 reflète la continuité des efforts consentis afin de retrouver un équilibre financier.

Pour cela, nous avons travaillé au maintien du financement des compétences affectées au réseau par nos partenaires (collectivité, communautés de communes). De ces financements découlent les frais d'accompagnement et de suivi (FAS) qui sont la première rentrée financière du modèle économique de la FRMJC. Ils sont restés stable en comparaison à 2024 et permettent notamment un financement à hauteur de 47% en 2025 des fonctions supports du siège.

Cependant, la situation économique demeure sensible. En effet, la FRMJC est tributaire de l'évolution de ses FAS mais aussi de la mise à jour des indemnités de fin de carrière (IFC). Elle évolue chaque année selon des variables que nous essayons d'anticiper avec rigueur. De ce fait, la mise à jour des IFC passe de 14 000€ à 102 000€.

En 2025, il a été décidé de ne pas augmenter le montant de la cotisation de la FRMJC Occitanie. Associé à un nombre quasi identique aux 2 exercices, le produit des cotisations n'a pas progressé.

Aussi, une vigilance accrue des dépenses fixe du siège et le travail efficace avec les fédérations départementales permettent de garder un certain équilibre.

Enfin, le nouveau plan comptable général vient réaffecter certains comptes. Aucune incidence sur le résultat, seulement un impact sur la répartition des masses entre produits et charges mais aussi une diminution du budget total.

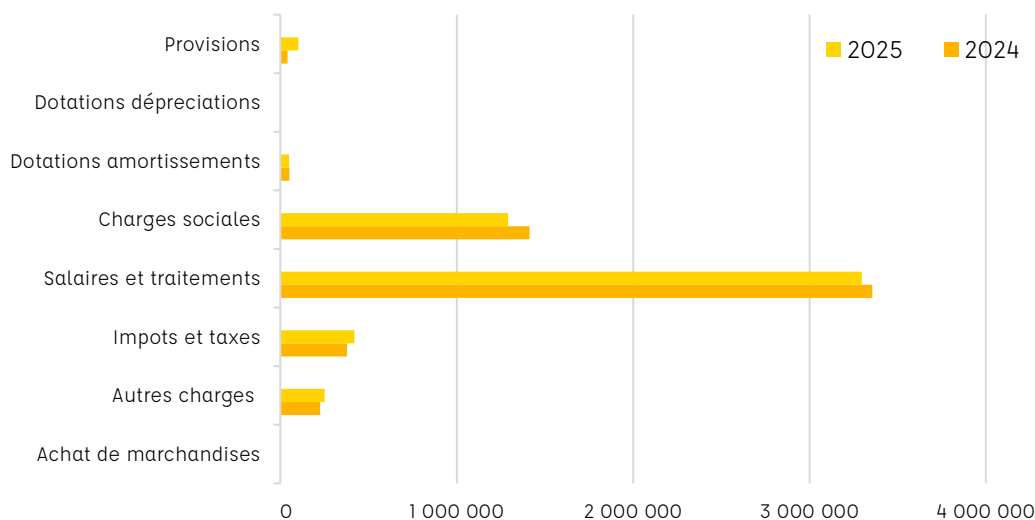
97

COMPTE DE RESULTAT

RESULTAT D'EXPLOITATION

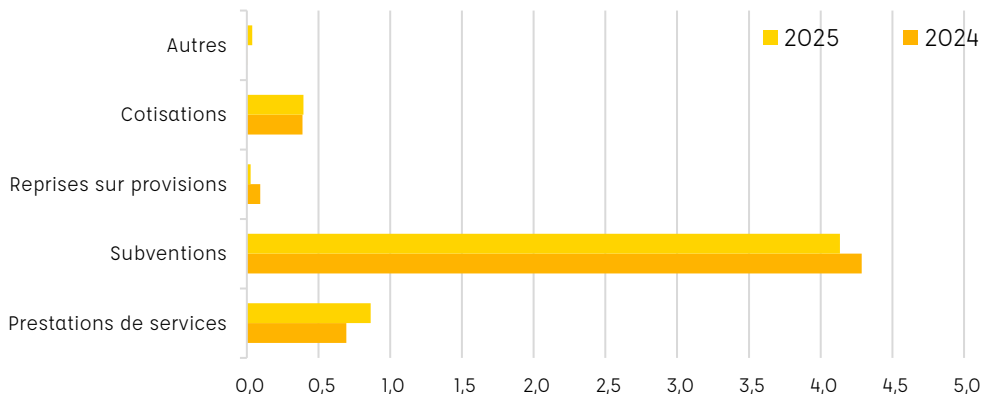
Les charges d'exploitation

Les charges d'exploitation passent de 5 467 037 € à 5 442 712 €.



Les produits d'exploitation

Les produits d'exploitation passent de 5 461 798€ à 5 457 534€.



98

Les produits d'exploitation de la fédération régionale reposent quasi exclusivement sur des subventions à association (75.8% en 2025). Celles-ci concernent l'affectation de compétences des personnels fédéraux au service des projets associatifs des Maisons des Jeunes et de la Culture dans le cadre de conventions d'animation et d'accompagnement de projets (CAP), avec le soutien de l'Etat dans le cadre du Fond de Coopération de Jeunesse et d'Education Populaire (Fonjep).

Ces subventions sont essentiellement signées avec des communes, intercommunalités et institutions publiques (Conseils Départementaux, Conseil Régional).

Elles s'élèvent à 4 135 725€ en 2025 contre un total de 4 286 368€ en 2024. Ces produits sont en légère baisse de 3.5%. A cela, s'ajoute pour certaines compétences affectées, une participation des MJC pour un montant total de 842 628€ en 2025 contre 679 901€ en 2024. Cette augmentation de 23.9% est due au nombre croissant de MJC qui, en lien avec les collectivités, participent au financement de certaines compétences affectées.

Ensuite, ce sont les produits alimentés par les cotisations des MJC qui composent nos ressources. Ils sont stables en rapport à l'exercice 2024 passant de 387 350 € à 393 759 € (+1.7%).

Enfin, nous retrouvons les reprises sur provisions et transferts de charges. En baisse, ces produits passent de 92 839€ à 26 884€. Cette baisse est expliquée par le nouveau plan comptable général qui réaffecte, par la diminution de charges, les produits issues d'indemnités de prévoyance, de remboursement de frais de formation et de transferts de charges sur salaires.

Résultat d'exploitation

L'effort continu et consenti afin d'améliorer la santé financière de la FRMJC Occitanie se reflète par un résultat passant de -5 239€ à 14 822€.

Montant des cotisations

Le conseil d'administration a décidé de ne pas revaloriser le montant de la cotisation de la fédération régionale pour l'exercice 2026 (6.20€).

LE RESULTAT FINANCIER

Les produits et les charges financières

Avec des produits financiers de 3 415 € et des charges financières de 2 937 €, le résultat financier n'est pas significatif, 478 € en 2025 contre 782 € en 2024.

LE RESULTAT EXCEPTIONNEL

Les produits et les charges exceptionnelles

Le résultat exceptionnel est nul. En effet, le nouveau plan comptable général vise à réduire le caractère exceptionnel d'une vie économique normale d'une structure.

De ce fait, aucune action exceptionnelle n'est à constater pour cet exercice.

99

RESULTAT DE L'EXERCICE

Le résultat de l'exercice 2025 est bénéficiaire de 15 299,78€ soit 0,28% de notre budget.

	2024	2025	VARIATION
Total des produits	5 528 955€	5 460 949€	-1,23%
Total des charges	5 551 225€	5 445 649€	-1,90%

BILAN

Le résultat de l'exercice 2025, bénéficiaire d'un montant de 15 299,78€, représente 0,28% du budget de FRMJC Occitanie.

Le bilan présente le patrimoine de notre organisation au 31/12/2025 et s'élève à 2 759 864€ contre 2 682 375€ en 2024 (+ 2.89%).

A L'ACTIF

Les immobilisations

Dans les postes d'actifs immobilisés, nous retrouvons l'ensemble des biens valorisés. Les immobilisations sont amorties chaque année et restent cohérentes par le jeu de la dotation aux amortissements.

L'actif circulant (créances, valeurs mobilières)

La part des créances est de 939 254€ en 2025 contre 747 916€ en 2024 (+25%). Elles correspondent aux comptes débiteurs et aux produits à recevoir. Cette augmentation est principalement expliquée par un envoi en fin de 4ème trimestre des appels à cotisation. Par cet élément, la trésorerie est en légère diminution au 31/12/2025 (-10%).
Ces disponibilités sont essentielles pour couvrir les premiers mois d'activité du futur exercice.

AU PASSIF

Les fonds propres et affectation du résultat 2025 au projet de l'entité

La FRMJC Occitanie dégage un résultat bénéficiaire au 31/12/2025 de 15 299,78€. L'Assemblée Générale décide, dans sa séance du 30 mai 2026, de l'affecter au projet de l'entité qui lui est présenté à l'occasion de cette même assemblée.

C'est dans ce cadre et cumulé aux diverses réserves que les fonds propres de la Fédération Régionale des MJC Occitanie passent de 642 139€ à 657 439€ en 2025.

Les dettes à long terme

Elles concernent les provisions pour risques qui regroupent l'ensemble des indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel soit 998 996€ en 2025.

Les dettes à court terme

Elles sont cohérentes car proportionnelles à la masse salariale qui représente la plus importante part de notre budget. Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à 730 849€. Les dettes à court terme présentent également 305 532€ d'emprunt restant à rembourser pour le 151 Bis, siège de la FRMJC Occitanie.

Nos ratios

	2025	2024
1 - RATIO DE TRESORERIE		
Créances de moins d'un an (a) :	939 254	747 916
Disponibilités y compris les Valeurs mobilières de placement (b) :	1 100 921	1 216 095
Dettes à moins d'un an (c) :	730 849	712 590
Formule : (a+b)/c Ratio :	2,79	2,76
2 - FONDS DE ROULEMENT ET BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		
Créances (a) :	939 254	747 915
Dettes à moins d'un an (b)	730 849	712 590
Besoin en fonds de roulement BFR = (a-b)	208 405	35 325
Trésorerie nette	1 100 921	1 216 095
Fonds de roulement (BFR + Trésorerie nette)	1 309 326	1 251 420
3 - RATIO D'AUTONOMIE FINANCIERE (MESURE LE DEGRE D'INDEPENDANCE VIS-A-VIS DES TIERS)		
Fonds associatifs (a)	657 439	642 139
Total du passif (b)	2 759 864	2 682 375
Ratio (a/b)	0,24	0,24
4 - NOMBRE DE JOURS DE TRESORERIE NETTE		
Total des charges de l'exercice :	5 445 649	5 551 225
Trésorerie disponible (a)	1 100 921	1 216 095
Dettes à moins d'un an (b)	730 849	712 590
Disponible net (a-b)	370 072	503 505
Charges de l'exercice par jour / 360	15 127	15 420
Nombre de jour de trésorerie nette :	24,46	32,65
5 - RESERVES EN JOURS DE PRODUITS D'EXPLOITATION		
Fonds associatifs (a) :	657 439	642 139
Total Produits d'exploitation (b) :	5 457 534	5 461 798
Ratio : a/b * 360j	43,37	42,32
6 - RATIO DELAI DE PAIEMENT EN NOMBRE DE JOURS (CLIENTS, ...)		
Recettes à recevoir (a) :	835 264	618 371
Total Produits d'exploitation (b) :	5 457 534	5 461 798
Ratio : a * 360j/b	55,10	40,76

11111 - FEDERATION REGIONALE DES MJC
ASSOCIATION BILAN ACTIF

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ACTIF	Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025			01/01/2024 au 31/12/2024
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	2 941	2 941		
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	851 179	280 713	570 466	568 599
Installations techn., matériel et outil. ind.	7 650		7 650	7 650
Autres	342 412	204 465	137 947	139 771
Immobilisations corporelles en cours	1 280		1 280	
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	927		927	927
Autres titres immobilisés				
Prêts	833		833	833
Autres	585		585	585
TOTAL (I)	1 207 807	488 119	719 689	718 365
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	894 028	58 764	835 264	618 371
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	103 990		103 990	129 545
Valeurs mobilières de placement	111 074		111 074	111 074
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	989 847		989 847	1 105 021
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	2 098 940	58 764	2 040 175	1 964 010
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	3 306 747	546 883	2 759 864	2 682 375

11111 - FEDERATION REGIONALE DES MJC
ASSOCIATION BILAN PASSIF

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

PASSIF	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	621 558	643 828
Autres		
Report à nouveau	20 581	20 581
Excédent ou déficit de l'exercice	15 300	-22 269
<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>657 439</i>	<i>642 139</i>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	657 439	642 139
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	998 996	896 262
Provisions pour charges		26 884
TOTAL (III)	998 996	923 146
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	305 532	330 797
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		9 264
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	730 849	712 590
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	46 549	44 639
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	20 500	19 800
TOTAL (IV)	1 103 429	1 117 090
Ecarts de conversion passif	(V)	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	2 759 864	2 682 375

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Du 01/01/25 au 31/12/25	Du 01/01/24 au 31/12/24
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	393 759	387 350
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	166	245
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	863 600	694 474
<i>Dont parrainages</i>		58
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	4 135 725	4 286 368
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	26 884	92 839
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	37 400	521
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	5 457 534	5 461 798
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	312	312
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	251 763	226 044
Aides financières	25 067	
Impôts, taxes et versements assimilés	420 322	378 671
Salaires et traitements	3 296 341	3 356 708
Charges sociales	1 291 099	1 413 409
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	49 145	51 121
Dotations aux provisions	102 734	40 771
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	5 930	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	5 442 712	5 467 037
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	14 822	-5 239
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 415	3 950
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	3 415	3 950
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	2 937	3 168
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	2 937	3 168
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	478	782

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Du 01/01/25 au 31/12/25	Du 01/01/24 au 31/12/24
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	15 300	-4 457
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		13 217
Sur opérations en capital		49 990
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		63 207
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		50 069
Sur opérations en capital		30 950
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		81 019
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		-17 812
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	5 460 949	5 528 955
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	5 445 649	5 551 225
EXCÉDENT OU DÉFICIT	15 300	-22 269
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	8 021	9 828
TOTAL	8 021	9 828
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	8 021	9 828
TOTAL	8 021	9 828
TOTAL	15 300	-22 269

